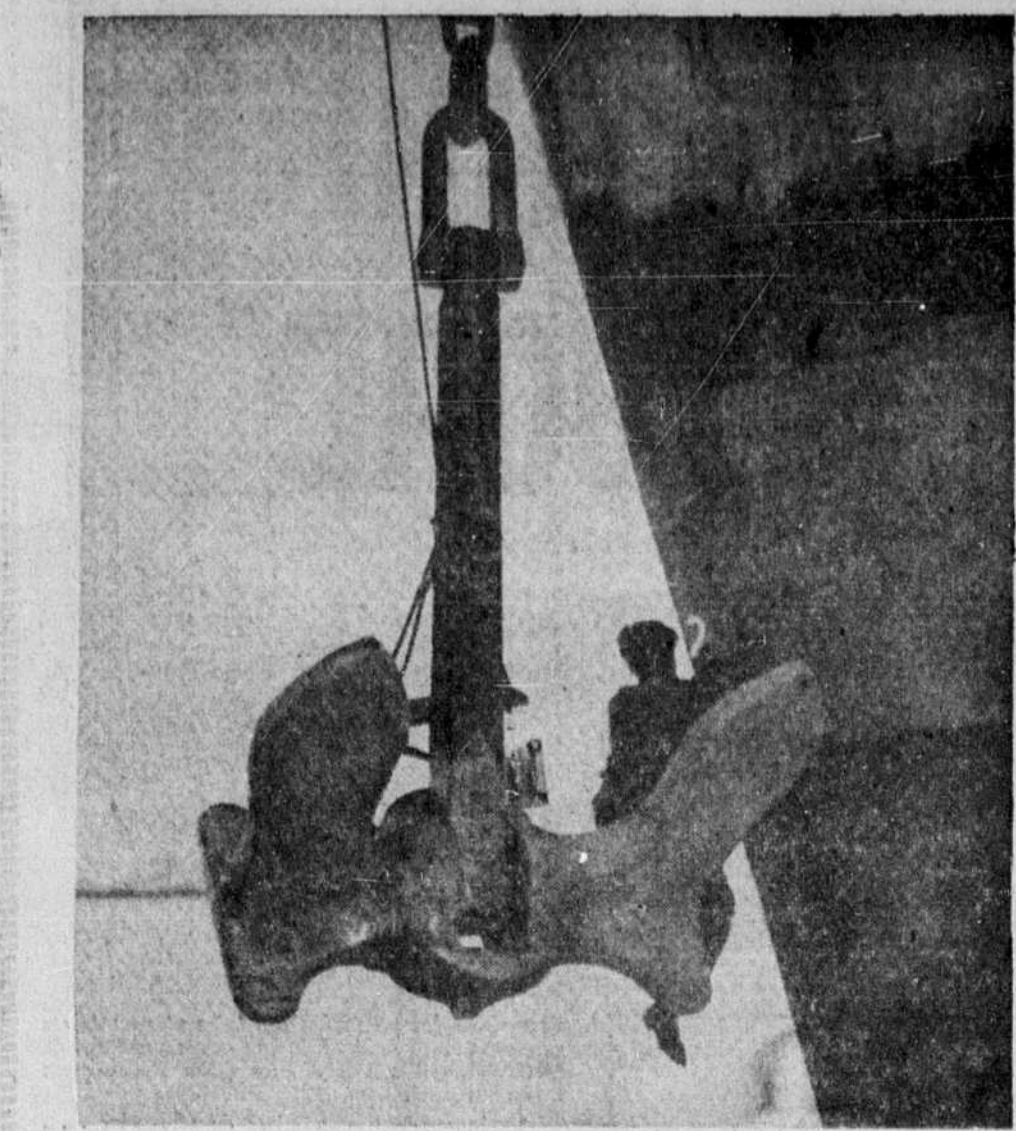


Un stade de 80,000 sièges à Montréal ?



Une tâche pas commode — Ce jeune marin du cargo anglais "Triland" profite de la position de l'ancre du bateau pour repeindre les numéros qui, sur la proue, marquent le tirant d'eau. Cet instantané a été pris dans le port de Québec.

(Photo PC)

L'immigration modifie l'équilibre ethnique au détriment du Québec

QUEBEC (CCC) 16 — "La dispersion des immigrants à travers le pays est en voie de modifier l'équilibre ethnique du Québec, à moins qu'on ne se ravise".

Première des six conclusions qui terminent le long exposé de M. Valmore Gratton, directeur de l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal, cette constatation résume toutes les autres.

C'est à la deuxième session de la commission des immigrants, session présidée par M. le juge Paul Fontaine, président de la cour de la citoyenneté, que M. Gratton faisait son exposé sur l'intégration de l'immigrant à la vie économique.

L'industrialisation du Québec tend vers une spécialisation de plus en plus poussée des occupations. Il s'ensuit, dit M. Gratton, une pénurie de travailleurs aptes à occuper ces postes. Or, on conçoit d'exiger un apprentissage rebutant des immigrants spécialisés avant de les admettre dans les cadres du Québec. La corporation des ingénieurs a cependant facilité l'admission des candidats étrangers.

"L'organisation sociale, poursuit le conférencier et l'activité communautaire à base d'exclusivisme de notre milieu familial, ne facilitent pas l'intégration des Néo-Canadiens qu'on considère comme des étrangers dans la place. Un peu moins d'indifférence, moins d'intolérance aideraient tellement dans nos relations quotidiennes avec les Néo-Canadiens".

Le conférencier termine son exposé en demandant d'apprécier d'avantage l'apport du capital humain d'origine étrangère dans les carrières économiques, l'industrie, le commerce et les services. "Les avantages culturels de l'étranger ne sont pas non plus un apport méprisable, conclut-il."

Collaboration nécessaire

QUEBEC (PC) — M. Clovis E. Couture, président de la Société canadienne d'établissement rural, a déclaré hier qu'une étroite collaboration est nécessaire entre l'Etat et les organismes de bien-être pour la solution des problèmes que doivent envisager les nouveaux venus au pays.

M. Couture a souligné la nécessité de cette collaboration au cours d'une étude de la situation de l'immigration au Canada devant les délégués au 4^e congrès général de la section française de Caritas Canada, affiliée à la Conférence internationale des charités catholiques.

M. Couture a déclaré que du point de vue économique, les immigrants apportent, en tant que consommateurs, une précieuse contribution.

Sur le plan social et culturel, M. Couture a démontré l'ampleur du problème des familles séparées et du nombre de talents qui se perdent et, par voie de conséquence, les services dont est privée la nation canadienne.

Il a dit que, d'après les plus récentes statistiques, 1,220,000 européens sont venus s'établir au Canada entre 1946 et 1955. Cinquante-deux pour cent de ces immigrants se sont dirigés vers l'Ontario, 20 pour cent vers le Québec, 25 pour cent vers les provinces de l'Ouest, soit le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et le reste a été absorbé par les provinces maritimes.

Les immigrants

M. Couture, originaire de Winnipeg, et agent général adjoint du trafic-voyageur des Chemins de fer nationaux à Montréal a dit que la majorité des immigrants sont des britanniques. Les Allemands prennent le deuxième rang quant au nombre et les Italiens la troisième place.

Les statistiques montrent aussi qu'environ 445,000 immigrants sont catholiques et 670,000 des travailleurs dont les âges varient entre 20 et 34 ans. Quelque 175,000 enfants d'immigrants fréquentent les écoles canadiennes.



Une religieuse décorée de la Légion d'honneur. — L'ambassadeur de France, M. François Lacoste, remet la Croix d'honneur à la Révérende Sœur S. Thomas d'Aquin. Cet honneur lui est décerné à la suite de son infatigable dévouement à la cause de l'enseignement de la langue française. La religieuse septuagénaire a fait la classe à des milliers de résidents de la région d'Ottawa, y compris plusieurs membres du corps diplomatique.

Un désir exprimé par le maire Jean Drapeau

MONTREAL (PC) Le maire Jean Drapeau aimerait voir la ville de Montréal dotée d'un centre sportif pouvant accueillir 80,000 personnes, et la question de la construction d'un vaste stade dans la métropole sera soumise au comité exécutif de la cité dès demain.

Le maire a personnellement laissé entendre qu'il est en faveur de la réalisation d'un tel projet. Même si le comité exécutif adopte l'attitude du maire, le projet devra quand même être soumis à l'ensemble du conseil municipal.

Le maire Drapeau a déclaré que Montréal, en tant que métropole du Canada, se doit d'avoir une salle de concert, un centre culturel et un stade. D'autres problèmes — tel celui du logement — doivent cependant être résolus en premier lieu, a-t-il déclaré le maire.

M. Drapeau a déclaré que si l'on doit construire un tel centre sportif, mieux vaut le construire à 80,000 sièges tout de suite afin d'éviter à avoir à l'agrandir plus tard. Le maire a déclaré qu'un centre sportif de 80,000 sièges donnerait à Montréal d'excellentes chances de pouvoir présenter des événements d'envergure, tels les Jeux olympiques ou les Jeux de l'Empire britannique. Pour autres détails voir "Cavalcade sportive" en page 13.

Politique de Moscou pour affaiblir l'OTAN

C'est ainsi que M. Pearson interprète la réduction des forces armées en Russie.

OTTAWA (PC) — M. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré mardi que la réduction des effectifs russes était destinée à dissiper les craintes de l'Ouest et à affaiblir ainsi, l'unité de l'OTAN.

Avant même l'annonce de cette réduction, a ajouté M. Pearson, on se rendait compte que les nouvelles tactiques soviétiques visaient l'affaiblissement de l'OTAN.

Témoignant devant le comité des Affaires extérieures de la Chambre des communes, M. Pearson a révélé que les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, lors de leur réunion à Paris au début de ce mois, ont convenu que, quelle que soit la signification de la nouvelle politique soviétique, la puissance militaire de l'OTAN ne doit pas être relâchée.

M. Pearson a poursuivi: "La crainte est souvent le facteur d'unité le plus puissant, et nous devons trouver autre chose de plus".

Le ministre des Affaires extérieures n'est pas d'avis qu'on puisse tirer de conclusions précises en ce moment du geste soviétique. La politique russe au sujet de quelques choses dans le domaine militaire, il nous sera difficile de maintenir cet organisme".

En tout cas, tout le monde doit accepter favorablement un geste de réduction d'armes et de forces armées.

Au sujet de l'OTAN, M. Pearson a répété: "Si nous ne faisons pas quelque chose dans le domaine militaire, il nous sera difficile de maintenir cet organisme".

Le ministre a révélé qu'il était déjà entré, en rapport avec MM. Lange et Martino, les deux autres "sages", avec lui-même, du comité de l'OTAN chargé de l'étude des nouveaux problèmes de l'organisation. Ils se rencontreront probablement en juillet et rédigeront un rapport à la fin de l'été si tout va bien.

Le gazoduc

La motion de "clôture" est adoptée

OTTAWA (PC) — La motion de "clôture" du ministre du Commerce Howe a été adoptée mardi par 122 voix contre 73, c'est-à-dire par les libéraux contre tous les autres députés. Ainsi, les Communes sont obligées de procéder mercredi à 1 h. du matin, au plus tard, à un vote sur la résolution tendant à accorder un prêt de 80 millions de dollars au gazoduc transcanadien.

Par la suite, M. Carl Nickle, député conservateur de Calgary-sud, a accusé son propre parti, qui s'oppose au projet, de faire passer les intérêts politiques avant ceux de la nation. Cependant, M. Nickle, ainsi que les créditistes, qui sont partisans du projet, se sont opposés à la motion de clôture.

M. C. E. Johnston, député créditiste de Bow-River, a dit que la clôture n'aurait pas dû être imposée si tôt, bien qu'une telle mesure puisse être nécessaire pour prévenir l'obstruction.

Gazoduc "vendu"

M. Douglas Harkness, député conservateur de Calgary-nord, a dit que ses \$375 millions que le gazoduc, près de \$300 millions viendraient de la poche des contribuables canadiens, "pour permettre à un petit groupe d'industriels américains de contrôler, transporter et vendre l'une de nos grandes ressources nationales".

M. Max Campbell, député créditiste de The Battlefords, a soutenu que le gouvernement "regretterait" un jour la mesure de clôture qu'il a imposée.

Mais Mme Ann Shipley, représentante libérale de Timiskaming a affirmé que cette mesure était courante au parlement d'Angleterre et qu'au cours des sept dernières sessions on y avait eu recours à la moyenne 21 fois à chaque session. Mme Shipley a précisé que du fait de l'obstruction systématique de l'opposition, la clôture permettrait d'entendre les mêmes discours des mêmes députés, six ou sept fois au lieu de vingt à trente fois.

M. Drew, chef de l'opposition, a qualifié les libéraux d'"otaries savantes" et a refusé par quatre fois de retirer cette expression. Finalement, le leader du gouvernement M. Harris a dit que le mot avait déjà été employé sans provoquer de rancunes, et ceci mit fin à l'incident.

M. Johnston, porte-parole du parti créditiste, a appuyé le projet du gazoduc et la qualité de "bonne affaire". Il a critiqué l'attitude de la CCF qui, contrairement à ses principes socialistes, veut que l'entreprise privée prenne en charge le gazoduc.

D'ici deux ans la compagnie Iron Ore aura une production totale annuelle, au Québec et au Labrador, de 10,000,000 de tonnes. C'est du moins ce que l'on prévoit chez les hommes d'affaires à la Compagnie Javelin.

LA COMPAGNIE JAVELIN

La compagnie Canadian Javelin a signé un contrat par lequel elle s'engage à livrer annuellement à l'Angleterre et à l'Allemagne 3,000,000 de tonnes provenant de ses mines à Wabush Lake, Labrador. C'est ce que le président de cette société, M. John C. Doyle a annoncé lui-même.

De son côté, l'Iron Ore Company of Canada a expédié l'an dernier de ses mines situées au Labrador 1,500,000 tonnes de minerai de fer.

Les créditistes répondent aux accusations de M. Low

Dans une déclaration remise aux journaux, hier soir, M. Louis Even, directeur général de l'Union des Electeurs, répond aux accusations portées contre les créditistes québécois par M. Solon Low, chef national du parti créditiste. M. Low reproche particulièrement aux créditistes du Québec leur collaboration avec les libéraux en vue de la prochaine élection provinciale. Voici le texte de la déclaration de M. Even:

Dans une conférence de presse, dont le compte rendu paraît dans les journaux du 15 mai, M. Solon Low exhale une fois de plus sa mauvaise humeur vis-à-vis du mouvement créditiste dirigé par l'Institut d'Action Politique et souvent appelé L'Union des Electeurs.

M. Low peut être déçu de voir que les créditistes de ce mouvement refusent allégeance au parti dont il est le leader fédéral; mais cela ne lui confère pas le droit de faire des affirmations fausses, qu'il répète d'ailleurs pour la nième fois.

Par trois fois au cours de sa récente déclaration, M. Low accuse le mouvement créditiste d'antisémitisme, ce qui est absolument contraire à la vérité. Il s'en plaint amèrement.

L'Union des Electeurs, dit-il, a été pour lui une cause constante de soucis depuis plusieurs années, parce qu'on l'a déjà accusé personnellement d'antisémitisme et parce que les représentants de l'Union des Electeurs passent leur temps à s'en prendre aux Juifs.

M. Low entendrait peut-être moins souvent l'accusation d'antisémitisme, s'il n'était pas le premier, dans ses conférences de presse, à répandre dans tout le pays ces bohémas dénuées de tout fondement.

C'est à faire connaître le Crédit Social à multiplier les créditistes, que les représentants et les membres de l'Union des Electeurs passent leur temps, pendant que d'autres qui se targuent de Crédit Social demeurent dans leur tour d'ivoire ou ne pensent qu'à des sièges parlementaires.

Des centaines de créditistes de notre mouvement visitent des milliers de familles chaque semaine; et jamais un seul d'entre eux n'y parle contre les Juifs, ni contre n'importe quelle race d'ailleurs. Ces milliers de familles visitées en sont témoins.

En porte témoignage aussi, le journal Vers Demain, l'organe officiel de la doctrine que nous prêchons et du mouvement que nous menons, non seulement dans Québec, mais de l'Île du Prince-Édouard au Manitoba, M. Low lui le français. Il peut lire Vers Demain. Où y voit-il de l'antisémitisme?

Les créditistes tiennent des assemblées, groupent des militants, organisent des Congrès ouverts à tout le monde. Dans laquelle de ces assemblées, de ces réunions, de ces Congrès, entend-on une note d'antisémitisme?

M. Low taxe aussi l'Union des Electeurs d'anti-démocratie. Serait-ce parce que l'Union des Electeurs reste indépendante de son parti?

S'il est une formule démocratique par excellence, c'est bien, il nous semble, celle qui consiste à organiser les citoyens pour obtenir de la gestion de leurs affaires publiques les résultats qu'ils ont en droit d'en attendre. C'est cela que poursuit l'Union des Electeurs.

M. Low fausse encore les faits quand il déclare que son parti s'est dissocié de l'Union des Electeurs il y a sept ans. C'est l'Union des Electeurs qui s'est dissociée de ce qui était alors l'Association Créditiste du Canada, lorsqu'il

devint visible que cette association se transmutait en parti politique, contrairement aux principes adoptés en 1944 à la Convention de Toronto.

Ce qui semble avoir provoqué la dernière sortie de M. Low contre l'Union des Electeurs, c'est l'attitude prise par celle-ci dans la présente élection provinciale de Québec.

Nous pourrions demander de quoi se mêle M. Low, puisqu'il s'agit d'une élection provinciale, qu'il n'est pas citoyen de la province de Québec, et qu'il n'a aucune liaison avec l'Union des Electeurs.

At-il même pris la peine de se renseigner en observateur sur la situation politique du Québec?

Lui qui parle de démocratie, sait-il que la province de Québec est sous les tentacules grandissantes d'un gouvernement despotique, qui favorise une caste de privilégiés, qui distribue à son gré, en octrois dits discrétionnaires, plus de la moitié du budget de la province?

Ce seul fait suffirait pour liguer tous les amants de la liberté — et les créditistes en sont — dans une opposition unie pour se débarrasser d'un régime qui se maintient à coups de millions dont nous faisons les frais. Faire cavalier seul dans les circonstances ne pourrait qu'affaiblir les chances de l'opposition et risquer de favoriser le maintien du despotisme au pouvoir.

Mais un autre facteur intervient et oriente les créditistes du Québec dans le même sens. C'est l'attitude respective des deux équipes en présence — l'équipe Duplessis et l'équipe Lapalme — vis-à-vis des principes que nous prêchons.

Le Crédit Social n'est point le monopole d'un clan. C'est une doctrine, une politique économique, que n'importe quel parti pourrait et devrait mettre dans son programme, que n'importe quel gouvernement pourrait et devrait appliquer.

Or, dans la province de Québec, cette année, le parti libéral provincial accepte un principe créditiste, il en fait un article de son programme: il s'engage à prendre les moyens voulus pour que tout ce qui est physiquement possible et souhaitable soit rendu financièrement possible. Tandis que le despotisme de l'Union Nationale ne veut même pas en entendre parler à l'Assemblée Législative. Et cela a déterminé l'attitude des créditistes de la province de Québec — attitude décidée par plus de 300 représentants des plus actifs de notre mouvement venus de toutes les parties de la Province et assemblés à Montréal le 1er avril dernier.

M. Low ignore peut-être tous ces faits-là. Mais il juge quand même. L'accuse de perfidie l'accord entre les créditistes québécois et les libéraux "de Québec et d'Ottawa". M. Low devra encore rectifier ce dernier point: il n'a jamais été question d'entente avec le parti libéral fédéral pour la présente élection, qui est une élection provinciale.

Selon M. Low encore, le mouvement créditiste québécois commet une "erreur morale et politique de première importance", doublée de "perfidie", en acceptant de

présenter des candidats sous l'égide du parti libéral.

L'Union des Electeurs ne présente pas de candidats. C'est le parti libéral qui fait cette élection du côté de l'opposition. Mais, puisque toutes les forces d'opposition se donnent la main pour débarrasser la Province d'une dictature politique, qu'y a-t-il d'illogique à ce que ces forces d'opposition soient représentées par des candidats connus comme créditistes dans 4 comtés sur 93, et par des candidats nationalistes dans 2 comtés sur 93?

S'il est perfidie, selon M. Low, d'avoir 4 candidats créditistes dans les forces d'opposition, la perfidie serait dix fois plus grande s'il y en avait 40, et elle serait consommée si les 93 candidats de l'opposition libérale étaient tous des créditistes! Le raisonnement de M. Low est dans la ligne de l'absurde.

Que ferait donc M. Low si, comme il devrait le désirer autant que nous, toute la province de Québec était créditiste 100 pour cent? Ou trait-on chercher des candidats non créditistes, pour ne pas être perdus?

M. Low voit dans l'alliance des créditistes avec l'opposition pour la présente élection un abandon de principe. De quel principe? Il déclare dénoncer cette alliance avec véhémence. Mais dans le même souffle, il se dit content que l'Union des Electeurs ait commis cette faute grave. Vraiment! Que veut-il donc? Que cherche-t-il?

M. Low s' imagine probablement que l'Union des Electeurs disparaît, qu'elle est désormais absorbée par le parti libéral, et que lui pourra enfin venir joyeusement sur les ruines, essayer d'édifier son parti politique, avec les "noyaux" (de prunes?) qu'il trouve dans le panier du Québec.

Il peut s'épargner tout ce tracasserie. Après le 20 juin, les créditistes qui se passent de lui, qui ne sont pas 200,000, mais quatre fois ce nombre, seront encore là, aussi décidés, les manches retroussées pour étendre et fortifier leur mouvement, pendant qu'il fera ses conférences de presse.

Les chemins de fer veulent augmenter leurs tarifs

OTTAWA (PC) — Les sociétés ferroviaires canadiennes demandent cette semaine la permission de majorer leurs tarifs pour le transport des marchandises. Elles s'adresseront à ce sujet au Bureau des commissaires des transports. Elles veulent majorer leurs tarifs pour contrebalancer les augmentations de salaire qu'elles sont censées accorder à 150,000 employés sédentaires.

C'est M. K.-D.-M. Spence, conseiller du Pacifique-Canadien, qui a annoncé hier la décision des compagnies ferroviaires. M. Spence n'a pas précisé toutefois quelle est l'augmentation de tarifs que les compagnies demandent.

Les représentants des marins rompent les négociations

Cependant on espère qu'elles reprendront en fin de semaine.

MONTREAL (PC) — Les négociations en vue de mettre fin à une grève de navigation dans les Grands Lacs ont été interrompues provisoirement mardi quand les délégués syndicaux se sont retirés. Néanmoins, un médiateur fédéral a promis que les parties opposées se rencontreraient de nouveau avant la fin de la semaine.

Le médiateur, M. Carl Goldenberg, avait convoqué les représentants du syndicat international des marins et les dirigeants des compagnies de navigation. Après moins de deux heures, les délégués syndicaux ont quitté la salle de conférence.

M. Goldenberg a cependant déclaré aux correspondants de presse que les deux parties lui avaient promis leur collaboration pour continuer à rechercher une solution à la grève contre deux compagnies de navigation et aux mesures de représailles de cinq autres compagnies.

Objet de litige

Le litige concernant les salaires existe entre le syndicat et l'Association des transporteurs Lacustres, groupant sept compagnies et contrôlant la majeure partie de la navigation canadienne sur les Grands Lacs. On croit que si le litige n'est pas réglé, l'arrêt de la navigation sera total sur les Grands Lacs à la fin de cette semaine.

Plus tard, M. Goldenberg a déclaré qu'il avait le droit d'assigner les représentants des deux parties à comparaître, mais que la nécessité ne s'en était pas fait sentir puisque l'une et l'autre sont

Des "Amis du Devoir" à l'Ecole Supérieure de St-Henri

LE DEVOIR compte des lecteurs et des souscripteurs à l'Ecole Supérieure St-Henri. Nous en avons eu la preuve la semaine dernière. Une délégation est venue nous remettre un chèque de \$73.00, fruit d'une collecte faite parmi les élèves de cette institution. Il est à remarquer que ce sont les élèves eux-mêmes, sous la direction de M. Raynald Lanthier, qui ont pris l'initiative du mouvement. Nous tenons à leur exprimer nos plus chauds remerciements.

La Cour d'appel à l'unanimité donne gain de cause au "DEVOIR"

La Cour d'appel a rendu hier, à l'unanimité, un jugement confirmant la décision rendue par l'honorable juge Lazure, le 23 novembre 1955, en un procès où l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du journal "Le Devoir", avait été poursuivie devant les tribunaux de juridiction criminelle pour un prétendu complot à l'illégal.

On reprochait à l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du journal "Le Devoir", d'avoir comploté un certain nombre d'employés pour activités syndicales. Un juge de la Cour provinciale des Sessions de la Paix avait condamné l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du "Devoir", malgré la preuve faite par les témoins que l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du "Devoir", avait conclu plusieurs conventions collectives avec différents syndicats et qu'elle n'a jamais fait pression sur aucun de ses employés parce qu'ils font partie d'un syndicat ouvrier ou d'une union ouvrière.

La seule raison du différend entre "Le Devoir" et un des syndicats de ses employés, c'était les difficultés financières dans lesquelles "Le Devoir" se débattait depuis sa fondation, à raison de son indépendance et des combats qu'il livre sans cesse contre les puissances impérialistes, capitalistes et politiques.

Dans ce litige, un tribunal d'arbitrage, présidé par l'honorable

Le juge Marchand, de la Cour de Magistrat, avait été constitué et rendu sa décision le 15 avril 1955.

La décision de l'honorable juge Marchand, de la Cour de Magistrat, était à l'effet d'augmenter le taux horaire des salaires de 35c, avec rétroactivité de quatorze mois.

Cette décision, si elle eût été mise en vigueur pour les employés du "Devoir", aurait augmenté le déficit annuel de plus de cent cinquante mille dollars (\$150,000.00) et aurait mis inévitablement le "Devoir" en faillite.

Le conseil d'administration de l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du "Devoir", se vit dans l'impossibilité de pouvoir accorder l'augmentation de salaires demandée.

Le 20 avril 1955, les employés, tel que prévu par la Loi des Relations Ouvrières, avaient le droit de déclarer une grève légale. D'après des renseignements dignes de foi parvenus au Président du conseil d'administration de l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du "Devoir", les employés concernés étaient décidés à faire la grève. C'était, du reste, leur droit que ne contestaient pas les dirigeants du "Devoir". Ces employés voulaient obtenir une augmentation de \$12.00 à \$17.00 par semaine, soit de \$624.00 à \$884.00 par année, avec rétroactivité de quatorze mois.

La condition essentielle de survie d'un quotidien, surtout quand il n'a pas un fort tirage, est de paraître tous les jours. La direction du "Devoir" décida d'engager une équipe nouvelle d'employés pour assurer la publication quotidienne du "Devoir" à compter du 20 avril 1955.

L'honorable juge Lazure, siégeant en appel du jugement du juge de première instance, un juge de la Cour des Sessions de la Paix, base son jugement, en grande partie, sur le témoignage du président du conseil d'administration du "Devoir", Me Jacques Perrault, ce qu'avait refusé de faire le juge de la Cour provinciale des Sessions de la Paix.

Hier, à l'unanimité, les juges de la Cour d'appel de la province de Québec, ont également basé leur décision principalement sur le témoignage du président du conseil d'administration de "Le Devoir". La Cour d'appel a rejeté cet appel dirigé contre "Le Devoir" et interjeté avec l'autorisation personnelle du Procureur général de la province, l'honorable Maurice L. Duplessis, en janvier 1956. Cette permission de l'honorable Maurice L. Duplessis avait été donnée en janvier 1956 à Mes Philip Culler et Georges Lachance, avocats de l'appelant, pour essayer de faire rétablir le jugement du juge de la Cour provinciale des Sessions de la Paix qui avait condamné "Le Devoir".

Me Charles A. Lussier, de l'étude de Perrault, Décarie & Lussier, et de Me Gérard Laganière, secrétaire du Barreau en 1955-1956, ont représenté l'imprimerie Populaire Limitée, editrice du journal "Le Devoir", devant la Cour des Sessions de la Paix, devant la Cour supérieure présidée par l'honorable juge Lazure, et devant la Cour d'appel qui a rendu le jugement final.

ESSAI ATOMIQUE

MELBOURNE (Reuters) — Si le temps le permet, la Grande-Bretagne se livrera à une expérience atomique, mercredi, dans les îles Montebello, au large de la côte nord-ouest de l'Australie.

AVIS DE DECES

A Montréal, le 12 mai 1956, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Arthur Letondal, époux de feu Ludvine Rolland. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16. Le convoi funéraire partira de l'Institut de Nazareth, no 1460, Côte St-Michel, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Gesù où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Pas de ralliement.

HOPITAL INSTITUT MEDICAL

CAS DE MEDECINE CHRONIQUES & CONVALESCENTS

MA. 4501

L'EUROPE

EN AUTOCAR

58 JOURS — 8 PAYS

3e voyage annuel dirigé par M. PAUL LACOSTE

de l'Université de Montréal et Radio-Canada

Départ le 1er JUIN à bord du "RAZONIA"

HOTELS DE TOUT 1er ORDRE

\$1273

départ expédié sur demande

VOYAGES MACKAY

1927 avenue CLINTON — RE 1-2605

Elargissement de la Côte Vertu demandée

Les propriétaires du nord-est de Ville St-Laurent, dans une lettre au maire Maurice Cousineau et aux membres du conseil

municipal demandent l'élargissement de la Côte Vertu. Les propriétaires de ce secteur rappellent que l'élargissement de cette importante artère s'impose, "ne serait-ce, disent-ils, que pour nous permettre d'obtenir un service de transport en commun dont cette partie de la population est privée."

Les propriétaires soutiennent que la ville de Saint-Laurent

pourrait tout de suite installer des conduites d'aqueduc et d'égout, quitte à les utiliser quand une entente aura été conclue avec la ville de Montréal. Ils insistent pour que la ville de Saint-Laurent se prépare immédiatement à commencer ces travaux dès qu'elle aura obtenu les renseignements techniques nécessaires des ingénieurs de la Commission métropolitaine.

L'Association des propriétaires du nord-est de ville St-Laurent félicite, en outre les autorités municipales pour avoir retenu les services d'un autre inspecteur des bâtiments. Les propriétaires s'opposent cependant encore à ce qu'on permette la construction de maisons à deux étages à côté de maisons à un seul étage. La plupart des villes, soutiennent-ils, n'admettent pas que l'on mêle ces différents types de construction sur une même rue et même à l'intérieur d'un quartier.

Les propriétaires expriment le désir que les autorités municipales homologuent le terrain limité par les rues Rochon, Muir, Latour et la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, en vue de l'installation d'un terrain de jeux pour les jeunes enfants.

CHEVROLET

"LA SÉCURITÉ D'ABORD"

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

 Carrosserie Unisteel par Fisher La célèbre carrosserie tout acier, entièrement soudée — toutes pièces réunies en une véritable "cage" — vous assurent une sécurité, la sécurité fait partie de l'équipement standard.	 Châssis à longerons en caissons Robustesse exceptionnelle de l'avant à l'arrière — confort supérieur, sensation de stabilité plus grande, meilleure tenue de route.	 Double parois d'acier Des parois d'acier doubles sur toutes les faces du véhicule. Seul la Chevrolet, dans cette catégorie de prix, promet cette sécurité.	 Arche du capot Une arche exceptionnellement robuste réunit les deux côtés de la charpente entre le moteur et le siège avant, vous assurant le maximum de rigidité et de protection.	 Freinage antipignon Calculé pour empêcher les arrêts brusques qui projettent les passagers en avant. Supprime jusqu'à 45% du tangage, assure la stabilité à l'arrêt et augmente la sécurité des occupants.
 Direction à billes recirculantes Des billes recirculantes réduisent le frottement, permettent une manœuvre sûre. La direction concentrique Chevrolet est toujours précise.	 Suspension arrière hère cadre Les ressorts arrière ALLONGÉS sont montés à l'extérieur du châssis, stabilité dans les tournants, sécurité sur la route.	 Grand pare-brise panoramique En lançant son pare-brise panoramique, Chevrolet a ouvert de nouveaux horizons aux usagers des modèles à prix populaire.	 Toit à arche centrale L'arche centrale à double nervure du toit de la Chevrolet donne une plus grande mesure de protection en reliant les montants des portes, ajoutant à la solidité et à la rigidité de la tourrelle tout acier.	 Toutes places en verre de sécurité Une innovation Chevrolet: la vitre arrière enveloppante, un autre perfectionnement Chevrolet tendant à rendre plus sûre la conduite et le rangement de la voiture.
 Loquets de sûreté aux portes Les loquets de sûreté rotatifs aident à maintenir les portes bien fermées en cas d'accident. Chevrolet les tanga sans bruit en 1955.	 Charpente centrale de la carrosserie Pour augmenter votre sécurité, la carrosserie Chevrolet est renforcée par une solide charpente faisant le tour de la coque — toit, côtés et plancher.	 Verrous de sécurité Variable protection pour vos enfants. Une fois le bouton enfoncé, la porte ne peut être ouverte, même de l'intérieur.		

Examinez-les attentivement. La plupart de ces caractéristiques de sécurité sont des innovations de Chevrolet, qui a TOUJOURS pensé sérieusement à votre sécurité.

18 innovations sécuritaires de Chevrolet... preuve de l'indéniable supériorité de Chevrolet dans tous les domaines. Et remarquez que cette sécurité n'est pas seulement due à des éléments de protection, mais aussi à des caractéristiques de PRÉVENTION. Mécanismes qui vous assurent la maîtrise de votre véhicule... une nouvelle aisance, une nouvelle précision de manœuvre quelles que soient les conditions. Ce problème n'est pas nouveau aux ingénieurs Chevrolet et c'est pour eux une récompense de constater que les autres voitures finissent toujours par adopter les apports faits par Chevrolet à la sécurité de l'automobiliste. Cignoteurs, tableau de bord à gaine protectrice, ceintures de sûreté à bretelles, tous peuvent être obtenus dans les voitures Chevrolet. La voiture la plus vendue, celle à laquelle on fait le plus confiance dans le monde entier SE DOIT de veiller constamment à votre sécurité. Et c'est bien ce qu'elle fait avec le maximum de conscience et de compréhension. Le tableau ci-contre des innovations Chevrolet, vous en donne une preuve concluante.

encore plus SENSATIONNELLE même en SÉCURITÉ!

Chevrolet

GOHIER AUTOMOBILE LTEE 3421, Avenue du Parc (près Sherbrooke) Montréal, Qué. — RE. 2541	B. MONGEAU AUTOS LTEE 1380 rue Amherst Montréal, Qué. — LA. 6-3701	HAROLD CUMMINGS LTD. 5255 Namur St. Montréal, Qué. Re. 9-1911	DUVAL MOTORS LTD. 528 rue Jarry Montréal, Qué. — TA. 7211
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE 3538 Est. Sainte-Catherine Montréal, Qué. LA. 6-4471	PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE 10830, rue Lajeunesse Montréal, Qué. — VE. 3773	CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. 2085 rue Sainte-Catherine ouest Montréal, Qué. — WE. 6781	
DOYLE MOTORS LIMITED 4501, avenue Bannantyne Verdun, Qué. — YO. 1139	DUROCHER AUTOMOBILES LTD. 2225 rue Notre-Dame ouest Lachine, Qué. — ME. 7-6701	BARNABE MOTORS LTD. 1850 boulevard Édouard-Laurin Ville St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401	LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD. 90, rue Ste-Anne — Tel. 3481 Sainte-Anne-de-Bellevue, Qué.

GRANDE SEMAINE EN VILLE CHEZ EATON JUSQU'AU 18 MAI

Escarpins continentaux

SANITIZED *

SPECIAL DE LA GRANDE SEMAINE

6.95

Une gamme de coloris dignes de l'arc-en-ciel!

Escarpins d'influence italienne bien au-dessous du prix habituel. Talons cubains effilés ou hauts. Tous sont "Sanitized" pour les conserver plus frais, plus sains. Verni noir, ou cuir ivoire, bleu, ambré, blanc, rose pastel, bleu. Pointures 5 1/2 à 9 forme étroite (AA), 4 à 9 en forme moyenne (B).

Sandales mexicaines

"HUARACHES"

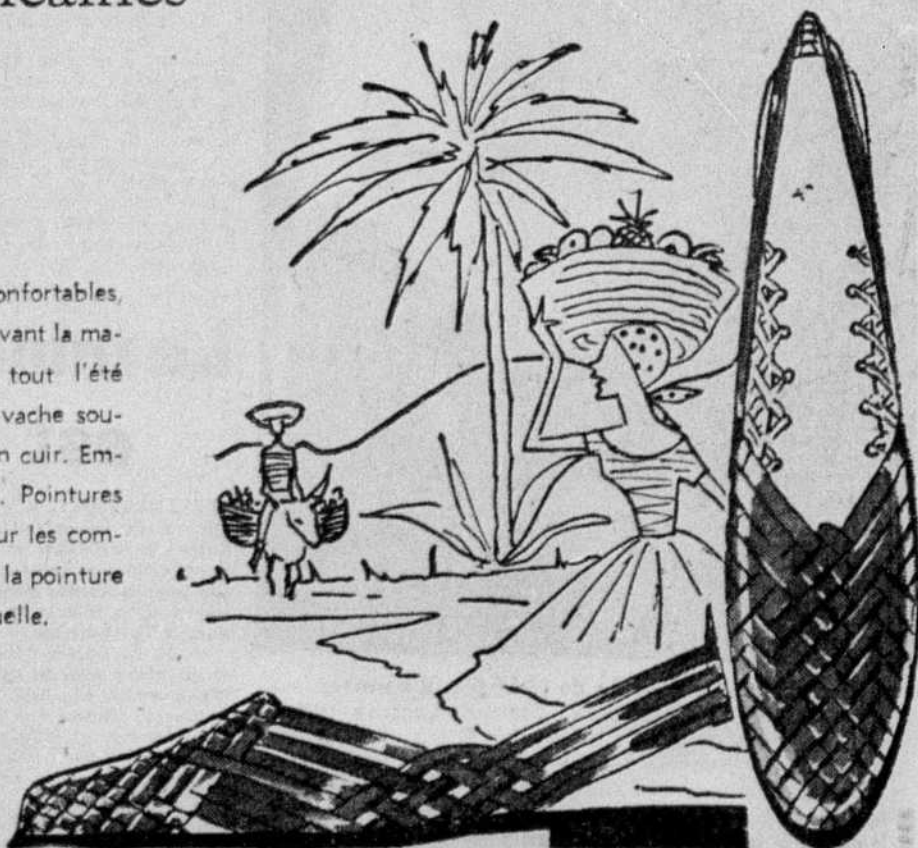
SPECIAL DE LA GRANDE SEMAINE

2.29

Viennent d'arriver du Mexique. Confortables, souples, et à bas prix, fabriquées suivant la manière mexicaine, vous les porterez tout l'été avec plaisir. Empeignes en cuir de vache souple, semelles de cuir, talons plats en cuir. Empeigne de cuir beige, bride arrière. Pointures 4 à 9 — pas de demi-pointures. Pour les commandes téléphoniques, commandez la peinture au-dessous de votre peinture habituelle.

SIGNEZ PL. 9211 — Demandez le Service des Commandes
CHAUSSURES EATON (RAYON 238) AU DEUXIEME CHEZ EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL





Les auvents en toile ont toujours la confiance du public qui aime confort et beauté

ACHÉTEZ-LES DE



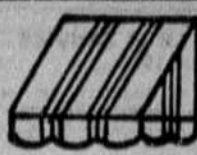
LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 16 MAI 1956

Cie d'Auvents des MARCHANDS

Articles en toile, tentes, drapeaux, parasols de jardin

HA. 9201 — 24 est, rue St-Paul



Le Château Maisonneuve

Télégramme du maire Drapeau à M. Georges-Emile Lapalme

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à l'issue du banquet donné en son honneur et en l'honneur de son épouse, au Windsor, M. Georges-Emile Lapalme, chef du parti libéral provincial à la tête d'un télégramme reçu quelques minutes plus tôt.

Dans ce télégramme, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, demande qu'à l'occasion du 314^e anniversaire de la Fondation de Montréal par Paul-Chomedey de Maisonneuve, les membres du parti libéral fédéral appuient les efforts qui sont faits actuellement pour que l'hôtel des Chemins de Fer Nationaux actuellement en construction à Montréal porte le nom du fondateur de la métropole du Canada. Voici le texte de ce télégramme:

Dimanche prochain le 20 mai

Montréal célébrera le 314^e anniversaire de sa fondation par une manifestation organisée par la Société Historique de Montréal avec le concours de plusieurs autres et qui aura lieu au monument Maisonneuve à la Place d'Armes. Cette fondation remonte au 16 mai 1642.

"Puis-je vous demander d'exprimer immédiatement en présence des ministres fédéraux qui vous accompagnent en ce moment l'ardent et unanime désir de la population de voir le nouvel hôtel des Chemins de Fer Nationaux honorer la mémoire du fondateur de Montréal en portant le nom 'Le Château Maisonneuve'. Plusieurs centaines de mille personnes ont déjà signé la pétition parlementaire à cet effet et plusieurs centaines de municipalités de la Province de Québec

ont adopté une résolution exprimant ce désir bien légitime. Comme citoyen de la métropole du Canada, je vous prie de demander à vos collègues du gouvernement fédéral d'exercer toute l'influence nécessaire à la réalisation de ce souhait très cher à tous."

(signé) Jean Drapeau

Les quelque 2,500 enthousiastes conviés qui assistaient à ce banquet n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leurs cris approbateurs, après avoir lu le télégramme, que la commission était faite, puisqu'il avait à ses côtés deux ministres du cabinet fédéral, les honorables George Marler, ministre des Transports, et Roch Pinard, secrétaire d'Etat du Canada.

Nouvelles municipales

Le Refuge Meurling serait bientôt transporté à l'hôpital des "Picoteux"

Les autorités municipales envisagent présentement la possibilité de transporter le refuge Meurling à l'hôpital civique des varloieus, sis près de l'hôpital Pasteur, rue Sherbrooke est.

Le directeur du service du Bien-être social, M. Charles Renaud a reçu instruction de préparer un plan selon lequel les habitants du refuge Meurling seraient dorénavant recueillis à l'hôpital des "Picoteux", comme on l'appelle, et toutes les sections du Bien-être social seraient centralisées dans l'édifice du refuge Meurling.

On sait que depuis quelque temps, M. Renaud et ses assistants se sont appliqués à réhabiliter les pensionnaires du refuge Meurling. On avait d'abord fait une sélection de tous les pensionnaires et le Bien-être social a ensuite tenté de trouver des emplois à un bon nombre de ses protégés.

Actuellement, le refuge Meurling ne reçoit plus qu'environ 150 habitants. C'est pourquoi l'on songe à loger ces gaux dans un milieu plus propice à leur réhabilitation. De plus, le service du Bien-être social est quelque peu disséminé. En plus des bureaux situés dans l'édifice du refuge Meurling, d'autres sections logent un peu partout dans une caserne des pompiers rue Hochelaga.

Centralisation du service

L'idée de centraliser le service du Bien-être social dans un seul édifice n'est pas nouvelle. C'est d'ailleurs une idée générale qui s'applique à tous les services. Depuis quelques années les autorités municipales tentent de regrouper les services qui sont disséminés un peu partout à travers la ville.

Depuis l'aménagement de l'hôtel Vigier, l'idée d'un grand centre civique dans le quadrilatère Craig, Berri, Notre-Dame et Gouffier se précise. Ainsi, hier, l'exécutif a approuvé un plan dressé par le Service des Travaux publics en vue de l'homologation de tout ce quadrilatère.

Le refuge Meurling est placé dans ce quadrilatère. Le regroupement de toutes les sections du service du Bien-être social dans cet édifice ferait donc partie du plan d'ensemble.

Honoraires d'avocats

Les trois avocats dont les services avaient été retenus pour la présentation du Bill de Montréal à la Législature de Québec ont soumis leurs mémoires de frais qui ont été acceptés hier par l'exécutif.

Me Honoré Parent a présenté un compte de \$3,044.70 dont \$184.70 de frais de voyages et autres; Me Noël Dorion, de Québec, \$5,662.00 dont \$862.00 de frais généraux et Me Ubald Desjardins, de Québec, \$10,525.50 dont \$1,025.50 de frais généraux.

L'emprunt de \$40 millions autorisé

La Commission des affaires municipales de la province de Québec a fait part hier, au greffier de la Cité de Montréal, M. C.-E. Longpré qu'elle acceptait le projet d'emprunt de \$40,000,000 dont le règlement a été voté lors de la dernière séance du conseil municipal.

La semaine dernière, la Commission avait demandé des précisions quant aux sommes d'argent devant être affectées aux diverses catégories de travaux divers.

Tirage au sort à l'hôtel de ville

Pour la deuxième année consécutive on a dû avoir recours au tirage au sort, hier, à l'hôtel de ville, pour accorder un contrat.

La Cité avait demandé des soumissions pour 100,000 tonnes de pierre concassée. Cinq soumissionnaires offraient leurs prix à des prix égaux. Ce sont: Canadian Quarries Ltd (1954); Miron Quarry, Montreal Quarry, Mount-Royal Paving & Supplies Ltd et National Quarries.

L'an dernier, dans le même cas, la situation avait été la même. Comme l'an dernier, l'exécutif a décidé de tirer au sort le nom de la compagnie qui obtiendrait le contrat global plutôt que de diviser celui-ci en cinq. C'est National Quarries qui a été favorisée cette année.

121 véhicules vendus à l'enchère

Le comité Exécutif a autorisé hier le service de la Police à disposer, par vente à l'enchère, de 121 véhicules non réclamés depuis six mois. Tous ces véhicules sont actuellement remis à la fourrière municipale, 8655 de l'Épée.

Fermeture du chemin de la Côte St-Michel

Le service de la Circulation désire aviser la population que la pose d'une conduite d'eau principale de 36 pouces dans l'emprise du futur boulevard Métropolitain exigera la fermeture du chemin de la Côte St-Michel, entre l'avenue de Lorimier et la rue Chabot, à compter d'aujourd'hui.

Un chemin temporaire permettra aux véhicules en provenance de l'est d'atteindre l'avenue de Lorimier et de continuer sur la rue Jarry.

Durant les cinq jours qui suivront on recommandera aux conducteurs de véhicules venant de l'ouest sur le chemin Saint-Michel vers l'avenue Papineau, d'utiliser de préférence la rue Jarry, jusqu'à l'avenue de Lorimier.

"La France reste fidèle à l'Ouest", déclare le président Mollet à Moscou

MOSCOU (PA).—M. Guy Mollet, président du Conseil français, est arrivé ici mardi pour entreprendre des pourparlers devant mener, l'espère, au relâchement de la tension entre l'Est et l'Ouest. Mais il a déclaré que la France demeurera loyale envers ses alliés occidentaux. Il a précisé au premier ministre Boulganine qui était venu le recevoir à l'aéroport: "La France fait partie d'alliances, je dirais même d'une communauté, envers lesquelles elle entend demeurer fidèle". Il a cependant ajouté: "Cela s'accorde très bien avec le désir constant de recherche d'un règlement pacifique de tous les différends existant dans le monde".

M. Mollet est le premier homme politique important, parmi les trois grandes puissances occidentales, à visiter Moscou depuis la guerre.

Il a poursuivi: "Nous croyons à la continuation d'une détente et de la présence ici en est témoin. Nos pays sont intéressés à la solution rapide de nombreux problèmes internationaux: affaires européennes, question des Moyen et Extrême Orient, désarmement".

Les capitaux américains

Discrétion du nouvel ambassadeur américain

WASHINGTON (PC).—Le nouvel ambassadeur de Washington à Ottawa, M. Livingston T. Merchant, estime que les relations canado-américaines sont "plus importantes" que les relations américaines avec tout autre pays du monde.

Le diplomate a précisé, au cours d'un interview, qu'il fonde cette opinion sur "l'intimité" de plus en plus étroite qui existe entre les deux nations et sur l'importance des liens économiques.

Les relations qu'entretiennent les deux pays au sein d'organismes internationaux qui jouent un rôle majeur dans le monde aujourd'hui, comme les Nations unies et l'Otan, constituent un autre facteur.

L'un des principaux adjoints du secrétaire d'Etat en sa qualité de spécialiste des affaires européennes depuis deux ans, M. Merchant quitte Washington demain pour Ottawa où il succède à M. R. Douglas Stuart qui a pris sa retraite après trois ans dans la capitale canadienne. M. et Mme Merchant se proposent de faire un voyage dans le nord et de regagner Ottawa lundi.

Réserve d'un diplomate

Invité à donner son avis sur la controverse relative à l'importance des capitaux américains dans l'industrie canadienne, M. Merchant s'y est refusé, soulignant qu'il préfère s'établir solidement à Ottawa avant de commenter des problèmes de cette nature.

Le nouvel ambassadeur a fait savoir qu'il s'était familiarisé avec les questions touchant le niveau des Grands Lacs, la canalisation et d'autres problèmes communs.

M. Merchant reconnaît que les relations canado-américaines sont de plus en plus complexes, ce qui lui paraît inévitable en raison de l'expansion commerciale de l'augmentation de la productivité et des contacts plus fréquents entre Canadiens et Américains.

Sur le plan international, souligne M. Merchant, les deux pays ont un rôle à jouer et font face à des problèmes d'ordre universel.

Le nouvel ambassadeur compte visiter le Canada le plus possible n'ayant fait jusqu'ici qu'un petit nombre de voyages dans notre pays. Si les circonstances le permettent, il se propose d'être à Calgary le 7 juin pour remettre la citation du président des États-Unis au 2^e bataillon d'infanterie légère Princess Patricia qui s'est signalé par son héroïsme en Corée.

M. Merchant connaît bien M. Pearson, le ministre des Affaires extérieures, qu'a séjourné déjà à Washington comme ambassadeur du Canada. En M. Pearson, il voit "une des grandes personnalités du monde aujourd'hui".

"Nous avons joué dans la même équipe amateur de la balle molle. Mike était premier but et je jouais à l'arrêt-court."

Il compte maintenir d'étroites relations avec M. Pearson au chapitre des efforts tendant à mettre en valeur les aspects non militaires de l'Otan.

M. Merchant envisage avec intérêt la course qu'il fera dans le carrosse du gouverneur général jusqu'à Rideau Hall pour présenter à M. Massey ses lettres de créance à son arrivée dans la capitale.

Autre son de cloche

HALIFAX (PC).—Le secrétaire d'Etat britannique aux relations du Commonwealth, le comte de Home, a affirmé aujourd'hui que le Canada ne devrait pas craindre la domination américaine, à cause de l'afflux des capitaux américains au pays.

"Il y a tant à faire, a-t-il poursuivi, que je crois qu'il y a de la place pour tous ceux qui ont de l'argent à placer."

Lord Home en est à sa première visite au Canada. Il a révélé que la Grande-Bretagne, en dépit de ses difficultés financières, a trouvé moyen de placer plus de \$80,000,000 au Canada, l'an dernier. Il a ajouté que le placement des capitaux anglais à l'étranger en 1955 a atteint environ \$300 millions.

Le secrétaire d'Etat aux relations du Commonwealth a en outre affirmé que la transition des colonies asiatiques au rang d'États autonomes a renforcé le Commonwealth, plutôt que de l'avoir affaibli.

Le Ceylan, a-t-il prédit, demeurera au sein du Commonwealth, avec la forme d'une République.

"Naturellement, dit-il, c'est à eux qu'il appartient de décider, et il ne fait pas de doute qu'il y aura certains ajustements à effectuer. Je crois cependant et j'espère même que le Ceylan demeurera un membre important et actif de la grande famille du Commonwealth."

La politique coloniale de la Grande-Bretagne a été mal comprise sinon méinterprétée, à son avis. Son principal objectif a été de développer des territoires coloniaux en pensant qu'ils pourraient un jour devenir des États indépendants au sein du Commonwealth.

"Tel a été notre idéal en Asie, dit-il, et tel est-il ailleurs".

Ville à vendre en Ontario!

Ajax, Ont. (PC).—Ville à vendre: superficie, 2,000 acres, population, 6,700; emplacements industriels de choix sur les bords du lac Ontario, services de chemin de fer et de grandes routes. Au plus offrant, s'acquiesce auprès de la Société centrale d'hygiène et de logement, Ottawa.

La Société vient de mettre en vente les propriétés encore sises à Ajax, à 15 milles à l'est de Toronto. Ces propriétés représentent les trois quarts de la superficie de la ville. Elles comprennent des constructions domiciliaires, industrielles et commerciales, de même que des champs.

Le maire Kenneth Smith, faisant rapport au conseil municipal, lundi, de l'entrevue qu'eut lieu le 3 mai entre une délégation d'Ajax et les autorités de la Société centrale, a annoncé que l'agence gouvernementale avait décidé de disposer de tous les biens-fonds qu'elle possède encore ici. Leur valeur n'a pas encore été déterminée.

Ajax est devenue municipalité l'an dernier. Elle naquit avec la Seconde Guerre mondiale, quand les Défense Industries Limited en choisirent l'emplacement pour y ériger un arsenal et y construire 300 maisons à l'usage des ouvriers. La SCHL en hérita en 1949 et la transforma en région industrielle. La population se multiplia et la ville prit naissance.

Achat de l'aqueduc

Le conseil municipal a approuvé l'achat du réseau d'aqueduc à \$35,741, mais refusa celui du château-d'eau, parce qu'il était délabré. Ce voyant la SCHL "l'a donné par dessus le marché".

Les Syndicats nationaux de Shawinigan dénoncent le candidat de M. Duplessis

Dans le comté de Saint-Maurice

Le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan vient de se prononcer ouvertement et officiellement contre le candidat de l'Union nationale dans le comté de Saint-Maurice, M. Gaston Hardy, maire de Shawinigan Falls.

Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil central expose au long les raisons pour lesquelles il se prononce contre M. Hardy et contre le gouvernement actuel.

Voici le texte de cette résolution:

Attendu que le monde ouvrier est actuellement aux prises avec une campagne plus ou moins camouflée de réaction antisyndicale qui, chaque jour, prend des proportions toujours grandissantes;

Attendu que les gouvernements semblent avoir épousé cette cause avec une grande docilité et parfois avec un empressement des plus étranges;

Attendu que les gouvernements adoptent, durant certains conflits ouvriers, une attitude résolument antisyndicale et se même allés jusqu'à faire emprisonner des chefs ouvriers coupables du seul crime d'avoir accompli leur devoir, et maltraiter des travailleurs par leur police;

Attendu que, dans d'autres conflits, les gouvernements ont négligé de faire leur devoir en vue d'arriver à une médiation efficace;

Attendu que dans l'interprétation et l'application des lois ouvrières de la province, les gouvernements ont fait preuve et continuent à faire preuve d'une partialité honteuse et d'un parti pris constant contre les ouvriers et en faveur des compagnies;

Attendu que, dans la province de Québec, les gouvernements, malgré toutes leurs promesses, continuent à tolérer et même à encourager la création d'union de compagnie;

Attendu qu'au cours des quatre dernières années, l'assemblée législative n'a donné aux travailleurs aucune loi satisfaisante et qu'un grand nombre de représentants n'ont pas pris la parole à l'assemblée législative ni posé aucun geste pour défendre les ouvriers;

Attendu que les mesures, les doctrines et les lois des gouvernements actuels mettent en péril les intérêts professionnels de tous les membres des corps affiliés à notre conseil central;

Attendu que le candidat du parti au pouvoir, lors des prochaines élections du 20 juin, a manifesté clairement au cours des arrêts de travail de l'été dernier et en d'autres occasions qu'il appuie la politique antisyndicale de la coalition gouvernementale-policière-patronale;

Attendu qu'il est d'une extrême urgence d'assurer la survie du mouvement syndical en face des puissances de réaction et d'obtenir des améliorations indispensables dans les domaines législatif et social;

Attendu également qu'il est très important, malgré le manque de représentation des milieux ouvierris à Québec, à cause de la distribution inadéquiate des comités, que tous les travailleurs exercent le 20 juin prochain leur droit et leur devoir de citoyen et d'électeur;

Attendu enfin qu'il entre nettement dans le rôle du mouvement syndical d'éclairer les électeurs ouvriers et toute la population de notre région sur ceux qui les représentent ou veulent les représenter à Québec;

Le Conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, réuni en assemblée plénière à Shawinigan-Falls le 13 mai 1956, décide à l'unanimité de:

(1) lancer un appel à tous les travailleurs de se présenter aux urnes le 20 juin prochain, en vue d'exercer leur droit et leur devoir de citoyen et d'électeur;

(2) réitérer le fait que le Conseil central n'est lié à aucun parti politique;

(3) déclarer que le parti actuellement au pouvoir et son candidat dans le comté de Saint-Maurice ne sont pas des amis du syndicalisme libre et démocratique;

(4) mandater son comité d'orientation politique en vue d'assurer la publication d'un programme législatif du C.T.C.C. d'organiser, en collaboration avec l'Exécutif du Conseil central, une ou des assemblées syndicales en vue d'expliquer ce programme, et d'utiliser tout autre moyen légitime à sa disposition pour les mêmes fins, dans la limite des prévisions budgétaires.

La construction de deux écoles supérieures pour garçons de la Commission des Écoles catholiques de Montréal commencera d'ici quelques semaines. Elles seront terminées pour septembre 1957. Il s'agit des écoles supérieures "Mgr Georges-Gauthier" construite à l'angle du boulevard Gouin et de la rue St-Hubert, et d'une autre qui n'est pas encore baptisée, à l'angle du boulevard Lapointe et de la rue De Teck, dans l'est de la métropole. Le contrat de la première a été confié à "Construction Omega", pour la somme de \$674,152, et celui de la seconde à "D'Amours et Frères", pour \$708,000. Dans les deux cas, les deux constructeurs seraient les plus bas soumissionnaires. Ces décisions ont été prises, hier après-midi, au cours d'une réunion régulière des commissaires.

Deux écoles en voie de construction

La construction de deux écoles supérieures pour garçons de la Commission des Écoles catholiques de Montréal commencera d'ici quelques semaines. Elles seront terminées pour septembre 1957. Il s'agit des écoles supérieures "Mgr Georges-Gauthier" construite à l'angle du boulevard Gouin et de la rue St-Hubert, et d'une autre qui n'est pas encore baptisée, à l'angle du boulevard Lapointe et de la rue De Teck, dans l'est de la métropole. Le contrat de la première a été confié à "Construction Omega", pour la somme de \$674,152, et celui de la seconde à "D'Amours et Frères", pour \$708,000. Dans les deux cas, les deux constructeurs seraient les plus bas soumissionnaires. Ces décisions ont été prises, hier après-midi, au cours d'une réunion régulière des commissaires.

Visite de trois jours

Pour sa part, M. Massey quitte la capitale demain et se rendra visiter Thériot Mines et Sherbrooke durant trois jours. C'est samedi soir qu'il assistera à la représentation finale du Festival national.

Il se rendra à Sherbrooke en train et de là, vendredi, parcourra en automobile les 65 milles qui séparent cette ville de celle de Thériot Mines, où il sera reçu par le maire, M. Rodolphe Caouette. Il visitera à cette occasion une mine d'amiante à ciel ouvert.

M. Massey dînera samedi soir à Sherbrooke, avec les autorités du Festival et par la suite verra la Compagnie de Montréal jouer "Les Insolites", de l'auteur montalais Jacques Languirand. Il des protestations véhémentes, et le président avait été mandé à Government House, samedi dernier, en le but d'y expliquer son geste.

À Ottawa, dans la journée, le premier ministre, M. St-Laurent, a déclaré aux Communes que le gouverneur général s'occupait lui-même de toute l'affaire, indiquant que le gouvernement s'en désintéresse. Il avait laissé entendre, la semaine passée, que l'incident était pris "en sérieuse considération".

La décision est apparemment attribuable à la seconde lettre que le président du festival, M. David J. Ongley, a écrite à quelque 3,000 amis de l'organisation en vue de s'exécuter de leur avoir fait parvenir, quelques jours plus tôt, une première lettre où il les invitait à encourager la maison Calvert Distilleries, l'un des parrains du festival.

"L'exécutif et moi convenons, a déclaré notamment l'avocat torontois, qu'il n'entre pas dans nos fonctions de mousser la vente d'un produit commercial."

Soulagé...

Sherbrooke.—M. Ongley a semblé soulagé lorsqu'on lui a fait connaître la décision du gouverneur général. Les gens de Sherbrooke et les membres du festival "seront très heureux", a-t-il dit. La première lettre qu'il avait rédigée et expédiée à l'insu de M. Massey avait soulevé ici et là des

LOCAL IDEAL POUR NOS GRANDS-PARENTS

plusieurs services disponibles

30 logements pour 30 personnes seules ou 30 couples âgés

Le meilleur choix aux premiers arrivés

Tous les services requis

Le Pavillon St-Roch est situé dans un quartier résidentiel, à proximité de l'église St-Roch, de la gare Jean Talon, des magasins et des tramways ou autobus conduisant dans toute la ville.

Le Pavillon offre de nombreux services facultatifs: visite mensuelle du médecin, aide gardemalade résidentielle, repas quotidiens, visite régulière du prêtre. Chaque logis est loué, meublé ou non, selon le besoin.

Venez visiter ce magnifique Pavillon. C'est une initiative qui résout le problème des personnes âgées seules ou des vieux couples. Ils ont besoin d'un foyer bien à eux. Ils l'ont mérité.

LA MEILLEURE MANIERE D'HONORER VOS PARENTS C'EST DE LES AIDER DANS LEUR VIEillesse

LE PAVILLON ST-ROCH

7795 avenue Querbes, — MONTREAL — DO. 5941

Le Grand Prix

LE SECRET D'ALBERT LE CÉLIBATAIRE POPULAIRE

Albert sert toujours KINGSBEER

DEPUIS 1910—LA MEILLEURE LAGER AU CANADA

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 16 MAI 1956

M. Massey, le commerce et la Souveraineté

M. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, c'est-à-dire vice-roi, a une haute idée de ses fonctions. Il entend qu'on le respecte. Patron d'honneur du Festival d'art dramatique, il s'est senti humilié par le geste de M. David J. O'Gley: on sait que le président du Festival avait suggéré à ses 3,000 collaborateurs de ne pas oublier la distillerie Calvert, qui se montre généreuse pour l'oeuvre en question. Il fut sommé par M. Massey de se rendre à Ottawa, dut s'expliquer et finalement s'excuser d'avoir mêlé le commerce et l'art.

Des malins diraient que cela se passe quotidiennement à CBFT et qu'on y fait moins de chichi. A quoi M. Massey pourrait répondre que dans un rapport qui porte son nom il fut suggéré de faire la part moins large au commerce, à la radio et à la télévision.

Pour en revenir au Festival, nous croyons que M. Massey a eu pleinement raison de se montrer soucieux. La circulaire à tendance commerciale était rédigée sur la papeterie officielle du Festival. Le nom de M. Massey y figurait à la place d'honneur. Ainsi la Couronne, que le vice-roi représente, semblait patronner le whiskey en même temps que le théâtre. Ce compagnonnage ne convient-elle pas au théâtre. Il devenait choquant si on l'associait au symbole de l'autorité la plus haute du Commonwealth.

Cette réaction contre les excès de la publicité commerciale est saine. On ne méprise pas celle-ci en elle-même, mais on l'estime souvent indisciplinée. Il y a des lieux où elle ne devrait pas pénétrer. Il y a des fonctions sur lesquelles elle ne devrait pas poser la patte.

Mais pourquoi M. Massey s'arrêterait-il en si bon chemin? Il est furieux de ce qu'on ait accolé son nom à celui d'une distillerie. Comment pourra-t-il souffrir qu'on accole celui d'Elizabeth II à une entreprise commerciale hôtelière?

Il nous semble que la monarchie est impliquée là de manière bien plus directe. C'est le nom même de Sa Majesté la reine Elizabeth qui servira d'enseigne à un commerce. Ce commerce est sans doute respectable en lui-même. Mais il ne va pas sans risque.

On y consomme beaucoup de ces alcools auxquels M. Massey n'a pas voulu qu'on l'associe. Malgré la plus stricte surveillance, il s'y passe des choses que notre pudeur à tous n'empêche de désigner plus clairement. Ainsi nos amis américains, qui viennent se détendre chez nous, pourrions-ils se vanter au retour des formidables cuites qu'ils auront prises à l'Elizabeth II. Les loyaux sujets de Sa Majesté associeront son nom à des activités plus clandestines encore.

Ce sont des choses que les héros disparus peuvent souffrir sans trop de dommage. Mais M. Massey, qui vient de montrer sa délicatesse, acceptera-t-il qu'on traite de la sorte le nom de la Souveraineté?

Nous en parlons légèrement, étant républicains. Mais tel n'est pas le cas de M. Massey, qui est vice-roi, autant dire vice-reine. Comment peut-il souhaiter que le nom de la Souveraineté régnante soit mêlé aux activités commerciales de la métropole canadienne?

Comment peut-il vouloir que ce nom soit entraîné en plein cœur d'une controverse? Or tel est bien le cas: des centaines de mille Canadiens, dont plusieurs Anglo-Canadiens, ont fait savoir qu'à leur avis l'hôtel des Chemins de fer nationaux devrait s'appeler autrement. La discussion emplit les pages des journaux et des revues. Le maire de Montréal a formellement demandé qu'on choisisse un autre nom et il a expliqué pourquoi.

Dans sa propagande électorale, l'Union nationale utilise ce mauvais choix comme un argument contre les libéraux. Cela, sans doute, est un geste audacieux. M. Duplessis ayant refusé de discuter la question à l'Assemblée législative, tandis que les libéraux provinciaux voulaient se prononcer contre l'Elizabeth II. Mais nous en sommes au point où le nom de la reine sert de slogan électoral. Cela vaut bien une distillerie, sans doute?

Enfin, M. Massey a montré de l'énergie. Il a convoqué M. O'Gley à Rideau Hall et obtenu qu'il se rétracte. Ne pourrait-il avoir une conversation aussi franche et amicale avec M. Donald Gordon?

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Désarmement

Moscou annonce une diminution notable de ses forces armées. Venant après la diminution de 650,000 hommes annoncée l'an dernier, celle de 1,200,000 hommes qui aurait lieu d'ici mai 1957 représenterait un désarmement notable. Il est vrai que cela n'est sujet à aucun contrôle et peut n'être que de la propagande. Toutefois, la nouvelle offensive économique des Soviétiques vers les pays sous-développés rend plausible une diminution des forces militaires, car des secours promis à l'Asie libre exigent une plus forte production agricole et industrielle.

Ce qui contribue aussi à rendre cette information plausible, c'est que dans l'hypothèse où l'U.R.S.S. ne projeterait pas de guerre prochaine, elle a intérêt à réduire son lourd appareil militaire. Elle imite ainsi les États-Unis qui ont déjà commencé à restreindre les effectifs d'infanterie pour concentrer l'effort défensif sur l'aviation. C'est la conséquence du développement des armes atomiques.

Si la Russie diminue sensiblement son budget militaire, et accentue d'autant son effort économique en Asie, cela ne pourra manquer d'avoir une influence en Occident où les armements représentent un lourd fardeau financier. Cependant, même avec leur suprématie atomique, les États-Unis et la Russie pourrissent plus facilement réduire leurs armées classiques dans le cadre d'un accord général qui comporterait une diminution analogue des autres armées, et incluant au moins dans une certaine mesure les armes nucléaires et un contrôle adéquat.

La nouvelle de Moscou ne manquera pas d'accroître les rumeurs que des négociations sont déjà en cours entre les États-Unis et l'U.R.S.S. Et comme l'Allemagne reste un obstacle majeur à un tel accord, il est fort possible que l'on revienne à l'idée d'une zone neutre et démilitarisée. C'est déjà le cas de l'Autriche; si l'on y ajoutait l'Allemagne, la limitation des armées française et anglaise à quelque 650,000 ou 750,000 hommes chacune — chiffres mentionnés dans les plans soumis au sous-comité de l'O.N.U. — paraîtrait plus acceptable.

Élimination des taudis

Parmi les promesses électorales que M. Lapalme a formulées lundi, la plus considérable est peut-être celle qui concerne les taudis. Le chef libéral a promis un projet de grande envergure pour aider les 200,000 Montréalais qui vivent dans des logements insalubres. D'après le nombre de personnes qui vivent dans la zone de démolition du plan Dozois, cette promesse équivaut donc à quarante ou cinquante plans Dozois.

Un tel programme est le seul qui soit à la mesure des besoins de Montréal en matière d'habitation. C'est une entreprise qui exigera un bon nombre d'années, mais qu'il faudrait envisager comme un tout, en appliquant à ce problème capital des éléments de solution qui vaudraient pour l'ensemble, compte tenu des besoins particuliers des quartiers et des populations en cause. On peut envisager divers remèdes à cette plaie sociale des taudis, mais une chose est certaine, c'est que l'entreprise privée de la construction, comme elle fonctionne à Montréal depuis dix ans, est radicalement incapable de supprimer les taudis ou de procurer des logements convenables aux prix que peuvent payer les petits salariés, et donc qu'il faudra une intervention des pouvoirs publics.

Puisque la campagne électorale s'y prête, il serait bon de savoir ce que pensent sur ce sujet les dirigeants de l'Union Nationale. M. Duplessis a parlé du plan Dozois et de l'aide provinciale qu'il a promise pour sa réalisation. Mais le nettoyage de ce secteur, pour nécessaire et urgent qu'il soit, ne doit être qu'un commencement. Il a du reste subi de

trou longs délais et ne sera vraiment commencé qu'à l'automne si tout va bien. C'est donc une raison pour se montrer plus exigeant sur le rythme des programmes qui devront suivre celui-ci si l'on veut attaquer le problème dans toute son ampleur.

Chypre

Le gouvernement anglais vient de remporter aux Communes un vote approuvant son attitude à Chypre. C'est probablement la seule approbation qu'il pourrait obtenir dans le moment; et la discipline du parti a probablement joué un plus grand rôle dans cet appui que la conviction intime des députés.

Le seul argument des Anglais est d'ordre militaire; or les bases militaires de ce genre ont de moins en moins de valeur avec les développements de l'aviation, des projectiles guidés et des armes nucléaires. La question de prestige ne se pose pas, car au point où en sont les choses le plus mauvais compromis serait considéré dans le monde comme un geste plus sage que cette pénible manifestation d'une force qui n'est pas efficace.

Tout indique que Londres finira par perdre la partie. L'opinion mondiale ne tolérerait pas une politique de violence qui pourrait maintenir l'ordre à la façon des dictateurs ou des empires coloniaux du passé. Du moment que les moyens permis sont limités, et qu'on ne répond au terrorisme que par une terreur analogue, on aura la répétition de ce qui s'est passé en Palestine. Les Chypriotes prennent les moyens qui ont permis aux Juifs il y a dix ans de chasser les Anglais. Ce n'est pas le vote des Communes anglaises qui changera les données du problème.

P.S.

La Bible vous parle

L'homme qui sait ouvrir la main se réjouira, mais les prévaricateurs, à la fin disparaîtront. (Eccl. 40, 14).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Le rapport Tremblay (XVI) Quelques solutions au problème financier des municipalités et des Commissions scolaires

par Gérard FILLON

"L'aménagement des finances municipales et scolaires, lit-on dans le rapport Tremblay, dépend en premier lieu, d'une redéfinition et d'une redistribution des fonctions et, en second lieu, de l'organisation rationnelle des revenus."

Sur quels principes doit être fondée cette définition des fonctions des communautés locales? Le rapport affirme que "la communauté locale est l'unité de base d'une société politique du type fédératif et démocratique." En partant de ce principe, les commissaires suggèrent que les fonctions locales soient classées en trois grandes catégories: 1o celles qui, bien qu'effectivement locales sont de portée provinciale; 2o celles qui, bien qu'effectivement locales sont de portée provinciale; 3o celles qui, bien qu'effectivement locales sont de portée provinciale.

2o Celles qui répondent à des besoins régionaux et devraient être réparties entre les communautés d'une même région. 3o Celles qui sont proprement locales et qui doivent le demeurer, parce qu'elles correspondent à des fonctions qui de leur nature appartiennent à la communauté locale.

Municipalités satellites

Le rapport étudie en passant le problème des zones marginales et des municipalités satellites. Ces peuplements sont généralement faits au petit bonheur, sans plan d'ensemble, sans provisions pour les services publics essentiels. Les habitants de ces agglomérations ont été attirés par le bon marché des terres et le taux peu élevé des taxes foncières. Ces peuplements contiennent en germe des schémas de développement, source de difficultés financières et administratives.

Des ordonnances d'urbanisme sévères et rigoureusement appliquées préviendraient cet état de chose, affirment les commissaires. "Mais l'aspect financier de cette question est important au plus haut point, ajoute le rapport, et c'est celui qui nous touche de plus près, à cause de notre mandat. Ainsi sommes-nous d'avis que des mesures législatives — provinciales ou municipales — devraient être prises au plus tôt pour enrayer les tendances que nous venons d'indiquer."

Autour des agglomérations industrielles se créent assez souvent des villes-dortoirs. Certains sont riches, d'autres sont pauvres, selon que l'industrie principale est située dans l'une ou l'autre ville. Sans les nommer spécifiquement les enquêtes avaient probablement en tête des centres comme Arvida, Isle Malgou, Riverbend, Baie Comeau, Noranda, etc. Alors se pose le problème de l'entraide qui doit exister entre les villes vivant d'une même industrie ou d'un même groupe d'industries.

Sans proposer des solutions spécifiques, solutions qui peuvent varier d'une région à l'autre, le rapport tient à signaler l'existence du problème aux autorités compétentes.

Quelques allègements

Comme recommandations spécifiques visant à l'allègement du fardeau financier des municipalités, le rapport suggère que les municipalités urbaines, tout en gardant l'initiative de l'assistance sociale sous forme de premier secours, soient soulagées d'une partie de leurs fonctions actuelles.

Taxes des "neutres"

Au chapitre des commissions scolaires, le rapport propose l'imposition d'une taxe provinciale uniforme à toutes les entreprises industrielles et la répartition du produit de cette taxe sur l'ensemble de la province, de façon à faire bénéficier toutes les localités de l'expansion industrielle.

"La source de revenus que nous envisageons ici, précise le rapport, pourrait se canaliser vers l'enseignement, au moyen d'une taxe analogue à la taxe actuelle, dite des "neutres", mais qui serait provinciale et s'appliquerait au même taux à tous les "neutres" de la province selon une évaluation uniforme. Le produit de cette taxe de péréquation serait réparti entre les corporations scolaires, pour des fins, selon des taux, des proportions et des modalités à déterminer."

"L'Assemblée Statutaire des députés qui charpenta la Constitution des États-Unis d'Amérique en 1787, prit le nom de Convention Constitutionnelle, et les constitutions des différents États américains ont été élaborées et sont périodiquement révisées par des Conventions Constitutionnelles."

Dans le système de partis américain la nomination des candidats de parti pour un poste ou une élection, reposait au début entre les mains des délégués élus par les "primaries" ou élections primaires conduites dans chaque municipalité ou autre circonscription électorale. Ces délégués réunis en convention de parti choisissaient celui qu'ils croyaient le plus apte à brigrer les suffrages ou à remplir certaines fonctions. Le système de convention était universel aux États-Unis, à partir des conventions nationales des Partis Républicain et Démocrate qui eurent lieu aujourd'hui, nomment les candidats à la Présidence et à la vice-présidence, jusqu'aux Conventions de villes et de comités, qui nomment les candidats aux postes officiels.

Excepté pour la nomination de candidats aux plus hauts postes (président, vice-président), la convention a été remplacée par le mode d'élections préliminaires en maintes circonstances aux États-Unis. Ici elle est remplacée par les comités et les décisions secrètes de deux ou trois manitous du parti.

Dans notre système démocratique canadien, les Conventions restent en usage, du moins en surface, pour le choix des candidats de différents partis au poste de député de comté dans les parlements fédéral et provinciaux. Ces réunions où l'on est censé choisir le meilleur grain, et non se mériter l'application du proverbe chinois qui dit que l'homme blanc porte un monocle pour ne pas voir plus de choses qu'il ne peut en comprendre, devaient être précédées d'une messe ou d'un office religieux où l'on demanderait les lumières du St-Esprit, tant elles occupent de l'importance dans le fonctionnement normal de la vraie démocratie. C'est dans les conventions que l'on décide de la qualité de ceux qui s'affrontent pour la gouverne du pays.

Que seront les Conventions de 1956? Elles seront ce que vous les aurez faites, bonnes, médiocres ou mauvaises. Le vingt juin l'électorat passera cette semence au crible et les récoltes parleront.

les en les transférant à un organisme régional ou même à la Province. Quant à la voirie, le rapport fait sienne la recommandation du mémoire de l'Union des municipalités à l'effet que le gouvernement prenne "à sa charge le financement de la construction, de la réfection et de l'entretien, tant en hiver qu'en été, et sur tout leur parcours des routes d'un caractère provincial, même pour la partie qui se trouve à l'intérieur des limites municipales." Le rapport ajoute que cette recommandation est valable autant pour les municipalités urbaines que pour les municipalités rurales.

Accroissement des revenus

Allègement des dépenses d'une part, accroissement des revenus d'autre part. Voici ce que suggère le rapport Tremblay pour accroître les revenus des administrations locales.

Les impôts actuels sont susceptibles, dans beaucoup de cas, de donner un rendement supérieur à ce qu'ils rapportent présentement; c'est le cas particulièrement de l'impôt foncier. L'évaluation des biens-fonds est généralement mal faite (alors que la loi stipule que l'évaluation doit se faire à la valeur réelle, les rôles d'évaluation représentent généralement de 10 à 70% seulement de la valeur des propriétés immobilières. Les méthodes d'évaluation sont donc défectueuses et elles donnent lieu à des injustices flagrantes.

Le rapport recommande donc la création d'un "bureau uniforme des évaluations foncières (Equalization Board) comme il en existe maintenant dans beaucoup de provinces canadiennes. Ce bureau aurait juridiction dans toute la province, en vue de faire adopter partout des méthodes saines d'estimation, d'uniformiser d'une municipalité à l'autre, d'une région à l'autre, l'évaluation foncière et de faire des suggestions et recommandations pour améliorer l'état de chose actuel."

Si cette réforme fondamentale était appliquée, les municipalités et les commissions scolaires de la province tireraient un revenu accru de l'impôt foncier, sans pourtant surcharger la propriété foncière.

Taxes des "neutres"

Au chapitre des commissions scolaires, le rapport propose l'imposition d'une taxe provinciale uniforme à toutes les entreprises industrielles et la répartition du produit de cette taxe sur l'ensemble de la province, de façon à faire bénéficier toutes les localités de l'expansion industrielle.

"La source de revenus que nous envisageons ici, précise le rapport, pourrait se canaliser vers l'enseignement, au moyen d'une taxe analogue à la taxe actuelle, dite des "neutres", mais qui serait provinciale et s'appliquerait au même taux à tous les "neutres" de la province selon une évaluation uniforme. Le produit de cette taxe de péréquation serait réparti entre les corporations scolaires, pour des fins, selon des taux, des proportions et des modalités à déterminer."

"L'Assemblée Statutaire des députés qui charpenta la Constitution des États-Unis d'Amérique en 1787, prit le nom de Convention Constitutionnelle, et les constitutions des différents États américains ont été élaborées et sont périodiquement révisées par des Conventions Constitutionnelles."

Dans le système de partis américain la nomination des candidats de parti pour un poste ou une élection, reposait au début entre les mains des délégués élus par les "primaries" ou élections primaires conduites dans chaque municipalité ou autre circonscription électorale. Ces délégués réunis en convention de parti choisissaient celui qu'ils croyaient le plus apte à brigrer les suffrages ou à remplir certaines fonctions. Le système de convention était universel aux États-Unis, à partir des conventions nationales des Partis Républicain et Démocrate qui eurent lieu aujourd'hui, nomment les candidats à la Présidence et à la vice-présidence, jusqu'aux Conventions de villes et de comités, qui nomment les candidats aux postes officiels.

Excepté pour la nomination de candidats aux plus hauts postes (président, vice-président), la convention a été remplacée par le mode d'élections préliminaires en maintes circonstances aux États-Unis. Ici elle est remplacée par les comités et les décisions secrètes de deux ou trois manitous du parti.

Dans notre système démocratique canadien, les Conventions restent en usage, du moins en surface, pour le choix des candidats de différents partis au poste de député de comté dans les parlements fédéral et provinciaux. Ces réunions où l'on est censé choisir le meilleur grain, et non se mériter l'application du proverbe chinois qui dit que l'homme blanc porte un monocle pour ne pas voir plus de choses qu'il ne peut en comprendre, devaient être précédées d'une messe ou d'un office religieux où l'on demanderait les lumières du St-Esprit, tant elles occupent de l'importance dans le fonctionnement normal de la vraie démocratie. C'est dans les conventions que l'on décide de la qualité de ceux qui s'affrontent pour la gouverne du pays.

Que seront les Conventions de 1956? Elles seront ce que vous les aurez faites, bonnes, médiocres ou mauvaises. Le vingt juin l'électorat passera cette semence au crible et les récoltes parleront.

En moins de deux ans

En moins de deux ans, le "Mac Carthyisme" a cessé d'être le problème numéro un de l'Amérique, et il est devenu celui de l'infirmité communisme au gouvernement redevenue un des thèmes principaux de la prochaine campagne électorale. Néanmoins, la commission des activités antiaméricaines fait de son mieux pour raviver les vieilles terreurs, et recrée le climat d'"espionnage" par des enquêtes sur l'attribution de passe-ports, sur les "enlèvements" de réfugiés du rideau de fer par les diplomates com-



"Y a donc pas moyen d'avoir quelque chose de canadien?"

Lettres au "Devoir"

Les conventions

taires des quatre années à venir nous diront si oui ou non les conventions ont été ce qu'elles auraient dû être.

L. G. Bertrand pharmacien

Réveil

M. le Rédacteur,

Le président des Chemins de fer nationaux se rappellera peut-être longtemps la gaffe monumentale qu'il a commise en ignorant les Canadiens français lorsqu'il a nommé le nouveau "Queen Elizabeth". Ce serait malheureux pour lui, mais peut-être lui en coûtera-t-il avant que la question soit définitivement réglée. Par son geste, M. Donald Gordon pourra se glorifier d'avoir réveillé le chat qui dort. Son attitude provocante a été un bienfait pour stimuler le patriotisme somnolent des Canadiens français.

Remercions ce haut personnage de nous avoir fait connaître les bienfaits de l'injection Gordon. Celle-ci nous a réveillés. M. Gordon a fait plus pour nous stimuler à l'action que n'aurait produit des dizaines de discours St-Jean-Baptiste à l'emporte-pièce. La transformation a été telle

que l'on reconnaît à peine les Canadiens. Nos amis des Cantons de l'Est sont plus enthousiastes que jamais et nous annoncent un programme général de refrancisation qui est quasi révolutionnaire. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal suggère que le nouveau boulevard métropolitain porte le beau nom de Boulevard de France et que les ronds-points aient des noms de provinces françaises.

De la région de Québec, les nouvelles sont également encourageantes. Sous la pression de l'opinion publique, les raisons sociales finiront bien par se franciser, ce qui voudra dire que nous avons enfin compris qu'il est de notre intérêt de montrer un visage français, le réveil semble être réel. Les artisans de la première heure n'auront donc pas travaillé en vain.

A LEBLANC Irberville

Lettre de Londres

Le tabac et le cancer du poulmon

par Jean WETZ

Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde.

LONDRES — Pour une fois, les Communes ont discuté d'un sujet qui touche tous les Britanniques sans distinction de partis: il s'agit du tabac et de son effet — qui reste discuté — sur la fréquence des cas de cancer pulmonaire.

M. Turton, le ministre de la santé, n'a d'ailleurs pas jeté une lumière très nouvelle sur ce problème plutôt complexe et qui soulève des passions très vives au sein d'une société où le tabac est un peu l'opium du peuple. S'agissant sur les travaux d'une commission d'experts médicaux, le ministre a réaffirmé un peu plus catégoriquement qu'en de précédentes occasions qu'il existerait sur le plan statistique "une corrélation indéniable" entre l'usage de la cigarette et la fréquence du cancer du poulmon. Les décès dus à cette maladie seraient vingt fois plus nombreux chez les fumeurs que chez ceux qui s'abstiennent de fumer.

Le tabac "vice dangereux"

Mais en toute franchise M. Turton a précisé que les connaissances actuelles des spécialistes ne seraient pas suffisantes pour affirmer catégoriquement que le tabac causerait le cancer. Bien que le ministre ne soit pas entré dans le détail des recherches, on sait que les savants britanniques qui se sont attaqués à ce problème prétendent tout au plus avoir découvert dans la fumée des cigarettes cancérogènes: l'une résulterait de la combustion du tabac et du papier, l'autre trouverait son origine dans les insecticides utilisés par les planteurs de tabac. Mais bien des questions restent à résoudre par les hommes de science pour prouver l'importance de leur action. Aucune controverse politique n'a jamais stimulé une telle débâcle de spéculation scientifique chez les simples citoyens. Les amateurs d'herbe à Nicot découvrent d'un ne façon spontanée les meilleurs arguments capables de démolir tous les rapports d'experts et de justifier ainsi un "vice" dont presque personne ne veut admettre le danger éventuel. Pourquoi, demandent la plupart des Anglais, les statistiques seraient-elles beaucoup plus "indulgentes" à l'égard des fumeurs de pipe si c'est bien la fumée du tabac qui est considérée comme nocive? Pourquoi les non-fumeurs peuvent-ils, eux aussi, être victimes du cancer du poulmon? Pourquoi les habitants des villes sont-ils beaucoup plus souvent atteints par le mal, alors que la consommation du tabac dans les campagnes est au moins aussi considérable?

A ces questions on pourrait répondre que la pipe constitue une sorte de filtre où se dépose justement une partie de la substance cancérogène, que les non-fumeurs peuvent eux aussi être victimes du cancer des poulmons

parce que le tabac ne constitue qu'un facteur possible de cancérisation et non le seul. Personne n'étant pour l'instant en mesure de donner une réponse convaincante de telles questions, cela suffit à rassurer la masse des fumeurs.

"Bienfait psychologique"

Les fabricants de cigarettes, dont les intérêts considérables risquent d'être affectés, s'efforcent de justifier le scepticisme des fumeurs. M. Turton a affirmé que le nombre des décès dus au cancer du poulmon serait passé de 2286 en 1931 à 17,271 l'année dernière. Mais, en face de cette augmentation de 700 pour cent, les "marchands de tabac" proclament sur un ton triomphal que l'accroissement de la consommation de tabac, entre les mêmes années, aurait atteint seulement 50% et que la relation causale serait extrêmement douteuse. Ils ne craignent pas de soutenir que le tabac apporte, aux peuples des bienfaits physiologiques et psychologiques auxquels on n'aurait pas encore prêté une attention suffisante. En toute justice, il faut reconnaître que les compagnies britanniques de tabac ont elles-mêmes donné 250,000 livres sterling à la commission médicale qui étudie le bienfait du cancer du poulmon. Cette attitude objective et généreuse leur permet donc d'affirmer aujourd'hui qu'elles font tout leur possible pour découvrir la vérité et pour protéger éventuellement les fumeurs.

Quant au gouvernement il a jugé prudent de se réfugier lui aussi dans l'incertitude. Encore quelques protestations se sont-elles élevées lorsque le tabac a été refusé d'ouvrir une grande campagne de publicité qui aurait évidemment pour résultat accessoire de faire perdre chaque année quelques centaines de millions au moins au chancelier de l'Echiquier. A vrai dire pourtant, il semble que la plupart des Anglais — et des Américains — étant des fumeurs, sont d'accord pour ne pas trop s'appesantir sur un sujet troublant. Les avocats de cette thèse ont même découvert un argument massif en faisant observer que le bruit fait autour de la nocivité du tabac provoquerait des réactions hypochondriques et que les victimes s'empresseraient, en conséquence, de fumer un peu plus pour calmer leurs nerfs! Si les effets du tabac demeurent donc aussi douteux que jamais, la virtuosité dialectique dont les fumeurs font preuve en cette occasion semblerait confirmer en tout cas que le tabac stimule l'activité intellectuelle des Anglais...

Dans le port de Montréal

Voici la liste des navires à quai dans le port de Montréal, telle que communiquée hier midi par le bureau du port. A cette liste, il convient d'ajouter les navires arrivés depuis dans le port, tels que signalés à proximité de Montréal dans le bulletin du Service des signaux.

Qual.	Nom	Catégorie	Tonnage	Agents
Ric. P.	Brown Beaver	Fluvial	1190 Upper Lakes	
Ric. P.	John B. Richards	Fluvial	1236 Upper Lakes	
Ric. P.	David Barclay	Fluvial	1204 Colonial SS.	
Ric. P.	Kimpoint	Fluvial	1148 C.S.L.	
Se 85	Paul Martin	Fluvial	1157 Colonial SS.	
7E	Georg Rusa	Océanique	1247 Robert Reford	
1W	Winkental	Océanique	1247 Robert Reford	
9W	Hosville	Océanique	2507 Kerr SS.	
10W	Hawk	Océanique	4248 Triton SS.	
Ha. 2	Trenton	Fluvial	1123 Colonial SS.	
Ha. 3	Coronado	Océanique	4883 Cunard SS.	
Ha. 4	Hastings	Fluvial	1128 C.S.L.	
Ha. 5	Arabis	Océanique	5073 Cunard SS.	
Ha. 6	Cloncaster City	Océanique	2031 Furness Withy	
Ha. 7	Condessa	Océanique	6243 Furness Withy	
Ha. 8	Wheaton	Fluvial	1204 Colonial SS.	
Ha. 9	Beaverford	Océanique	7109 Can. Pac. SS.	
Ha. 10	Maple Cove	Océanique	5817 Can. Pac. SS.	
K.E.P.	Edwin T. Douglass	Fluvial	1275 Upper Lakes	
K.E.P.	Adm. Connell	Fluvial	1199 Colonial SS.	
Ha. 10	C.A. Ansell	Fluvial	1180 Colonial SS.	
Ha. 11	Oleberg	Fluvial	1200 C.S.L.	
Ha. 12	Vasholm	Océanique	6972 Amer. Line	
Ha. 13	Manchester Vanguard	Océanique	1169 Colonial SS.	
J.C.P.	Frank Wilkinson	Fluvial	1161 Colonial SS.	
Ha. 15	Clay Ford	Fluvial	1184 Colonial SS.	
Ha. 16	P.W. Moore	Fluvial	1184 Colonial SS.	
Ha. 17	Rathlin Head	Océanique	4833 C.S.L.	
Ha. 18	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 19	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 20	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 21	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 22	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 23	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 24	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 25	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 26	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 27	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 28	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 29	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 30	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 31	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 32	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 33	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 34	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 35	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 36	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 37	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 38	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 39	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 40	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 41	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 42	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 43	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 44	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 45	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 46	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 47	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 48	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 49	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 50	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 51	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 52	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 53	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 54	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 55	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 56	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 57	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 58	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 59	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 60	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 61	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 62	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 63	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 64	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 65	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 66	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 67	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 68	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 69	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 70	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 71	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 72	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 73	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 74	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 75	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 76	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 77	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 78	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 79	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 80	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 81	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 82	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 83	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 84	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 85	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 86	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 87	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 88	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 89	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 90	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 91	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 92	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 93	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 94	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 95	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 96	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 97	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 98	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 99	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	
Ha. 100	John A. France	Fluvial	1146 Colonial SS.	

Navigation sur le fleuve et vers les grands lacs

Voici la liste des navires, heures de passage et position, telle que communiquée hier à 2 h. 30, par le Service des Signaux.

DE MONTREAL A QUEBEC

Clair, léger vent nord-ouest

Montant: 9:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Descent: 10:00 a.m. "Belvoir", 11:00 a.m. "Levis".

Mme Louis Couture meurt à 79 ans

Madame Louis Couture, née Lucile Dorion, est décédée à son domicile, le 14 de mai, à l'âge de 79 ans et 4 mois, après une longue maladie. Elle laisse, outre son époux, deux fils, Laurent et Noël; deux filles, Antoinette (Mme Arthur Lefebvre), et Marguerite (Mme Fabien Oumet), un frère, M. Charles-Aimé Dorion, de Québec, et une sœur, Mme Joseph Rochon, de Montréal, ainsi que plusieurs petits enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-S. Vallée, 2548 rue Beaubien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 mai, en l'église St-Marc.

Descent: 9:00 a.m. "Canadian Leader".

NORTH SYDNEY, 575.

Montant: 9:25 a.m. "20 est".

10:00 a.m. "Lacina", 150 est.

SYDNEY, 595.

Montant: 9:40 a.m. "Wabana".

9:00 a.m. "Cape Breton".

BELLE ISLE, 739.

Epais brouillard, léger vent sud-est.

Etat des glaces: inobservables.

MONTREAL ET AMONT.

LACINIE.

Nuageux, sud-ouest.

Vers l'est: 9:45 a.m. "Sun Ingrid".

11:45 a.m. "Keyport", 12:50 p.m.

"Redriver".

Vers l'ouest: 12:20 p.m. "Transstream".

1:35 p.m. "Askot".

CASCADES, 22.

Nuageux, sud-ouest.

Vers l'est: 11:00 a.m. "Keybell".

11:50 a.m. "Rexford", 12:45 p.m.

"E.P. Murphy", 1:55 p.m. "Brita".

"Molene".

Vers l'ouest: 9:05 a.m. "Keynot", 1:05 p.m.

"Sprucebranch".

COTEAU, 34.

Nuageux, sud-ouest.

Vers l'est: 8:25 a.m. "Keynot", 9:05 a.m.

"Mapleleaf", 10:45 a.m. "J.H. Price", 1:55 a.m.

"Blue Cross", midi "Battleford".

Vers l'ouest: 11:55 a.m. "Grovedale".

12:30 p.m. "Edmonton".

CORNWALL, 41.

Clair, léger vent ouest.

Vers l'est: 11:05 a.m. "Edmonton".

Vers l'ouest: 10:15 a.m. "R.H. Marshall", 11:20 a.m.

"Geo. M. Carl", 1:15 p.m. "Keybell".

DICKINSON'S, 70.

Clair, léger vent ouest.

Vers l'est: 8:50 a.m. "Tecumseh", 9:35 a.m.

"Britannia", 12:20 p.m. "Clayton", 1:25 p.m.

"Easternhill".

Vers l'ouest: 10:00 a.m. "Redcloud".

GALOPS, 97.

Nuageux, léger vent ouest.

Niveau de l'eau: 10' 7".

Vers l'est: 9:30 a.m. "Tug Maple".

11:50 a.m. "Picton", 1:15 p.m. "Clémens Estier".

Vers l'ouest: 1:15 p.m. "Translake".

KINGSTON, 158.

Clair, nord-ouest.

Vers l'ouest: 11:35 a.m. "Ice Bird".

1:25 p.m. "Lily Schultz".

MOUVEMENTS DE LA FLOTTE

Les H.M.C.S. Wallaceburg, Salet Ste-Marie et Portage arriveront mardi, le 15 mai, et repartiront le vendredi 18 mai. Ces navires comptent à leurs bords 7 officiers et 100 matelots.

Les H.M.C.S. Algonquin, Haida et Iroquois, du Premier Soutien Escadron Canadien arriveront le mardi, 29 mai, et repartiront le lundi, 4 juin. Ces destroyers comptent 15 officiers et 240 matelots.

La frégate française l'AVENTURE arrivera le jeudi 12 juillet et repartira le mercredi 18 juillet (11 officiers et 110 matelots).

Les U.S.S. KYNE et SNYDER arriveront le vendredi 13 juillet et repartiront le lundi 16 juillet (12 officiers et 200 matelots).

Les problèmes de Montréal: les solutions de New-York

Congrès de la Chambre de Commerce de Montréal, à New-York, du 18 au 21 mai.

La croissance ultra rapide de Montréal donne une acuité extraordinaire à une foule de problèmes municipaux et métropolitains.

Les dirigeants de la Chambre de Commerce du district de Montréal qui avaient consacré le dernier congrès de cet organisme aux développements futurs de Montréal sous le thème "Montréal 1955-1975" ont décidé de revenir sur ce sujet en allant étudier sur place à New-York les solutions qu'on y a apportées et qu'on y apporte aux problèmes mêmes auxquels Montréal fait et fera face.

Les délégués de la Chambre profiteront donc de la fin de semaine de la fête de la Reine, du 1

LA FEMME au foyer et dans le monde

LE LAIT

Un aliment qui se boit

J'ai dans mon bureau un petit exhibit que je voudrais pouvoir montrer à tout le monde. Il s'agit d'une bouteille de lait entourée d'éprouvettes contenant les solides du lait. La plupart des gens sont très surpris de constater les quantités de solides provenant d'une seule pinte de lait. En effet, 13% du poids du lait est solide. Cette partie solide se répartit comme suit: 3.5% de protéine, environ 3.5% de gras, 4.9% de lactose et à peu près 0.8% de minéraux.

Parce que le lait se boit, on le met souvent au même rang que le thé, le café ou les breuvages carbonatés. En effet sur les menus de restaurants on voit généralement le café, le lait comme si tous ces breuvages faisaient partie d'une même famille. Cependant le lait est vraiment un membre d'une famille différente. C'est un aliment alors que les autres breuvages ne sont que de l'eau colorée.

Attention aux coups de soleil

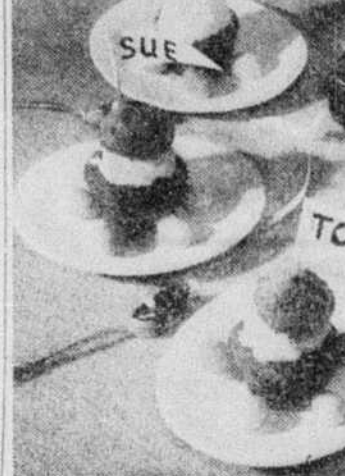
Un coup de soleil peut gâcher les vacances les plus agréables. Le citadin qui, la première journée qu'il passe au lac, reste des heures exposé aux rayons directs du soleil pour se bronzer la peau prend des risques. Il vaut beaucoup mieux commencer à se faire hâler au début de l'été en gisant au soleil, près d'une fenêtre ouverte au besoin, une quinzaine de minutes par jour. Augmentez jusqu'à vingt minutes par jour au bout d'une semaine, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'épiderme se bronze, ce qui vous protégera contre les coups de soleil. Il faut toujours porter un chapeau ou se couvrir la tête aux heures les plus chaudes de la journée.

Vous vous êtes peut-être déjà amusés à lire des tables sur la composition des aliments. Dans une profession, ces tables sont d'usage journalier. En regardant le pourcentage d'eau de bien des fruits et des légumes, on constate qu'ils en contiennent plus que le lait. Le lait bien que liquide ne contient que 87% de son poids d'eau. Les fraises, les canneberges, les pamplemousses, les citrons, les oranges, les melons sont des fruits qui contiennent plus d'eau que le lait. Les betteraves, les carottes, les radis, les navets, les asperges, le chou, le céleri, les oignons, les épinards, les haricots, le brocoli, le chou-fleur, le piment vert, le concombre, la tomate sont des légumes qui contiennent au moins autant d'eau que le lait, souvent plus. Tous ces fruits et légumes sont cependant solides en dépit de leur forte proportion d'eau.

Quand vous buvez du lait, vous absorbez une nourriture équilibrée parfaitement harmonisée aux besoins de l'organisme à tous les âges de la vie. Vous absorbez aussi un breuvage qui vous donne plus pour votre argent que le thé, le café ou les liqueurs douces. Il y a des siècles qu'on étudie le lait et pourtant les hommes de science confessent qu'ils n'en connaissent pas tous les secrets. Chaque fois qu'une nouvelle vitamine est découverte, on s'empresse de vérifier si elle se trouve dans le lait. Invariablement on l'y trouve en plus ou moins grande quantité. Beaucoup de parents devraient apprendre cette vérité essentielle que le lait est absolument indispensable à la croissance normale de l'enfant et qu'il ne se remplace pas. Ceux qui remplacent le lait dans le régime des enfants compromettent leur développement et très souvent leur avenir. Le lait et son dérivé le fromage sont presque nos sources exclusives de calcium et de riboflavine. Le calcium, on le sait déjà, est absolument nécessaire à la construction et à l'entretien des os et des dents, à la coagulation du sang.

aux battements du cœur et à la stabilité du système nerveux. La riboflavine, une vitamine, est nécessaire aux nerfs, à la peau et aux yeux. A part le calcium et la riboflavine, le lait nous fournit en plus d'autres précieux éléments nutritifs, des protéines, de la vitamine A et de la thiamine.

De tous les aliments utilisés à l'heure actuelle, c'est le plus parfait et sans doute l'un des plus faciles à obtenir. Dans les endroits où existe la distribution du lait à l'école, les parents devraient se faire un devoir de donner à leurs enfants l'argent nécessaire pour un demi-dé de lait tous les matins.



Un Oscar gastronomique pour la crème glacée et le gâteau

On a tant parlé d'Oscars autour de nous dernièrement que l'idée nous est venue de proposer un couple populaire pour l'obtention d'un trophée. N'êtes-vous pas tous d'accord que le couple crème glacée et gâteau mérite un Oscar gastronomique? Sûrement les cuisiniers seront d'accord et celles savent combien il est facile de produire un dessert élégant avec l'aide de ces deux vedettes. Les autres membres de la famille, enfants ou adultes, voteront également en faveur car personne ne peut résister à la conspiration de succulence de la crème glacée et du gâteau.

A l'affiche pour moi dans tout le Canada, les trois recettes suivantes qui combinent la crème glacée et le gâteau. Elles sont destinées respectivement à papa, à maman et aux enfants. Parce que ces messieurs aiment particulièrement le goût du chocolat et du café, nous suggérons un gâteau épais au café et une sauce au chocolat pour l'homme de la maison... un gâteau au chocolat coupé en carrés, fendu, garni en sandwich d'une tranche de crème glacée et arrosé de sauce au chocolat.

Avec la même recette de gâteau épais on peut créer les "cabanes au chocolat" pour les enfants, en remplaçant le café par du lait et les épices par du cacao. La pâte est cuite dans des moules individuels. Le dessus de chaque petit gâteau est creusé en forme de cône. L'espace est rempli de crème glacée et le cône du gâteau est placé par dessus, la pointe en l'air. A chacun de ces cônes, attacher le nom des enfants. Décorer les "cabanes" de bonbons colorés disposés autour des gâteaux.

Au centre de la table, une tête de clown pépulant pourrait assumer la présidence. Et pour maman, voici le gâteau Melba, une délicieuse variation sur le thème bien connu des Pêches Melba. Comme point de départ, un gâteau épais coupé en portions individuelles. Placer sur chaque portion 1/2 pêche et un morceau de guimauve neuve. Ajouter la crème glacée et garnir de sauce Melba... un mélange de framboises écrasées et de gelée de raisin, épaissi à la féculé et refroidi. La couleur, la saveur, la texture, tout concourt pour faire de ceci le dessert parfait pour maman.

GATEAU EPICE AU CAFE
(8 à 10 portions)
1 1/2 tasse de farine à gâteau tamisée
3/4 tasse de sucre granulé
2 1/2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de cannelle
1/2 c. à thé de muscade
1/2 tasse de café fort refroidi
1 œuf
1/2 tasse de lait
1/2 c. à thé de vanille
1/2 c. à thé d'essence de citron.

Tous les ingrédients y compris le shortening doivent être à la température de la pièce. Mélanger la farine tamisée, le sucre, la poudre à pâte, le shortening, le sel, les épices et le café. Dans un autre bol, mettre l'œuf, le lait, le café et les essences. Battre le mélange du premier bol à la main ou au malaxeur pendant 2 minutes. Ajouter le contenu du second bol. Battre de nouveau 2 minutes. Verser dans un moule à gâteau graissé de 8" x 8" x 2" et cuire à four modéré (350°F) environ 35 minutes. Couper le gâteau en portions individuelles. Séparer chaque portion en deux. Placer une tranche de crème glacée entre les deux tranches de gâteau de façon à former un sandwich. Servir recouvert de sauce au chocolat.

CARNET MONDAIN

Partie de cartes

Le jeudi 17 mai à deux heures, aura lieu au pensionnat Ste-Emilie, 4837 Adam, une partie de cartes organisée par le Conseil de l'Amicale. Mme L.L. Richer, la présidente d'honneur, sera accompagnée de Mmes B. Toupin, G. Monat et H. Lalonde. Les recettes seront versées aux missions et aux enfants pauvres.

Toutes les anciennes élèves et les autres dames sont cordialement invitées.

En attendant bébé, il ne faut pas se contenter de tricoter

Dès que, dans une famille, il est question de l'arrivée prochaine d'un nouveau membre, on peut se préparer à entendre les cliquetis des broches à tricoter dans tous les coins de la maison. Mais, en attendant bébé, il ne faut pas se contenter de tricoter: il y a beaucoup d'autres choses à faire.

Ainsi, on considérera avec raison que le domaine le plus important, dès la venue du petit, sera celui du nettoyage et de la lessive. Les bébés ont besoin de plus de savon et de plus d'eau pour garder leur corps propre et leur garde-robe bien garnie que les autres personnes ensemble. Voilà sans doute un département où le père pourra faire un héros de lui si, avec clairvoyance, il s'organise pour que la vie de la maman soit plus facile une fois le rejeton arrivé.

Voici une liste d'améliorations indispensables que devra examiner le futur papa. Elle a été dressée par les experts du "Canadian Institute of Plumbing and Heating". Ils connaissent à fond les problèmes de ce genre. Il se peut, évidemment, que vous bénéficiez déjà de certaines des améliorations suggérées ou que quelques-unes soient peu pratiques dans votre cas. Dans l'ensemble, cependant, ces idées représentent l'aménagement idéal pour une maman occupée. Et quelle maman n'est pas occupée?

Tout d'abord, voyons à la salle de bain. Si cette salle est bien équipée, il n'y a sûrement pas de meilleur endroit pour y baigner bébé. L'idéal, évidemment, c'est une cuvette de lavabo avec bordure genre comptoir suffisamment spacieuse pour qu'on puisse y coucher bébé pour le laver et l'assecher, et en même temps, pour qu'il y ait de la place pour les bols de poudre, les bouteilles et articles de toilette devenus indispensables aux ablutions enfantines en ce 20^e siècle.

Les accessoires du lavabo peuvent sûrement rendre la tâche de la maman plus rapide. Celle-ci n'a rarement plus d'une main libre à la fois et cette main, elle doit accomplir la tâche de trois. Cela signifie que des robinets modernes se contrôlant à la simple pression du doigt seront d'un grand secours. Naturellement, un robinet laissant échapper l'eau chaude et l'eau froide dans un même jet à la température nécessaire devient indispensable.

Mais le papa obtiendra sûrement une médaille d'or s'il voit à munir le lavabo d'une petite douche à main; voilà une innovation qui sera considérée un immense bienfait. Cet accessoire si commode se manipule facilement avec la main demeurée libre. Un bouton pivotant, qu'il suffit de presser avec le pouce, permettra d'obtenir le jet de la vigueur désirée. En outre, le boyau étant automatique, il se retirera à sa place dès qu'on le lâchera. Avec un peu d'imagination, on se rend compte des avantages que cela signifiera pour la maman.

Les enfants, nous le savons tous, ont besoin de beaucoup de linge. Le meilleur endroit pour l'y mettre, c'est la salle de bain. Avec des armoires bien disposées, on peut ranger les serviettes, draps, vêtements de nuit et tout l'accoutrement du bébé.

La maman ayant ces vêtements toujours à la main, cela lui épargnera sûrement des maux de tête. Il y a une chose, surtout, dont le bébé aura besoin et ce sera de l'eau chaude... beaucoup d'eau chaude... de l'eau chaude constamment et en grande quantité. Tout de suite, par conséquent, il faut se demander si le chauffe-eau actuel suffira à la tâche. La plupart des maisons, sauf celles construites tout récemment, sont équipées de chauffe-eau d'une capacité de moins de 30 gallons. Si votre maison est une de celles-là, vous pouvez être assuré que votre chauffe-eau ne suffira certainement pas à la tâche que votre bébé lui imposera.

Voici quelques statistiques importantes sur ce sujet. Le bébé lui-même aura besoin de 30 à 35 gallons d'eau par jour. Les lessiveuses (celles du genre avec laquelle vous lavez le linge du bébé) réclament plus de 12 gallons à la fois. Or, quand le rejeton s'en donne la peine, il faut plusieurs fois 12 gallons. Les lessiveuses automatiques exigent de 20 à 30 gallons dans une période d'une heure à une heure et demie.

Nous n'avons pas encore parlé de la température. C'est cependant une chose très importante pour la santé du bébé. D'après plusieurs manufacturiers de lessiveuses, la température de l'eau ne doit pas tomber en bas de 140° et 145° durant tout le cours du lavage. Cela veut donc dire une température de 160° à 165° à l'orifice d'eau du chauffe-eau. Dans le cas des lessiveuses automatiques, si l'eau provenant du chauffe-eau diminue de température alors que la machine fonctionne, les vêtements ne peuvent être adéquatement lavés, même si la machine continue son travail avec acharnement.

Donc, il y a beaucoup de choses pour tenir papa occupé avant

Ouverture du chalet d'été

L'ouverture annuelle du chalet d'été est une affaire importante. Pendant l'hiver, les grillages des chalets sont inspectés par l'inspecteur de l'intérieur et l'extérieur de la maison. Les planchers, les murs et les plafonds, peuvent avoir des fissures dangereuses. Les poêles, les tuyaux et les cheminées se sont peut-être brisés et rouillés portes et des fenêtres demandent aussi à être inspectées afin de s'assurer qu'ils ne laisseront pas pénétrer les insectes. Il faut faire analyser l'eau des sources et des puits, car elle peut être contaminée.

L'arrivée de bébé. Mais, combien la vie sera plus agréable pour tous, s'il sait faire preuve de clairvoyance.

Les excès de table

La plupart des cas d'obésité sont dus à des excès de table. Les aliments riches en calories, surtout lorsque l'on ne fait pas assez d'exercice, font engraisser. Les Régles alimentaires au Canada offrent un régime de base dont ceux qui ont une tendance à engraisser se trouveront bien. Il faut retrancher les collations prises entre les repas, ainsi que les pâtisseries et les gâteaux riches.

Sels minéraux

Le calcium et le phosphore sont deux sels minéraux importants à l'organisme humain. Il est indispensable que l'alimentation en contienne une quantité généreuse. Le lait et le fromage sont les meilleures sources de calcium. Les aliments riches en protéines, comme le poisson, le lait, la viande maigre, le bœuf et les céréales à grain entier, sont de bonnes sources de phosphore.

LE CAMP DES LUTINS SITE IDEAL pour VACANCES

Garçons de 8 à 15 ans

Sécurité et Confort

Lac merveilleux

Nourriture succulente

\$16.00 par semaine

M. le curé Lachapelle

WE. 8122 - WE. 3021



"50" vient toujours à point!... la "50" Labatt, va sans dire! Dès le premier verre, vous comprendrez pourquoi cette bière légère du Québec est si célèbre. Essayez-la bientôt.

Brassée par Labatt

GARDIENNES A DOMICILE

MA. 4501

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

CAMP D'ETE POUR GARCONS ET FILLETES

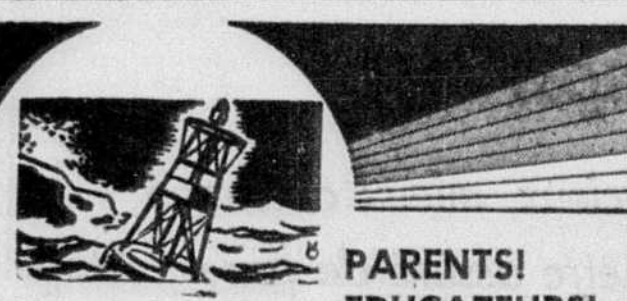
de 6 à 12 ans.

CHALET BEAU MONT

VAL-DAVID

Directeur: Jean-Louis Arbique, professeur assisté par des moniteurs sérieux

Surveillance constante, auménage de toutes sortes: baignades, tennis, excursions, pique-niques, etc. Très bonne nourriture. Soins médicaux et dentaires au besoin. Service d'un auménier. Dortoirs rénovés et aménagés avec confort. Assurances, \$16. par semaine de 6 à 10 ans. \$20. par semaine de 11 à 12 ans. Réservations: M. ou Mme Arbique MA. 1-9081



PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- III. — La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- V. — Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne.
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51).
Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

ÉLECTEURS et ÉLECTRICES de l'ÎLE de MONTRÉAL

LA LOI EXIGE L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR

Vous avez reçu un certificat semblable à celui que nous publions

LUI SEUL VOUS IDENTIFIE

conservez-le avec soin pour le présenter au poll le jour du vote

FEUILLE A—A laisser au domicile de l'électeur.
SHEET A—To be left at the elector's domicile.

LES ÉLECTIONS DE QUÉBEC — QUEBEC ELECTION ACT

SECTION DE VOTE NO. _____
POLING-SUBDIVISION NO. _____

DISTRICT ÉLECTORAL _____
ELECTORAL DISTRICT _____

CERTIFICAT SPÉCIAL D'INSCRIPTION
SPECIAL CERTIFICATE OF ENTRY

Prénoms-Christien name _____
Adress-Adresse _____

La demande d'inscrire votre nom sur la liste électorale a été accordée.
The application to enter your name on the electoral list has been granted.

CONSERVEZ CE CERTIFICAT — Vous en aurez besoin pour vous identifier au bureau de vote.
KEEP THIS CERTIFICATE — It will be needed for identification purposes at the poll.

CE THIS Jour-Day _____ Mois-Month _____

Ministère du Revenu Québec
Ministère du Revenu Québec

Publié par le Président général des élections.

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicamenteux?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS! Mâchez "FEEN-A-MINT"

"Pourquoi ne pas demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien aujourd'hui? Ce régulateur nouveau qui se mâche est agréable à prendre... son action est sûre... et complète. Pourtant, FEEN-A-MINT est doux... il est sans danger pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est recouvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'aurez jamais besoin de prior vos enfants pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des pilules amères au goût. Vous découvrirez... comme des millions d'autres l'ont fait... que FEEN-A-MINT est sûr, efficace et agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin. — donnez la prochaine fois que vous éprouvez le besoin d'un régulateur médicamenteux — demandez FEEN-A-MINT. Faites comme vos amis et vos voisins... comme des millions de gens... mâchez FEEN-A-MINT... et retrouvez votre entrain!"

FEEN-A-MINT

International Nickel Co. traverse le meilleur trimestre vu à ce jour

Potins financiers

Wall Street s'est relevé quelque peu, après avoir connu une réaction de début tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto persistaient à paraître irrégulières. Les prix du blé ont baissé, tandis que ceux des grains grossiers étaient à peine soutenus à Winnipeg.

O. — Il y eut ralliement tardif intéressant sur la Bourse de N.Y.; ce qui augurait d'autant mieux pour aujourd'hui que les détenteurs de valeurs ne paraissent guère pressés à liquider ces jours derniers. C'en est assez pour s'affranchir de ce que la liste mobilière canadienne s'affranchisse à son tour.

O. — C'est demain matin qu'East Sullivan fera parvenir son rapport annuel à ses actionnaires.

O. — C'est demain midi qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la Bourse de Montréal.

O. — Les 1,050,000 actions ordinaires de la classe B de Canada Wire & Cable Company Limited sont négociables sur la Bourse Canadienne depuis aujourd'hui le 15 mai 1956. Leur symbole sur le téléscripteur est: CWB (new). Les anciennes actions de la classe "B" furent fractionnées sur la base de 5 pour 1 et elles ont été rayées de la liste des valeurs le 14 mai 1956.

O. — C'est le 25 mai 1956 qu'aura lieu, à Toronto, l'assemblée annuelle et spéciale générale des actionnaires de Westville Mines Limited. En plus de se prononcer sur les affaires ordinaires de l'entreprise, les actionnaires seront appelés à considérer l'augmentation du capital-actions de \$3,500,000 à \$6,000,000 au moyen de la création de 2,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

O. — New Dickenson Mines réunira ses actionnaires, aujourd'hui, pour la tenue de son assemblée annuelle.

O. — Stedman Bros. se vendra ce matin ex-dividende 25 cts par action. United Chibougamau Copper Corp. vient d'être incorporée avec un capital de 5,000,000 d'actions. Copper Valley Mines a, aussi, été incorporée récemment avec un capital du même montant.

O. — Belle Oil Corporation a été incorporée, récemment, avec un capital de \$20,000 et Nicolet Oil and Gas Ltd. Co avec un capital de \$40,000.

O. — Burrex Mines Limited rapporte, par l'intermédiaire de son président M. Stanley B. Burr, que l'entreprise s'est vue accorder une licence exclusive de prospection par le gouvernement de la Jamaïque, sur une étendue de 8 1/2 milles carrés, renfermant une minéralisation de cuivre.

O. — On lit dans le dernier bulletin de McCaig Bros & Co Ltd que les actionnaires de New Jacquet Mines ont approuvé la réorganisation de la Société sur la base d'une action nouvelle pour chaque deux actions détenues; la nouvelle société portera maintenant le nom de Jacquet Chibougamau Mines. Yellowknife Bear Mines et d'autres sociétés souscrivent à 500,000 nouvelles actions à \$3.00 l'action et d'ont des options sur 500,000 nouvelles actions à des prix variant de \$2.25 à \$3.75.

O. — On y lit encore que le forage au diamant et un développement souterrain ont augmenté les réserves de minerai de Brunswick Mining & Smelting Corp. de 7,599,000 tonnes, ce qui porte le total des réserves à 57,599,000 tonnes, nous rapporte le Président, M. J. Boylen.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Les mouvements sur le marché ont de plus en plus le caractère sélectif

L'économie nationale continue de se maintenir à un haut degré d'activité, selon ce qui ressort du dernier bulletin de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. Sans la pénurie de certains facteurs nécessaires à la production, le rendement serait encore plus intéressant. Par contre, le coût plus élevé actuellement pour obtenir des capitaux pourrait bien signifier le renvoi à plus tard de maints projets d'expansion, d'autant plus qu'il y a une rareté de main d'œuvre expérimentée, et même de personnes capables d'assumer des responsabilités dans la direction. On lit, encore dans le bulletin précité, que le marché mobilière pourrait bien être encore irrégulièrement à la hausse, mais que les mouvements y seront davantage sélectifs. Les valeurs qui se vendaient pour leur rendement se sont ressenties de la hausse récente du loyer de l'argent, tandis que les titres, comportant une sauvegarde contre l'inflation, paraissent plus en demande.

Perspectives peu intéressantes pour l'industrie de l'automobile durant le 3ème trimestre

Il y aurait des ajustements continus de l'économie jusque durant tout le cours du 3ème trimestre de 1956, mais sur la fin de l'année, les industries de la construction et de l'automobile devraient être plus achalandées, selon ce qui ressort d'une déclaration formulée par M. Alfred H. Baume, gérant de la division Mercury, devant les membres de la National Association of Cost Accountants, réunis à Grand Rapids. Il est encourageant, dit-il, que le ralentissement actuel dans l'industrie de l'automobile ne soit pas aussi évident que dans d'autres industries. Le public semble en train de digérer ses dettes, puis après, il se porterait vers les nouvelles voitures. Au cours des 4 premiers mois de cette année, la vente des automobiles au détail a accusé une baisse de 18 p.c. environ aux E.-U. par rapport au total vendu l'an dernier, mais le total l'emporte sur les chiffres de toute autre année.

Nos compagnies font des distributions-record de dividendes en mai

Selon une compilation de J.R. Timmins & Co, membres des Bourses Canadienne, de New-York et de Toronto, les entreprises corporatives canadiennes distribueront à leurs actionnaires au cours du mois courant \$30,471,084, soit le plus haut total vu jusqu'à ce jour pour un mois de mai, et soit presque le double du total de \$16,326,643 pour mai 1955, et c'est au-delà du double du total de \$11,369,536 pour mai 1954. Il a donc été distribué par ces mêmes entreprises \$243,255,855 en dividendes depuis le début de l'année, contre \$209,093,796 durant les 5 premiers mois de l'an dernier, et \$195,093,429 durant la même période, il y a 2 ans. La déclaration d'un dividende de 50 cts par action en mai, ainsi que le fait que Price Bros déclare, maintenant, des dividendes trimestriels, plutôt que semestriels ont contribué au record établi en mai, de même que les hausses des dividendes par Canadian Bank of Commerce, Imperial Bank et Investor Mutual of Canada.

B. A. Oil commence la construction d'un nouvel immeuble à Ville St-Royal

Cette semaine pourrait bien être considérée comme la semaine du pétrole dans notre ville. En effet, au moment où s'ouvrait le premier congrès canadien de la division du raffinage de l'American Petroleum Institute, la British American Oil Company, hier, la construction de son nouvel immeuble à Ville St-Royal.

Au moyen d'une pelle d'argent, M. S. Beringer, président de B.A., a remué la première motte de terre sur l'emplacement du nouvel édifice, à l'angle du boulevard Graham et de l'avenue Kinsley. De deux étages, chacun d'une superficie totale de 12,000 pieds carrés, l'immeuble de béton armé logera 160 employés des bureaux de la région de l'est de la compagnie.

Cette construction, qui devrait être parachevée au début de 1957, est entièrement pourvue d'un système d'air climatisé. Elle comprendra une salle de réunion pour les vendeurs et un café-teria pour les employés. Parmi ceux qui accompagnèrent le président de B.A. à la mise en marche officielle des travaux, on remarquait MM. J. L. Lenker, vice-président en charge de la mise sur le marché, A. E. Osborn, directeur général de la mise sur le marché, et W. S. Whitford, gérant régional, qui présente un baromètre à M. Beringer en souvenir de cette journée.

Vu l'importance grandissante de la Métropole du Canada, il est logique, certes, que les entreprises pétrolières se tournent de plus en plus vers notre région, appelée à consommer de plus en plus d'huile à chauffage, de gazoline et maints autres produits pétroliers indispensables à l'économie moderne. Avec l'acquisition probable de Can. Gulf Oil Co. la B.A. Oil se classerait au 2ème rang parmi les compagnies du genre au pays et elle se trouverait en position avantageuse pour profiter de la hausse de 2 1/2 fois dans la demande pour les produits pétroliers d'ici 1950, prédite récemment par une autorité en la matière.

Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

Industriels, encore irrégulièrement à la baisse

MONTREAL (PC) — Le compartiment industriel se tenait irrégulièrement à la baisse à la fermeture de la Bourse de Montréal, mardi. Les transactions ont été généralement modérées. Les quelques pertes subies au début de la journée ont été en partie compensées par la fermeté qui prévalait à la fermeture.

Les distilleries, les papeteries, les métaux non ferreux et les métaux communs ont fléchi; les pétroles et les services publics étaient mixtes.

Dans les titres miniers, les pertes n'ont été que de quelques cents.

Le volume des transactions a été de 100,000 actions dans les titres miniers et de 727,800 dans les titres industriels. Des 302 émissions négociées, 45 étaient à la hausse, 149 à la baisse et 108 stables. On a enregistré quatre nouveaux sommets et 23 nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont baissé de .20 à .14, les services publics de 1 à 1.36, les industriels de 1.7 à 3.18, les papeteries de 19.90 à 157.19 et les mines d'or de .08 à 86.17.

Bourse de Toronto

Métaux, industriels, mines d'or et pétroles, avilis.

TORONTO (PC) — Le marché a enregistré de nombreuses pertes pour la deuxième journée consécutive, mardi, à la Bourse de Toronto.

L'annonce de la réduction des effectifs militaires de la Russie et la crainte que diminuent les dépenses pour la défense nord-américaine se sont vu attribuer la monotonie de la séance; mais certains observateurs laissent entendre que d'autres facteurs, comme la restriction persistante du crédit et le ralentissement qu'éprouvent certains secteurs industriels rendent aussi le marché instable.

Le volume des transactions a été particulièrement faible; dans l'ensemble le virement n'a été que de 5,038,000 actions, soit le moins considérable depuis le 24 janvier. La dernière heure a donné lieu à un raffermissement qui a fait monter les cours de la plupart des valeurs. Mais malheureusement, le nombre d'émissions franches a atteint le nombre sans précédent de 775.

Les transactions de moindre volume ont en général essuyé les plus lourdes pertes, comme les pétroles et les aliments. Les métaux non ferreux, les services publics, les pétroles et les automobiles ont été moins touchés et en quelques secteurs ont réalisé des gains fractionnaires.

Il n'y avait à la fermeture que trois nouveaux sommets contre 66 nouveaux bas.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de 2.87 à 439.56, les mines d'or de .11 à .87, les métaux communs de 2.04 à 239.64 et les pétroles de l'Ouest de .86 à 151.22.

Bourse de New-York

Ralliement tardif des valeurs à Wall Street

NEW-YORK (PA) — Le marché s'est raffermi mardi à la suite d'un fléchissement sévère et éphémère, à la fermeture, que modérément à la baisse.

Une seconde vague de vente s'est produite dans la journée, attribuable à l'annonce d'une réduction dans les forces militaires publiées le jour précédent.

Les courtiers ont tenu responsable du déclin la crainte qu'avait Wall Street de voir diminuer les dépenses militaires des Etats-Unis.

Mais un ralliement s'est produit peu de temps avant la fermeture, en raison de déclarations faites à Washington par des autorités militaires indiquant l'improbabilité d'une réduction des dépenses pour la défense des Etats-Unis.

La moyenne de 60 titres de la Presse Associée a baissé de 90 cents à \$184.80. Dans l'ensemble, la composante industrielle a baissé de \$1.30. On a enregistré 7 nouveaux sommets et 112 nouveaux bas pour l'année.

Alors que la Bourse américaine, le volume de transactions a été considérable, que lundi, le virement a été de 960,000 actions alors qu'il avait été la veille de 1,060,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont peu varié.

Grains à la baisse

WINNIPEG (PC) — Les prix étaient plutôt faibles, mardi, à la Bourse des grains de Winnipeg, bien que les transactions aient été plus actives que durant la journée précédente.

L'activité n'avait pourtant rien de considérable en raison de la grève des marins des Grands Lacs, l'avoine, l'orge, le lin et le seigle ont fléchi.

A noter...

Les ventes des magasins à rayons ont augmenté de 4.4 p. 100 au cours de la semaine terminée le 5 mai, par rapport à un an plus tôt. Toutes les provinces ont participé à la hausse sauf le Manitoba, qui a accusé une réduction de 1.5 p. 100. Voici l'augmentation par provinces de l'Atlantique, 9.9 p. 100; Québec, 3.1; Ontario, 2.2; Saskatchewan, 9.2; Alberta, 9.5; et Colombie-Britannique, 6.4.

L'émission de \$300,000,000 de débetures à 3 1/2%, 20 ans, de la General Electric Co. lancée hier matin sur le marché américain, a été souscrite dès midi, soit une preuve de l'excellence du crédit de cette entreprise — les nouvelles valeurs cotent déjà à prime.

\$1.79 par action vs \$1.30

Le bénéfice le plus élevé de tout trimestre dans l'histoire de la compagnie.

Le rapport intermédiaire de The International Nickel Company of Canada, Limited, et des filiales pour les trois mois terminés le 31 mars 1956, communiqué par John S. Thompson, président du conseil d'administration, et Henry S. Wingate, président, fait voir des bénéfices nets, en monnaie américaine, de \$26,614,000 après déduction de toutes les charges, la dépréciation, l'épuisement des impôts, etc., une fois réduits les dividendes privilégiés, c'est l'équivalent de \$1.79 par action ordinaire.

Ces bénéfices sont les plus élevés de tout trimestre dans l'histoire de la compagnie. Dans le trimestre terminé le 31 décembre 1955, ils avaient été de \$23,915,000 ou \$1.61 par action et, dans le premier trimestre de 1955, de \$20,678,000 ou \$1.38 par action.

Le haut pris du cuivre, principal facteur de l'augmentation. "Le prix élevé obtenu pour le cuivre a été le principal facteur de l'augmentation des bénéfices", déclarent MM. Thompson et Wingate dans leurs remarques aux actionnaires.

"La compagnie a encouru des dépenses de capital de \$4,162,000 dans les trois premiers mois de l'année, au regard de \$5,846,000 dans la même période de 1955", ajoutent-ils. Tel que mentionné au rapport annuel de 1955 de la compagnie, les dépenses de capital de l'année courante sont estimées entre \$25,000,000 et \$29,000,000.

A sa réunion du 7 mai, le conseil d'administration a autorisé un dividende de 65 cents par action ordinaire, payable le 20 juin; le même montant a été réparti dans les trois trimestres précédents.

Cours du dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain est resté inchangé mardi, à un escompte de 27.32 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99.53 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling a monté de 1-16 à \$2.78 1-2.

Dollar à la hausse

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien est resté inchangé hier à un escompte de 27.32 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a monté de 3-32 de cent à \$2.80 15-16.

The American Stock Exchange

HAUT BAS FERM. F.A.

Brax. Traction	6 1/2	22 1/2	22 1/2	23
Brown Co.	3 1/2	21 1/2	21 1/2	22
Can. Marconi	3 1/2	21 1/2	21 1/2	22
Cent. Exp.	3 1/2	21 1/2	21 1/2	22
Cons. Smelters	3 1/2	21 1/2	21 1/2	22
Croise Pet.	8 1/2	85 1/2	85 1/2	86 1/2
Dom. Steel	22 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/2
Elect. Bond	27 1/2	27 1/2	27 1/2	28 1/2
Imperial Oil	119 1/2	119 1/2	119 1/2	120 1/2
Int. Pete	37 1/2	37 1/2	37 1/2	38 1/2
Massey-Harris	25 1/2	25 1/2	25 1/2	26 1/2
Molybdenum	51 1/2	51 1/2	51 1/2	52 1/2
Messabi Iron	17 1/2	17 1/2	17 1/2	18 1/2
Pacific Pete	16 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2
Standard Prods	16 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2
St. Lawrence Co.	88 1/2	88 1/2	88 1/2	89 1/2
Tr. Cont. Wts.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	12 1/2
Webb & Knapp	2 1/2	2 1/2	2 1/2	3 1/2

Moyennes des obligations à N. Y.

24rr 10in 16ut 10frn 181-y

Hier	95.8	96.2	94.8	94.1	100.9
Jour. préc.	95.7	96.3	95.0	93.9	100.9
Sem. pass.	95.4	96.3	95.0	93.9	101.3
Mois pass.	96.4	96.0	95.9	94.7	101.4
Ann. pass.	96.7	96.4	97.7	94.8	101.6
1954 Haut	96.3	97.7	96.0	93.2	103.7
1954 Bas	94.8	94.9	93.9	93.9	100.3
1955 Haut	99.6	99.3	100.1	96.3	106.3
1955 Bas	96.8	96.4	96.0	94.0	102.4

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

HAUT				HAUT			
Bas	Ferm.	F.A.		Bas	Ferm.	F.A.	
1995 Abit	40	38 1/2	39	10	Do	23 1/2	158
45 Do	P 24	24	24	450 Ont Steel	23 1/2	24 1/2	25
50 Acadia	14	14	14	5 Page Hersey	88	88	88
5 Do A P	22	22	22	50 Pennman	28	28	28
200 Agnew	73 1/2	73 1/2	73 1/2	220 Powell Riv	58	58	58
315 Algonia	102	102	102	238 Pow Corp	58	58	58
212 Alumin	127 1/2	124 1/2	126	175 Price	29 1/2	29 1/2	30
820 Alumin 4 1/2	P 504	502 1/2	504	405 Que Pow	28	28	28
25 Argus \$2 46	P 55 1/2	55 1/2	55 1/2	200 Rolland A	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 Argus \$2 46	P 55 1/2	55 1/2	55 1/2	100 Do P	93	93	93
20 Do 2.50	P 46 1/2	46 1/2	46 1/2	100 Do P	93	93	93
800 Asbestos	41 1/2	41 1/2	41 1/2	1789 Royal	59 1/2	59 1/2	59 1/2
3540 B. A. I.	25 1/2	24 1/2	25	100 Do P	93	93	93
65 Ball Selburn	33	33	33	100 Do P	93	93	93
470 Bnk Mtl	50 1/2	50 1/2	50 1/2	100 St. Law Corp	85	84 1/2	85
200 Bnk Mtl	65 1/2	64 1/2	65 1/2	3355 Royal Riv	465	460	465
100 Bnk Can Nat	40 1/2	40 1/2	40 1/2	470 St. Law Pcm	17 1/2	17 1/2	17 1/2
80 Bathurst A	64 1/2	64 1/2	64 1/2	1732 Shewen	80 1/2	84	88
110 Do B	40 1/2	40 1/2	40 1/2	125 Do 4 P	48 1/2	48 1/2	48 1/2
2529 B. A.	40 1/2	40 1/2	40 1/2	25 Do 4 1/2 P	48 1/2	48 1/2	48 1/2
710 Brazil	61 1/2	61 1/2	61 1/2	25 Sherwin	42 1/2	42 1/2	42 1/2
25 Do B	40 1/2	40 1/2	40 1/2	140 Sicks	25 1/2	25 1/2	25 1/2
3540 B. A.	40 1/2	40 1/2	40 1/2	305 Simpkins	20	20	20
95 Blec 4 1/2 P	100 1/2	100 1/2	100 1/2	100 Southern	46	46	46
3 Do 4 1/2 P	48 1/2	48 1/2	48 1/2	61 South C. Pow	51 1/2	51	51 1/2
1855 B. Forest	18 1/2	18 1/2	18 1/2	75 Br. Brands	41 1/2	41 1/2	41 1/2
295 Bw Pow	47	47	47	1621 Steel	71	70	70 1/2
50 Bw Tel	47	47	47	18494 Steel Riv	340	330	340
65 Ridge Prod	35 1/2	35 1/2	35 1/2	378 Wm. W. Riv	47 1/2	47 1/2	47 1/2
150 C Cem	31 1/2	31 1/2	31 1/2	150 Triad Oil	813	813	813
100 Canada Iron P	104	104	104	1000 United Steel	16	16	16
220 C. Iron	37 1/2	36 1/2	37 1/2	245 Walker	26	26 1/2	26 1/2
320 C. Iron	37 1/2	36 1/2	37 1/2	10 Weston A	26	26	26
320 C. Iron	37 1/2	36 1/2	37 1/2	58 Do B	24 1/2	24 1/2	24 1/2
421 C. Iron	37 1/2	36 1/2	37 1/2	355 Zellera	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 C. Iron	37 1/2	36 1/2	37 1/2				
50 Can. Malt	37 1/2	36 1/2	37 1/2				
985 C. Oil	17	17	17				
25 Do \$1 75 P	20	20	20				
15 Do \$1 P	20	20	20				
300 C. Chem	95	95	95				
550 C. Cont P	8 1/2	8 1/2	8 1/2				
565 C. Ind	29	29	29				
64 C. Loco	33 1/2	33 1/2	33 1/2				
100 C. Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2				
120 Do Wts	155 1/2	155 1/2	155 1/2				
1330 Cpr	32 1/2	32	32				
2270 C. Petrolina	28 1/2	28 1/2	28 1/2				
300 C. V. L.	41 1/2	41 1/2	41 1/2				
140 Cocksutt	84	84	84				
300 Cognin	17	17	17				
3000 C. Interp	11	11	11				
2881 Smelters	33 1/2	32 1/2	33 1/2				
50 Cons. Glass	30	30	30				
100 Cons. Glass	30	30	30				
100 Crown Cork	52	52	52				
1880 Seagrams	35 1/2	34 1/2	35 1/2				
150 Dom. Steel	30 1/2	30 1/2	30 1/2				
100 Dom. Steel	30 1/2	30 1/2	30 1/2				

Fonds Mutuels

X Amer. Business Shares	4.03
Balanced Fund	5.26

Boston Fund Ltd.	16.77
Bullion Fund Ltd.	12.96
Canadain Invest. Fund	9.37
Canadaud Co. Ltd.	35.19
Champion Fund Inc.	8.41
Commonwealth Int. Co.	8.13
Corporate Investors	8.88
Dividend Shares	12.23
Dominion Equity Inv. L.	13.09
X-Group Sec., - Auto Shs	10.21
X-Group Sec., - Rail Shs	12.03
X-Group Sec., - Steel Shs	12.03
Grouped Income	3.97
Growth Oil & Gas	7.23
Inter-Am. Invest.	11.35
Investors Mut. of Can.	10.22
X-Kentco Petroleum B-2	45.39
Do B-3	19.17
Do R-4	10.95
Do S-1	9.20
Do K-2	12.44
Do S-2	17.18
Do S-3	14.45
Do S-4	10.60
Leverage Fund Inc.	34.87
X-Mass. Invest. Trust	24.97
X-Mass. Invest. Growth	10.85
Mutual Income Fund	10.78
Multiple Income Fund	5.32
Resources of Canada	7.88
Sun Life Accumul. Fund	14.48
Supervised Econ. (1955)	36.50
Supervised Growth Fund	2.42
Supervised Income Fund	4.48
Tennessee Investment F.	43.35
X-Wellington Fund Inc.	15.77

INVESTMENT COMPANIES

X-North Amer. Trust (1956)	3.63
Superised Econ. 1956	26.70
A-Motif & P.-Plus Stock Exchange Commission.	
X-U.S. Funds.	

●

Moyennes à New-York

	29th	15th	15nt
Hier	30.18	148.7	72.7
Brais. princ.	261.3	148.7	72.7
Sem. passé	267.4	153.3	73.2
Mois passé	281.1	145.9	73.7
Année passée	315.2	130.4	72.9
1956 Huit	273.2	155.1	75.2
1956 Bas	244.0	128.0	71.6
1955 Huit	257.8	124.2	75.7
1955 Bas	215.9	114.9	72.2

Moyenne à Dow Jones

30 Industriels	494.83
20 Chimies de fer	174.13
30 Mines	178.02
65 Stocks	173.02
Moy. Bourse Londres	187.8

●

Obligations Internationales

	31-	31-	66	93
Australie	3%	Séries I-5	84	
Brésil	3½	Séries 6-20	34	
R Bolivie		Rep 7	14	
Chili		Republ	32	14
Colombie		47-120	41¼	
Danemark		41-100	102	
Allemagne		31-65	118	
Italie		31-65	131	
Mexique		41-100	102	
Méridia		37-78	53¾	
Milan		41-100	102	
Norvège		41-100	102	
Pérou		31-67	51¼	
Rome		31-67	52 117	

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEUR

No 3227 (ex parte)
De MARTHE GAGNON & Requête
vs
L. FREDERIC GAGNON,
&
COFFIN & TESSIER.

Mis-en-Jury.
Il est ordonné à l'intimité de paraître dans les mois.
Montréal, le 14 mai 1956.
Paul DUBU
Député-Protonaire
Me Harry J. Pinker,
Procureur des requérants.

AUX ENTREPRENEURS

cachetées à l'adresse du sous-jugement à cet effet par l'Administration du St-Laurent et portant l'INDICATION DE LA BASSE EXCLUSE DES D'ACCES, SECTION DE SOULA-T-LAURENT.

de la Voie Maritime du Saint-Laurent No 2, rue Wellington, Ottawa, le mardi 12 juin 1956.

à la main-d'œuvre et formules de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1011, 685 rue Cartier, au montant représentant au moins de la soumission, doit être fait au moment acceptant à accepter la plus basse soumission.

Raymond-J. BERIAULT,
Secrétaire,
Bureau du Saint-Laurent,

AUX ENTREPRENEURS

cachetées à l'adresse du sous-jugement à cet effet par l'Administration du St-Laurent et portant l'INDICATION DE LA BASSE EXCLUSE DES D'ACCES, SECTION DE SOULA-T-LAURENT.

de la Voie Maritime du Saint-Laurent No 2, rue Wellington, Ottawa, le mardi 12 juin 1956.

à la main-d'œuvre et formules de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1011, 685 rue Cartier, au montant représentant au moins de la soumission, doit être fait au moment acceptant à accepter la plus basse soumission.

Raymond-J. BERIAULT,
Secrétaire,
Bureau du Saint-Laurent,

AUX ENTREPRENEURS

cachetées à l'adresse du sous-jugement à cet effet par l'Administration du St-Laurent et portant l'INDICATION DE LA BASSE EXCLUSE DES D'ACCES, SECTION DE SOULA-T-LAURENT.

de la Voie Maritime du Saint-Laurent No 2, rue Wellington, Ottawa, le mardi 12 juin 1956.

à la main-d'œuvre et formules de l'ingénieur en chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1011, 685 rue Cartier, au montant représentant au moins de la soumission, doit être fait au moment acceptant à accepter la plus basse soumission.

Raymond-J. BERIAULT,
Secrétaire,
Bureau du Saint-Laurent,

La Canada Iron Foundries Limited

Fait l'objet d'une étude par
O'Brien & Williams

Cette société est une des principales entreprises canadiennes de machinerie lourde. Sa production, qui est très diversifiée, trouve des débouchés dans de nombreuses industries dont les plus importantes sont la pulpe et le papier, les aciéries, les chemins de fer, le pétrole, les mines, l'automobile, l'appareillage électrique et la construction. Par une filiale acquise en 1954, Dominion Structural Steel, la société est engagée également dans la fabrication de l'acier structural et des barres d'acier. Les usines, au nombre de 15, sont situées principalement dans l'Ontario et le Québec. Il en existe cependant une en Nouvelle-Ecosse et une au Manitoba. En décembre dernier, la société a acquis 98% du capital d'une petite affaire d'aciérie, Disher Steel Co., ce qui augmentera substantiellement sa capacité en acier structural.

L'évolution des affaires pendant les six derniers exercices a été la suivante:

An	Bén. net	Divid.	C. Ex.
1950	1,441,489	120	35
1951	1,732,967	120	23
1952	1,707,020	120	25
1953	1,645,363	120	23
1954	2,359,752	120	24 1/2
1955	2,599,554	127 1/2	38 1/2

Les ordres en carnet se maintiennent à un niveau très élevé dans presque toutes les divisions et les bénéfices du premier trimestre de cette année ont accusé une augmentation substantielle sur l'année précédente. En 1955, la société a dépensé plus de \$2 millions pour des dépenses en capital, ce qui porte à près de \$14 millions le montant des nouveaux investissements effectués par la société pendant les dix dernières années.

Au point de vue financier, la situation se présentait ainsi. Le bilan au 31 décembre 1955, portant sur un total de \$37,138,003, comprenait à l'actif \$27,173,993 d'espèces, de Bons du Gouvernement, de Débiteurs divers et de Stocks, ces derniers figurant pour \$13,908,444. Divers actifs totalisaient \$1,111,467. Enfin le capital fixe était comptabilisé pour \$8,853,343, après un amortissement considérable de \$17,075,703. Au passif, les créanciers divers s'élevaient à \$13,663,838, la dette obligataire à \$7,380,681 et les intérêts minoritaires dans des filiales à \$666,143. Le capital et le surplus totalisaient \$15,398,141. Le capital comprend 698,775 actions ordinaires de \$10, nominal.

En conclusion, nous croyons que Canada Iron Foundries représente un placement intéressant au cours actuel, tant à cause de la base avantageuse de capitalisation des bénéfices que par ses possibilités d'expansion. La société est très bien dirigée et son activité doit lui permettre de profiter pleinement du développement de l'économie. D'autre part, l'intérêt accru que manifeste le public pour cette valeur, relativement peu connue jusqu'à ces dernières années, peut être également un facteur de hausse.

Sick's Breweries à un bel avenir

Cette société est l'une des plus importantes entreprises de cette catégorie dans l'Ouest du Canada; elle exploite cinq brasseries situées à Vancouver (C.B.), Lethbridge (Alberta), Edmonton (Alberta), Regina (Sask.) et Prince Albert (Sask.); leur capacité dépasse 400,000 barils par an. En outre, elle s'est assurée des participations importantes dans des brasseries américaines, notamment à Seattle, Spokane et dernièrement à San Francisco.

Entre 1948 et 1954, la société a dépensé plus de \$7 millions pour la modernisation et l'agrandissement de ses installations. En vertu de ce programme, une nouvelle brasserie, ayant une capacité de 150,000 barils par an, a été mise en exploitation à Vancouver au début de 1953. Sa construction est revenue à \$3.5 millions. En 1955 une somme de \$700,000 a été dépensée, notamment en nouvelles chaudières. Le programme de 1956 prévoit en particulier la modernisation des entrepôts.

Patiemment édifiée par autofinancement, la structure financière de la société est très forte. Au bilan du 31 décembre 1955, l'actif total est inscrit pour \$16 millions dont \$7 millions sont disponibles ou réalisables et \$2.8 millions représentent des participations dans les compagnies américaines. Il s'agit en particulier d'un très important intérêt minoritaire dans Sick's Seattle Brewing & Maltting Company, société dont la valeur boursière atteint \$6,734,000 et dont les propriétés ont une valeur comptable approchant \$10 millions. Au passif, les seuls engagements de la société se constituent de diverses créances, \$1.2 million au total.

L'avenir de la société est riche de promesses. En effet, la crise agricole des provinces de l'Ouest paraît en voie de se résoudre, en outre leur richesse pétrolière qui se développe et leur industrialisation nouvelle assurent à Sick's Breweries un marché toujours grandissant. De plus la politique prudente poursuivie par le conseil d'administration augmente considérablement l'attrait de l'action. Etant une valeur défensive par définition, l'action Sick's Breweries combine d'une façon remarquable la sécurité du placement et un rendement satisfaisant aux perspectives d'une appréciation graduelle à long terme.

White Motor Co. vend davantage

Cleveland, 12. — Les ventes de White Motor Co. ont accusé une hausse de 36.4 pour cent pendant le premier trimestre de l'exercice en cours pour se chiffrer à \$32,718,507 contre \$38,839,950 pendant la période correspondante de l'année dernière. Les bénéfices nets se sont élevés à \$1,503,276 contre \$1,102,496 pendant les trois premiers mois de 1955.

ENFIN! LA PUISSANCE D'ENVOL

POUR AUTO



ALKYL-GAS

LA NOUVELLE ESSENCE À HAUTE TENEUR EN OCTANE, JUSQU'ICI INACCESSIBLE AUX AUTOMOBILISTES, À AUCUN PRIX, AU CANADA.

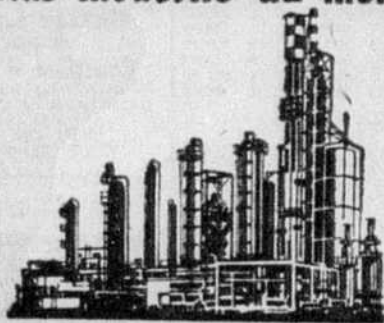
La seule essence d'automobile au Canada, fabriquée avec l'ALKYLATE*

* L'ALKYLATE
propulse les avions géants



L'Alkylate n'est pas un additif —
c'est l'essence de base indispensable à
l'accroissement de puissance des
carburants d'aviation à haute teneur
en octane. Ces carburants
d'aviation ont un indice de performance
de 145... Un indice de performance
de 100 équivaut à 100 octane.

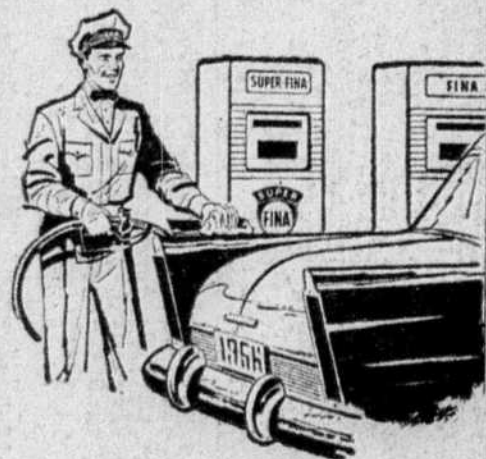
Un produit de la raffinerie
la plus moderne du monde



L'Alkylate, un composant majeur
de Super-Fina Alkyl-Gas, est manufacturée
par Canadian Petrofina Limited,
dans la seule raffinerie qui la produise au
Canada pour l'usage des automobilistes.

Donnez la puissance
d'envol à votre auto

Super-Fina ALKYL-GAS est
l'essence d'automobile à plus
haute teneur en octane au Canada.
Super-Fina ALKYL-GAS
communiquera la puissance
d'envol à votre auto...
avec un moteur qui ne
cogne pas... un moteur plus
propre et fonctionnant
plus à froid.



ESSA YEZ

SUPER-FINA

COÛTE À PEINE PLUS QUE L'ESSENCE ORDINAIRE!

ALKYL-GAS

AUJOURD'HUI

ET CONSTATEZ LA DIFFÉRENCE!

CANADIAN PETROFINA LIMITED

Nos Sports Amateurs

avec MARCEL RACINE



La Ligue de Loisirs juniors du président Alfred Spada a tenu une importante assemblée lundi soir dernier, au bureau de la ligue, rue Saint-Denis. Le but de cette réunion a été de procéder au repêchage. Le club Sainte-Gemma, qui a terminé en dernière position la saison dernière, avait le premier choix. Il a acquis les services de Bouchard et d'un étudiant. Ce dernier se rapportera à son club après ses études en juin prochain.

La demande de Gaston Héneault, pour aller évoluer dans la ligue Royal junior avec le club Laval, a été refusée par les directeurs du circuit Spada. Les propriétaires de clubs des Loisirs ont déclaré que le Centre de la rue Papineau avait fait assez pour Héneault en tant que le baseball est concerné, qu'ils ne pouvaient lui permettre de quitter son équipe et la ligue.

Il devrait y avoir un règlement dans le baseball qui défend à une organisation de prêter pour une saison seulement, un joueur. Ce cas s'est présenté l'année dernière, et se représente encore cette saison. Nous trouvons ridicule qu'une telle organisation profite de la largesse d'un autre club, qui se dépense sans compter, à améliorer le jeu du joueur ainsi prêt pour ensuite voir ce jeune forcé de retourner à son organisation.

Si on n'est pas intéressé aux services de certains joueurs, la seule chose qu'on a à faire, est de les libérer sans condition. Le club de baseball "midjet" Ste-Gemma tiendra sa dernière pratique ce soir, au terrain Rosemont, à 6 h 30 p.m. L'instructeur de l'équipe, Gérard Dionne, a laissé entendre qu'il aimerait faire l'acquisition de deux bons voltigeurs et d'un lanceur. Le jeune lanceur Marcel Guilbeault, qui évoluait avec le club de l'Immaculée-Conception d'Antony, l'an dernier, a signé un contrat avec l'équipe junior Ste-Gemma. Guilbeault est un bon "prospect", mais de là à évoluer chez les juniors? Il faut dire qu'il existe une pénurie de lanceurs

de calibre junior. Les Athlétiques de St-Laurent, du pilote Henri Paul Duval et d'Arthur Lessard, visiteront ce soir, au parc Lafontaine, le St-Eusèbe de Paul Mathieu.

Duval ne prétend pas terminer la saison en première position, mais laisse entendre que ses protégés termineront en troisième place. "Mes jeunes joueurs feront tout en leur possible pour disposer des champions de l'an dernier, et aussi faire subir au St-Eusèbe sa deuxième défaite de la saison," dit le pilote des Athlétiques.

Ligue Montréal de football

Voici le calendrier des joues:

1ère DIVISION
Dimanche 19 mai: Tricolore — Suisse
Dimanche 20 mai: Vickers — Stelco
Jeudi 24 mai: Vickers — Harrington
Samedi 26 mai: Suisse — Vickers
Samedi 26 mai: Harrington — Houglie
Dimanche 27 mai: Stelco — Vickers

2ème DIVISION
Jeudi 17 mai: Paloma — Hagabors
Samedi 19 mai: Portugal — St. Paul
Rovers
Dimanche 20 mai: Macabees — Rangers
Dimanche 20 mai: Italie — Tricolore
Jeudi 24 mai: Hagabors — Macabees
Samedi 26 mai: St. Paul — Paloma
Rovers

TERRAINS
1ère Division
Tous les clubs de la 1ère Division jouent sur le terrain de Stelco à Châteaueux, sauf Harrington qui joue à Lachine.

2ème Division
Les clubs de la 2ème Division jouent sur les terrains suivants: — Rangers, Hagabors, Portugal et Macabees jouent à Fletcher's Field. Tricolore (H) joue à Laurier Park. St. Paul, Rovers joue à Adèle Street. Italie, jous à Jerry Park. Paloma joue à Barre Park (Village St-Laurent).

HORAIRE
Toutes les parties du samedi ou du dimanche débutent à 3.00 p.m. Toutes les parties jouées les jours de semaine débutent à 6.30 p.m.

Combat de grande classe entre Edouard Carpentier et O'Connor

Bien malin celui qui pourrait prédire l'empereur de ce soir au Forum, quand le capable champion d'Europe, Edouard Carpentier s'attaquera au non moins capable Pat O'Connor... et pour cette raison on s'attend à une foule de plus de 12.000 amateurs car le match offert sera sûrement sensationnel au possible.

Carpentier et O'Connor, qui sont tous deux bien confiants de l'emporter, ambitionnent tous deux d'obtenir un match de championnat très bientôt et pour cette raison ils fourniront tous deux un effort surhumain. Carpentier arrivé à Montréal il y a tout juste un mois environ, a tout simplement fait fureur en déployant un talent d'acrobate superbe en plus d'une belle science et d'une force étonnante pour remporter une série de victoires impressionnantes. O'Connor, lui, est toujours le même fameux lutteur considéré avec raison comme un des meilleurs au monde entier. Nos deux amis devraient donc se livrer un match mémorable ce soir.

Le promoteur Eddie Quinn a d'ailleurs bélé toute une série de matches qui sauront très bien intéresser les amateurs présents. Le détestable athlète allemand, Hans Herman, nous revient après une

longue absence pour faire face au populaire Ronnie Etchinson dans la semi-finale tandis qu'un lutteur très populaire, Billy Darrell, nous revient lui aussi après une absence prolongée pour s'attaquer au colosse indien de Pueblo, Colorado, Chief Big Kettle dans le premier match de la soirée. Un autre match enfin verra Monsieur Kate livrer combat à Frank Valois le tout formant un nouveau une séance de tout premier calibre.

Deux épreuves seront dotées d'une bourse de \$900. ce soir, à B. Bonnets

A l'exception d'une course les épreuves de ce soir à la piste Blue Bonnets réuniront huit participants et les amateurs auront l'embarras du choix pour faire leurs paris tant la compétition sera serrée. Les fervents des courses sous harnais seront sûrement témoins d'une lutte contestée du commencement à la fin de la soirée et l'on compte sur une assistance nombreuse.



Deux des bons lanceurs des Royaux. A gauche, Joe Stanek qui ne cesse d'impressionner, depuis qu'il est devenu lanceur débutant. A droite, Fred Kipp, le seul gaucher du club, qui continue d'afficher une belle tenue.

La Ligue de baseball senior du Québec débutera le 20 mai

Après plusieurs semaines d'organisation, de multiples réunions et d'appels téléphoniques, la Ligue de Baseball Senior "A" du Québec se mettra définitivement en branle dès dimanche prochain, le 20 mai, alors qu'on y présentera un programme de quatre joues.

Le club Ottawa-Joliette, nouvellement admis dans le circuit du président Pat Farrar, viendra se mesurer aux Barons de Longueuil dans une jouette qui aura lieu à Longueuil à 2 h. de l'après-midi. Il y aura cérémonie toute spéciale d'ouverture et on s'attend à une foule considérable de fervents qui attendent, depuis longtemps déjà, l'ouverture d'une nouvelle saison de baseball.

Les deux mêmes équipes se rencontreront le soir même, à Joliette à 8 h. On sait que le club St-Antoine, de la capitale canadienne, avait été admis à la ligue il y a plusieurs semaines mais comme Ottawa n'a pas de terrain de baseball, l'équipe ontarienne a trouvé asile à Joliette où l'on jouera chaque fin de semaine.

Soré et Saint-Jean
Les deux autres joues à l'affiche mettront aux prises les clubs Soré et St-Jean. Une ouverture

officielle se fera à St-Jean, à 1 h.30 quand les Sorélois seront les visiteurs. Le soir, à 8 h. les deux mêmes équipes se rencontreront à Soré, sous les reflecteurs. Les deux équipes comptent des joueurs bien connus et on s'attend à une grande rivalité entre ces deux villes.

Les cadres de la Ligue Senior "A" du Québec ne sont pas encore fermés. La direction de la ligue espère embaucher les équipes de Granby, Drummondville, St-Jérôme, St-Eustache et autres villes sportives du Québec. Toute équipe intéressée à faire partie de la Ligue Senior, le plus puissant circuit amateur de toute la province, est priée de communiquer avec le président ou le secrétaire, MM. Pat Farrar ou M. Daly Rowan, à Fort Chambly.

Pas d'étrangers
La Ligue a été fort bien avisée en stipulant qu'aucun joueur américain pouvait faire partie d'une équipe. Les clubs du circuit ne doivent signer que des joueurs canadiens, et encore, ne peuvent-ils prendre que quatre joueurs non résidents de leur district. Au cours de leur réunion, les dirigeants de la ligue et les gérants d'équipes ont insisté pour

que l'on développe le talent local. Les jeunes athlètes de talent sont nombreux dans la province et la Ligue Senior "A" du Québec fera tout en son pouvoir pour les faire connaître et les aider dans leur carrière de baseball.

4e course
D. amble, 1 mille, \$500.
Forrest Direct, G. Hess; Peter M. Harvester, K. Waples; Tiger Tass, E. Rochefort; Dave Adam, G. Heath; Robert Havens, A. Pacey; Chippa Hanks, N. Bolduc; Scarab's Lady, M. Hodge; Dearborn Hanover, G. Ramsey.

5e course
C. & C.C. amble, 1 m., \$700.
Eric Vic, T. Turcotte Jr.; Black Velvet, H. Filion; My Duke, M. Hodge; Wee Ted, L. Bourgon; Scotch Story, J. Adamo; Cardinal Chief, M. Golden; Betty Hal S. E. Rowe; Brzeze On (Can), J. Wiener.

6e course. DD amble, 1 mille, \$550.00. — Goodwill Johnnie, L. Dunlop; High Tension, R. Turcotte; Irish Lane, M. Williams; Mickey Dale, R. Fenno; Hal Grattan Patch, J. Gordon; Peter Bennett, Y. Plouffe; Niles C. Grattan, G. Hess; Ben Hanover, N. Bolduc.

7e course. B et BB amble, 1 mille, \$900.00. — True Spencer, C. Lockhart; Frances Jewell; Watchim's Boy, H. Harp; Ralph H. H. Laime; Signal Abbe, R. Trudel; Bomb A., P. Robillard; Fast Buck, H. McKinley; Honor's Queen, J. Brosseau.

8e course. B et BB Trot, 1 mille, \$550.00. — Bangaway, T. Turcotte; Caesar Scott, L. Bourgon; Roman Brook, P. Miller; Shallo Water, W. Harvey; Cheerful Lad, G. Hess; Dandy Vic, W. Habbkirk; Candy Man, X.

9e course. DD Trot, 1 mille, \$550.00. — Duke of Marabill, M. Hodge; Chinook (can), C. Lockhart; Nedson, M. Williams; Hal Guy, W. Harvey; Flash Riddell, E. Rowe; Corporal Gene, F. Gerry Jr.; Rebella Mc, L. Dunlop; Athlone Pat, M. L'Heureux.

FORUM
Ce soir à 8h.30
LUTTE
Pat O'CONNOR
VS
Edouard CARPENTIER
3 CRUTES DE 3 A FINIR
4 AUTRES GRANDS COMBATS 4
Prix: Sièges réservés, \$2.00 et \$1.50
aux guichets des rues Atwater et
Classe: non réservés \$1.00 et
sièges à \$0.75 dans la section Terrasse, en vente ce soir, à 7 h., au
guichet de la rue Saint-Louis.

BLUE BONNETS RACEWAY
Sur semaine: 8.00
Dimanche: 1.00
PARI-DOUBLE sur les 1ère et 2e courses
Enfants non admis

La Cité de Saint-Laurent organise une semaine sportive sans précédent

Le département des parcs et des terrains de jeux de la Cité de St-Laurent prépare présentement une grande semaine sportive. En effet, du 17 au 27 mai, les sports seront en vedette dans cette municipalité.

Jeudi 17, la ligue Senior de Soccer de St-Laurent fera son ouverture officielle au parc St-Laurent.

La journée de vendredi marquera les débuts des activités en ce qui concerne les tennis municipaux. Les adeptes de la raquette pourront pratiquer leur sport favori aux parcs Cousineau, Baudet et Gohier. Tous les courts ont été aménagés et on avance même que St-Laurent posséderait probablement les plus beaux courts de la province.

Samedi, le 19, sera la journée des plus jeunes avec l'ouverture des terrains de jeux. Tous les appareils d'amusement seront en opération sous la surveillance de moniteurs qualifiés.

La semaine sportive se continuera lundi avec une grande fête organisée par la direction des parcs et des terrains de jeux en l'honneur de la Reine et de D'Alard Des Ormeaux. La fête consistera en une grande parade dans les rues de St-Laurent suivie d'un concert et d'un feu d'artifice extraordinaire au nouveau Centre Sportif. Selon Arthur Lessard, jamais St-Laurent n'aura été le site d'un aussi splendide défilé et, toujours selon Lessard, le feu d'artifice dépassera tout ce qui a déjà été présenté dans toute la province. En cas de mauvaise température, cette grande fête sera remise au jeudi suivant, soit le 24 mai.

Les quatre autres jours suivants, les 22, 23, 24 et 25 mai, les amateurs de sports seront encore servis à souhait, alors que toutes les ligues amateurs feront leurs débuts: baseball, balle-molle, soccer, etc.

La semaine sportive se terminera les 26 et 27 par un sensationnel concours hippique qui aura lieu à la ferme Jacques Cousineau. Près de 200 chevaux, venant de tous les coins de la province et de l'Ontario, sont déjà enregistrés, et les organisateurs de ce concours prévoient un succès sans précédent.

C'est donc dire que ce sera une réelle semaine sportive que St-Laurent présentera à compter de jeudi. Tous les sportifs de cette municipalité sont invités à y participer, et il en est de même pour tous les gens de Montréal et des environs, spécialement pour la grande fête de lundi et pour le grand concours hippique.

Les nageurs du bain Généreux affichent une excellente tenue

Le championnat des piscines du service municipal des parcs pour l'attribution des trophées spéciaux s'est déroulé au bain Laviolette, 1570 rue Delormier.

Le surintendant de la récréation du service municipal des parcs, M. Bernard Hogue, de qui relèvent les piscines, nous communique le résultat des épreuves qui consistaient en une course de 200 verges relais de styles variés.

Le trophée "Association des fonctionnaires municipaux"

La course de 200 verges, nages variées, a vu une nouvelle victoire du bain Généreux dont l'équipe "senior" réunissant les nageurs Gilles Toupin, Maurice Fiset, et les frères Pierre et Guy Bourdeau. Les baigneurs Rosemont et Lévesque ont remporté les deuxième et troisième place au cours de cette compétition. Ces quatre trophées ont été l'objet d'une lutte contestée de la part de nos jeunes nageurs.

Les spectateurs, venus nombreux assister à ces joues, n'ont pas été déçus et leurs applaudissements ont encouragé les efforts des compétiteurs.

Le trophée "Association des fonctionnaires municipaux"

Une course relais, 200 verges crawl, a été remportée par les nageurs "junior" du bain Généreux, Yvon Prévoist, Germain Gendreau, Laurent Kosloski et Normand Kosloski. Les baigneurs Rosemont et Lévesque se sont classés respectivement deuxième et troisième. Par cette victoire, le bain Généreux s'adjuge le trophée.

Le trophée "A. Dubord Ltée"

Le bain Mathieu a mérité ce trophée en remportant la course de 200 verges relais crawl, devant les baigneurs Généreux et Lévesque. L'équipe gagnante se composait des nageurs "senior" Yves Pettis, Jean Cimon et des frères Robert, René et Jacques Dero.

Le trophée "R. Langlois"

Une course de 200 verges relais à départage des concurrents pour l'attribution de ce trophée. Le bain Généreux s'est mérité la victoire en devant les baigneurs Lévesque et Mathieu. L'équipe de "senior" qui a triomphé dans cette course se composait de Gilles Toupin, Maurice Fiset, Isidore Sigouin et Pierre Bourdeau.

Loi ne pourra faire face à Smith en juin

Milan, Italie (AP) — Duilio Loi, d'Italie, considère comme un sérieux aspirant au championnat mondial poids léger à la boxe, devra probablement commander le combat pour le championnat mondial qu'il devait disputer au monarque actuel, Wallace (Bud) Smith, de Cincinnati, le 17 juin prochain.

Loi a subi une véritable racle dans la décision de 15 rounds qu'il a perdue samedi dernier contre l'Espagnol, Jose Hernandez. Loi devait affronter Fred Gallana, d'Espagne le 31 mai prochain, mais son gérant, Giovanni Busacca, a dit hier, que son protégé devra être inactif durant un mois environ à cause de blessures qu'il a subies contre Hernandez.

Poste pour Marciano

BOSTON (AP). — Le journal "The Globe" a déclaré hier que l'ancien champion des poids-lourds, Rocky Marciano, deviendra officier de publicité pour la piste de courses de chiens de Raynham, dans le Mass. Marciano est un vieil ami de Russ Murray, gérant général de la piste.

Hatton à St-Louis

Washington (AP). — Le troisième but, Grady Hatton a été vendu par les Red Sox de Boston aux Cardinals de St-Louis, de la Ligue de baseball Nationale pour un montant d'argent qui n'a pas été divulgué.

Hatton a déjà joué durant trois saisons avec le Cincinnati.

Parce que... "NOUS REFUSERONS DE VOUS LE LAISSER PORTER — A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTÉ"

- VÊTEMENTS
- MERCIERIE
- CHAUSSURES



"Salt N' Pepper"

TONES
VESTONS SPORT

Tout comme une foule de gens que nous connaissons bien, vous aussi, en avez soupé des couleurs foncées. Vous recherchez du nouveau et c'est justement ce que nos Teintes "Salt N' Pepper" vous apportent... dans ces superbes vestons sports aux textures légères importées d'Angleterre.

taillés et façonnés dans

LE NOUVEAU

Gold Lounge

\$35.

• courts • réguliers • longs

PREVALEZ-VOUS D'UN COMPTE COURANT LIBERAL

A. Gold & Sons
388
OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES BLEURY

À LA TV
Ce soir de 10 h. 30 à 11.00 h.
à C.B.F.T.

RENDEZ-VOUS DES SPORTS
avec ÉMILE GENEST
animateur

Tous les exploits et événements sportifs les plus controversés font le sujet de discussions animées.

LE JURY CE SOIR :
JACQUES DESBAILLETS
RICHMOND PELLETIER
GUSTAVE PREVOST

et un "invité mystère"

Présenté par la
BIÈRE
GOLDEN
MOLSON'S

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Le champion mondial poids mi-moyen à la boxe, Johnny Saxton, disputera la victoire à l'agressif Gil Turner, ce soir, au stadium de Chicago. La bataille, non pour le titre, est limitée à 10 rounds. On peut s'attendre à beaucoup d'action, étant donné que Turner est ce genre de pugiliste qui se lance à l'assaut dès le début des hostilités. Nous avons toutefois l'impression que Saxton trouvera bien une ouverture pour massacrer son adversaire, bien que Turner ait parfois l'effort pour bouleverser les pronostics des observateurs. Généralement, ce sont les spécialistes du crochet de la droite qui sont les plus efficaces contre Turner, mais Johnny Saxton compte habituellement sur sa gauche redoutable pour envoyer un rival au pays des rêves. Saxton a livré un seul combat depuis le début de l'année 1955. Ce fut le 14 mars dernier, alors qu'il a gagné une décision de 15 rounds contre Carmen Basilio dans un match pour le championnat mondial poids mi-moyen.

Cette année, Gil Turner a disputé deux combats, triomphant de Jackie Labua, par décision, le 10 janvier, et subissant un revers par décision également aux mains de Gene Fullmer, au Madison Square Garden, le 17 février. Alors qu'il se battait dans les rangs amateurs dans la catégorie des mi-moyens, Gil Turner l'emporta dans chacune de ses 35 batailles et plus souvent qu'autrement c'était par mise hors de combat. En 1951, Gil Turner a été choisi la recrue de l'année dans le monde pugilistique. Il remporta 31 triomphes consécutifs avant de faire face à Kid Gavilan. Le Cubain mit fin à la poussée victorieuse de Gil Turner. Fils d'un plâtrier de métier, Gil Turner est un type très dévoué. Avant chaque combat qu'il doit livrer, Turner lit quelques passages de la bible. Mais contre les meilleurs boxeurs de sa catégorie, Gil Turner a toujours eu de la difficulté à triompher. Il n'a jamais été bien chanceux. Et contre Saxton, nous doutons fort qu'il puisse secouer cette guigne.

Johnny Saxton, deux fois champion mondial poids mi-moyen, a perdu à deux reprises chez les amateurs, soit contre Chuck Davey et Johnny Gonsalves. Ancien champion des Golden Gloves, Saxton est devenu professionnel il y a sept ans. Ce n'est pas la première fois que Saxton en vient aux prises avec Gil Turner. Le 15 juin 1953, ces deux boxeurs ont livré bataille à Philadelphie. Saxton fut défait, mais la décision rendue par les officiels fut impopulaire. Géré par George Katz, Gil Turner est cinq mois plus jeune que son rival de ce soir, mais il possède néanmoins cette distinction d'avoir livré un plus grand nombre de combats que le monarque mondial chez les mi-moyens. Turner a en effet disputé un total de 62 rencontres en comparaison de 57 pour Johnny Saxton. Turner s'est révélé un meilleur artiste du K.O. que le champion, triomphant à 33 reprises par mise hors de combat. Saxton a défait 20 adversaires par K.O.

Turner est l'un des rares boxeurs qui possèdent le même style pour battre que celui qu'ils ont adopté à leurs débuts dans une arène. Il frappe continuellement des deux mains. Mais Saxton est un boxeur plus rapide et plus intelligent que Turner. Pour les fervents du "noble art" cependant, ce n'est pas tellement le combat de ce soir qui les intéresse comme celui de vendredi prochain, alors que le vétéran Sugar Ray

Robinson, champion mondial poids moyen, risquera sa couronne contre un autre vétéran, Carl (Bobo) Olson. Bien que Robinson soit de sept années plus âgé que l'aspirant, nous croyons qu'il conservera son championnat. Robinson s'est entraîné rigoureusement en vue de cette importante bataille. Il est beaucoup moins "rouillé" qu'il ne l'était lorsqu'il décida d'effectuer un retour dans l'arène après une longue inactivité de trois ans environ. Puis, Robinson a toujours vaincu Olson. C'est tout à son avantage.

Naturellement, Sugar Ray Robinson n'est plus un jeune athlète. Son jeu de pieds n'est pas aussi rapide qu'il ne l'était il y a quelques années. Ses réflexes ne sont plus les mêmes. Mais il sait encore encaisser les plus durs coups d'autant plus qu'il n'a rien perdu de sa puissance dans ses coups. A la moindre ouverture nous croyons que Robinson appliquera le coup fatal pour envoyer Olson au pays des rêves. C'est notre conviction que Robinson adaptera le même style que lors de son dernier combat contre l'athlète des îles Hawaii. Le champion déclenchera une sérieuse offensive dès le son du gon de devant annoncer le début des hostilités, dans le but d'en finir au plus vite avec son adversaire. Il a eu recours à une telle méthode la dernière fois, et, résultat, Sugar Ray Robinson a eu raison de Olson sans trop de difficulté. Evidemment, Olson

Circuits par Gil Hodges et Pee Wee Reese — Quatre points non mérités — Clem Labine est le lanceur gagnant

Brooklyn. (AP) — Un ralliement de quatre points à la quatrième manche, où la recrue Don Blasingame fit deux erreurs et où Pee Wee Reese cogna un circuit de trois points ont valu une victoire de 7-2 aux Dodgers de Brooklyn sur les Cardinals de St-Louis.

Le circuit de Reese, son premier de la saison, compléta le pointage des gagnants qui infligèrent sa première défaite à Tom Poholsky.

Les Dodgers, qui ont débuté avec Charlie Templeton, ont fini avec Ed Roebuck et Clem Labine. Ce dernier recut le crédit de la victoire. Les Dodgers avaient compté trois points à la première manche sur un triple par Roy Campanella et le sixième circuit de la saison par Gil Hodges. Bill Virdon a aussi cogné un circuit pour les Cardinals.

ST-LOUIS	ABP. C.S.R.A.
Blasingame, AC	3 0 0 2 2
Schoendienst, 2B	4 0 1 3 2
Musial, CD	3 0 0 2 0
Bayer, 3B	4 1 2 1 4
Repp, 1B	4 0 1 3 2
Moore, 1B	4 0 0 6 1
Smith, R	3 0 0 2 2
E-Hatton	0 0 0 0 0
Sarni, R	0 0 0 0 0
Virdon, CC	3 2 1 4 0
Poholsky, L	1 1 0 0 0
B-Frazier	1 0 0 0 1
Jackson, L	1 0 0 0 1
F-Sauer	1 0 0 0 0
TOTAUX	33 5 24 12
ABP. C.S.R.A.	3 0 0 1 8

Mays fait gagner les Giants

Rochester 10
Toronto 9

Rochester. (AP) — Les Red Wings de Rochester ont gagné une partie de 10-9 hier soir contre les Maple Leafs de Toronto, même s'ils ont frappé trois fois de moins en lieu sûr. Après quatre manches de jeu, les Red Wings menaient par 6-1 quand les joueurs de Bruno Betzel ont compté huit fois aux deux manches suivantes. Mais le lanceur Cot Deal, des Wings, a été incapable de la suite et il a reçu le crédit de la victoire quand ses coéquipiers se sont ralliés pour quatre points à la huitième manche.

Toronto 000 144 000 — 9 13 1
Rochester 040 200 045 — 10 10 0

Johnson, Hetki (2), B. Miller (4), Jacobs (8) et Sawatski; MacKinnon, Deal (5) et Rand.

cherchera à modifier sa façon de se battre.

Il optera en faveur d'un style défensif. Et dans la boxe comme dans plusieurs autres sports, la meilleure défense est encore l'offensive. Ce fut toujours la politique de Sugar Ray Robinson. Il ne dérogea pas à cette vieille tradition qu'il lui a permis de connaître la gloire dans le pugilat. A une époque, Sugar Ray Robinson détenait simultanément deux championnats. Il vint à quelques secondes seulement de faire la conquête d'un troisième titre, soit celui des mil-lours. Alors qu'il menait assez facilement dans les points, Sugar Ray Robinson fut tenu par la chaleur, ne put terminer la bataille et, conséquemment, Joey Maxim conserva la couronne mondiale. On se souvient que cette "défaite" de Robinson donna lieu à plusieurs commentaires dans les cercles pugilistiques. Plusieurs sont encore sous l'impression que Robinson aurait pu terminer le combat. Car, si la chaleur l'a affecté, il en fut de même par Joey Maxim.

Mais oublions cette bataille. Robinson rencontrera un bon homme en Carl Olson. Le Noir a clairement prouvé dans le passé qu'il lui était supérieur. Malgré ses 35 ans, Robinson a encore assez d'énergie pour maintenir sa supériorité sur l'Hawaïen.

New-York. (AP) — Des circuits par Willie Mays et Don Mueller ont été les faits saillants d'une attaque de 12 coups sûrs alors que les Giants de New-York ont défait, hier, les Cubs de Chicago au compte de 6-4. John Antonelli fut le lanceur gagnant.

Stu Miller bat les Braves, 3-1

PHILADELPHIE. (AP) — A sa première partie avec les Phillies, Stu Miller a eu raison de Lew Burdette et des Braves de Milwaukee au compte de 3-1, devant 13,141 spectateurs. Il a tenu ses adversaires à six coups sûrs.

PHILADELPHIE ABP. C.S.R.A.
Aashburn, CC 4 0 1 1 0
Blalock, 1B 4 0 1 1 0
Ennis, CC 4 0 1 1 0
Lombardi, R 4 0 1 1 0
Greengrass, CD 4 0 1 1 0
Jones, 3B 2 0 1 1 0
Shanley, AC 3 0 0 0 0
S. Miller, L 2 0 0 0 0
TOTAUX 32 1 6 24 9

PHILADELPHIE ABP. C.S.R.A.
Aashburn, CC 4 0 1 1 0
Blalock, 1B 4 0 1 1 0
Ennis, CC 4 0 1 1 0
Lombardi, R 4 0 1 1 0
Greengrass, CD 4 0 1 1 0
Jones, 3B 2 0 1 1 0
Shanley, AC 3 0 0 0 0
S. Miller, L 2 0 0 0 0
TOTAUX 32 1 6 24 9

Baseball

H I E R
La Havane à Richmond (pluie)
Miami à Columbus (9h.)
Rochester 10, Toronto 9.
Montréal à Buffalo (8.15)
Ligue Américaine
Washington 1, Chicago 3.
Baltimore 7, Kansas City 2.
Boston 3, Detroit 6.
New-York à Cleveland (8h.)
Ligue Nationale
Brooklyn 1, St-Louis 5.
Philadelphia 3, Milwaukee 1.
Cincinnati à Pittsburgh (pluie)
Chicago 4, New-York 6.
A J O U R D ' H U I
Ligue Américaine
Washington à Chicago
Baltimore à Kansas City
Boston à Detroit
New-York à Cleveland
Ligue Nationale
St-Louis à Brooklyn (soir)
Milwaukee à Jersey City
Cincinnati à Philadelphia (soir)
Chicago à New-York
Cincinnati à Pittsburgh
Ligue Internationale
Montréal à Buffalo (soir)
Toronto à Rochester (soir)
Miami à Columbus (soir)
La Havane à Richmond (soir)

Classement			
LIGUE INTERNATIONALE	G.	P.	Diff.
Rochester	18	9	897
Montréal	19	16	455
Toronto	18	9	635
Columbus	12	11	322
Buffalo	9	13	409
La Havane	10	16	285
Richmond	10	17	370
Miami	9	17	146
LIGUE NATIONALE	G.	P.	Diff.
Milwaukee	11	5	688
St-Louis	15	8	859
Brooklyn	13	9	591
Cincinnati	13	10	365
Pittsburgh	11	10	324
New-York	10	13	435
Philadelphia	6	15	286
Chicago	9	15	283
LIGUE AMERICAINE	G.	P.	Diff.
Cleveland	16	10	525
Chicago	10	8	556
Baltimore	12	11	500
Washington	11	13	450
Kansas City	9	13	409
Detroit	9	15	375

Podres à Norfolk

Norfolk. (AP) — Johnny Podres, ancien lanceur des Dodgers de Brooklyn, et maintenant dans l'uniforme de la Marine américaine à Bainbridge, Maryland, devra se rapporter à Norfolk, pour y continuer son entraînement.

Les Tigers de Détroit ont raison des Red Sox, 6-3

Détroit. (AP) — Paul Foytack a gagné sa deuxième partie dans les Majeures quand les Tigers de Détroit ont défait les Red Sox de Boston, par 6-3, devant 2,892 spectateurs. Les Tigers ont envoyé 23 frappeurs au marbre au

cours des quatre premières manches alors qu'ils ont compté 5 de leurs 6 points. Bill Tuttle a cogné un circuit et fait compter 3 points. Mickey Vernon et Don Buddin ont aussi frappé pour le circuit.

BOSTON	ABP. C.S.R.A.
Goodman, 2B	3 0 1 1 3
Malone, 3B	4 0 0 0 0
Vernon, 1B	3 1 1 6 0
Gernert, CC	4 0 0 0 0
Jensen, CD	4 1 1 1 0
Piersall, CC	4 0 1 2 1
Buddin, AC	4 1 2 2 2
White, R	3 0 1 1 1
Nixon, L	1 0 0 0 0
Delock, L	1 0 0 0 0
A-Williams	1 0 0 0 0
Sisler, L	0 0 0 0 1
TOTAUX	38 5 24 9

DETROIT ABP. C.S.R.A.
Kuenen, AC 5 1 3 0 4
Boland, 1B 4 1 2 10 0
Kalline, CD 4 0 2 1 0
Tuttle, CC 4 1 1 4 0
Bosse, 3B 3 0 2 1 1
House, R 4 0 2 5 5
B-Hatfield 0 0 0 0 0
Wilson, R 0 0 0 0 0
Maxwell, CC 0 0 0 4 0
E-Rotola, 2B 4 0 1 1 0
Foytack, L 3 0 1 0 0
C-Torgeson 0 0 0 0 0
Gronke, L 0 0 0 0 0
TOTAUX 36 6 12 27 9

A-retire pour Delock à la 7e.
B-retire pour House à la 7e.
C-retire pour Foytack à la 7e.
DETROIT 010 011 100-3
012 200 100-6
PPP: Piersall, Vernon, Buddin, Bertola, Tuttle 3, Kalline, Kuenen, 2B; Rotola, 3B; Jensen, CC; Vernon, Buddin, Tuttle, BV; Kuenen, DJ; Buddin, Goodman et Vernon; House et Bertola, 1B; Boston 5, Detroit 11, BB; Nixon 2, Delock 1, Sisler 1, Foytack 3, BAR: Nixon 3, Delock 2, Sisler 1, Foytack 5, Gronke 4, CS: Nixon 8 en 3e, Sisler 3 en 2e, Foytack 7 en 2e, Gronke 0 en 2e, P-PM: Nixon 5-5, Delock 6-0, Sisler 1-1, Foytack 3-3, Gronke 0-0.
Frappe par Delock (Biarritz) MI, Delock, G. Foytack (2-1), P. Nixon (0-2), A. Umont, Berry, Honochick, Napp, T.: 2.38, A.: 2.892.

Santee reste suspendu à vie

NEW-YORK. (PA) — Les espoirs de Wes Santee de regagner son statut amateur et de prendre part aux Jeux olympiques de novembre et de décembre prochains ont apparemment été écartés hier lorsque la Cour suprême de l'Etat de New-York a maintenu la suspension à vie imposée au célèbre athlète du Kansas par l'Union athlétique amateur des Etats-Unis.

Le juge Walter Lynch, qui fit part de sa décision après avoir pris la cause en délibéré pendant quelque six semaines, en a profité pour faire une violente sortie contre les organisateurs de concours amateurs qui cherchent à tirer profit des célébrités sportives.

"Santee s'est lui-même éliminé des rangs amateurs," a déclaré le juge Lynch, "mais non sans l'aide de quelques uns de ces gardiens et protecteurs de ce qu'il est convenu d'appeler l'athlétisme amateur."

Cette décision met fin à l'acérbie bataille qui s'est livrée devant les tribunaux après que Santee eût été suspendu par les autorités amateurs pour avoir accepté des sommes d'argent plus élevées que permises, pour participer à certains concours aux Etats-Unis.

Charles Grimes, l'avocat de Santee, a déclaré que d'autres droits de recours devant les tribunaux sont encore à sa disposition mais il n'a ajouté qu'il ne sait pas encore s'il s'en prévaut.

Santee est actuellement lieutenant dans le corps des fusiliers marins, à Quantico, en Virginie.

CALVERT HOUSE
Whisky Canadien
digne de l'hospitalité canadienne

le CARC vous invite à vous inscrire aux cours de pilotes, d'observateurs

Il n'est pas de carrière plus passionnante et plus noble que celle de l'aviateur. L'Aviation Royale du Canada offre un choix illimité de carrières dans un domaine en plein essor, l'aéronautique. En plus de servir loyalement son pays, l'officier d'aviation réalise ses rêves de voyage et d'aventure.

Le CARC répond à l'idéal de tout jeune homme éveillé et qui a le sens des responsabilités. Il offre des avantages que vous ne rencontrerez nulle part ailleurs dans la vie civile. Si vous êtes jeune, en bonne santé et si vous aspirez à une vie belle, utile et bien rémunérée, faites de l'Aviation votre carrière.

Ecrivez, dès aujourd'hui, pour obtenir tous les renseignements concernant les COURS de pilotes ou d'observateurs du CARC, ou consultez l'officier d'orientation au centre de recrutement le plus près de chez vous.

CONDITIONS D'ADMISSION
Âge—17 ans et pas plus de 25 ans.
Instruction—11e scientifique, ou mieux.
Santé—Satisfaisante aux examens médicaux du CARC.



Corps d'Aviation
Royal Canadien

Si-Hyacinthe et Drummondville,
le 18 mai

Consultez l'officier d'orientation du CARC qui vous donnera tous les renseignements sur les cours du CARC.
Centre de recrutement : 678 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, Qué. — Tél. : UN. 6-2419

NEW-YORK
PHILADELPHIE · BALTIMORE · WASHINGTON
par le
Washingtonian

Wagons ultra-modernes, voitures ordinaires climatisées, chambres, chambrettes, couchettes, wagon-club.

Départ tous les jours de Montréal, Gare Centrale à 7h.40 p.m. h.n.e. (8h.40 p.m. heure avancée)

RÉSEAU CN

Pour renseignements sur l'horaire et le tarif des trains, téléphonez à M.A. 245. Bureau des billets — Bureau des voyages 384 rue St-Jacques ouest.

N'ATTENDEZ PAS!
GAGNEZ LA MAISON
CARLING de \$14,500.00!



(meubler, pour inspection seulement, par M. ABRE, INC.)

LE DERNIER CONCOURS SE TERMINE LE 25 MAI

- 20 prix de \$25.00 en argent à chaque concours...
- tous les gagnants qui auront ajouté à leur inscription quatre grandes étiquettes d'une ou l'autre des bières Carling seront éligibles au grand prix.

Détails complets chez votre épicerie licenciée et à votre hôtel ou taverna.

LA BRASSERIE CARLING RED CAP LIMITÉE
"Les meilleures bières au monde sont brassées chez Carling."

CAVALCADE
SPORTIVE

par

Gérard "Gerry" GOSSELIN

Si nous avons bien compris les grandes lignes du discours de Son Hon. le maire de Montréal, lundi soir, au souper des Hommes d'Affaires de l'Est, Montréal aura bientôt son Centre Sportif, sur le site duquel sera bâti un stade de 80,000 sièges. Le projet étant encore à l'étude et n'ayant pas encore été soumis au Comité Exécutif, le maire parlait donc en son nom et il a promis aux intéressés de se faire leur porte-parole auprès de ses collègues du Comité. L'annonce officielle en serait même faite d'ici un mois. Mais si l'on en croit les rumeurs, le projet sera adopté à l'unanimité. En effet, les Commissaires présents au souper, M. J.-René Ouimet, M. Lucien Croteau, M. Edmond Hamelin ont fait savoir qu'ils voyaient ce projet d'un bon oeil pour la métropole du Canada. Le maire a aussi laissé entendre que MM. Paul Dozois et Hugh Hanson ne s'y opposent pas et que le président Pierre Desmarais endosse le mouvement. "Dans une entreprise de cette envergure, a dit le premier magistrat, nous aimons avoir l'unanimité au Comité."

Le maire a expliqué les raisons des délais à aborder ce problème. Il y avait des solutions plus urgentes à des cas plus pressants. Mais maintenant l'administration entre dans une nouvelle phase et elle doit maintenant travailler à promouvoir l'expansion et le prestige de la ville de Montréal. En expliquant les plans du projet en question, le maire a dit être convaincu que "ce stade sera digne de la métropole du pays. Nous n'avons pas abordé ce projet avec la tête dans les nuages. Nous avons les pieds bien solidement sur terre."

Il y aura évidemment de l'opposition; il faut s'y attendre. Mais quand le prestige de Montréal est en jeu, il faut voir au bien général d'abord. Si la ville de Toronto avait son stade avant Montréal, les contribuables auraient raison de reprocher à l'administration actuelle de s'être laissée duper le pion. Et le maire de continuer: "Nous voulons un Centre Sportif à la taille de Montréal. Si Vancouver a un stade de 40,000 sièges, Montréal n'aggrave pas en bâissant un de 80,000 sièges."

Déjà tout le monde s'entend sur le site du Centre Sportif qui sera érigé coin Boulevard Pie IX et Sherbrooke est. L'ingénieur en chef de la Ville, M. Lucien L'Allier et M. J. René Ouimet ont travaillé de concert à étudier tous les aspects de la question. Le Stade devra répondre aux besoins du temps et du climat. Au siècle de l'automobile, il faut prévoir les terrains de stationnement. A cet effet, la Ville s'est portée acquiesceur de terrains avoisinants qui appartiennent à la Commission des Ecoles protestantes. Un toit protégera les spectateurs et le Centre sera facile d'accès. On a prévu, dans les plans, les dimensions qui conviennent aussi bien au football qu'au baseball. Parlant de la capacité du Stade, le maire a dit favoriser tout de suite la construction d'un stade de 80,000 sièges. On pourrait construire à 40,000 mais cette solution serait temporaire et tout le monde sait que dans la chose publique "les solutions temporaires sont souvent les plus permanentes." Dans quelques années, il faudrait recommencer les démarches pour agrandir et passer à travers les mêmes difficultés.

Le stade, avec ses attractions, attirerait un nombre incalculable de touristes. On rapporte que, pour certains événements sportifs, au Forum, on vend souvent jusqu'à 7,000 ou 8,000

billets à des Américains. Certains secteurs de l'Etat de New-York, du Vermont, du Maine et même du Mass sont plus proches de Montréal que des grands centres des Etats-Unis. On viendrait de partout dans la province et des provinces-sœurs si nous avions "un stade à notre taille." Ces gens viendraient loger dans nos hôtels, manger dans nos restaurants, acheter dans nos magasins, en un mot ils contribueraient à la prospérité économique de Montréal. Et puis, les gens d'en dehors seraient à peu près assurés de trouver des sièges après s'être déplacés pour un événement sportif quelconque. Et puis, s'il y a parfois trop de sièges, nous pourrions y inviter les enfants de la métropole et certains groupes moins fortunés. Ce stade, "le plus attrayant jamais construit au Canada," coûterait environ \$10,000,000. C'est un placement. On n'attend pas des revenus à la première année.

Il s'agit d'un service à la population. Il ne s'agit pas d'attendre. Nous ne construisons pas pour aujourd'hui, mais les yeux tournés vers l'avenir, pour 25, pour 50 ans. C'est un acte de foi dans le développement de la métropole. ... Déjà le football deviendrait un client éventuel. ... Et puis, comme le fait remarquer Frank Shaughnessy Jr., représentant de Ken Farmer, des Jeux Olympiques du Canada, avec une telle réalisation, il serait plus facile d'obtenir les Jeux de l'Empire et les Jeux Olympiques, qui groupent plus de 75 différentes nations pendant une couple de semaines pour leurs épreuves internationales. ... Et puis, si, comme le veulent les autorités du baseball majeur, on ne peut parler de grands clubs sans avoir les facilités qui conviennent, il faut commencer par bâtir. ... Plusieurs clubs majeurs ne sont pas en trop bonne posture financière et n'attirent pas tous les spectateurs qu'ils désiraient. ... Comme à Baltimore, à Milwaukee, à Kansas City où les stades sont propriétés municipales, un club majeur peut tenter ailleurs sa chance quand il n'a qu'un loyer à payer pour y loger sa franchise. ... Brooklyn même est insatisfait à Ebbets Field et l'on vient d'autoriser, au coût de 30 millions, la construction d'un Centre Sportif. ... D'ailleurs le Centre est une nécessité. Une grande ville comme Montréal a besoin d'un lieu de ralliement pour ses grandes manifestations publiques et ses grands jours.

Carl Erskine pourra garder son boni,
don des Dodgers

Cincinnati (AP) — Après un entretien téléphonique avec Warren Giles, le président de la Ligue Nationale, les Dodgers ont pu apprendre à Carl Erskine qu'il pourra garder le chèque de \$500 que lui avait offert M. Walter O'Malley, pour son exploit de samedi dernier.

Toutefois, les Dodgers devront corriger leur technique et ils pourront contourner le règlement qui défend ces bonis, en déchirant son contrat actuel pour lui en faire signer un autre qui comprendra ce montant.

Prédiction de
Freddie

NEW-YORK (AP). — Fred Hutchinson, gérant des Cardinals de Saint-Louis est tout enthousiasmé de la tenue de son club à qui il prédit de belles chances de gagner le championnat de la Ligue Nationale. Il déclare que son club est aussi puissant que celui des Dodgers ou des Braves. Il a tout simplement admis que Brooklyn avait de meilleurs lanceurs.

Rigney modeste

NEW-YORK (AP). — Le gérant Bill Rigney, des Giants, est prêt à prendre sa part de blâme pour la tenue peu impressionnante de son club. "J'aurais dû diriger le club autrement. J'attendais trop des Ligues majeures. Je sais maintenant que le baseball se ressemble partout, dans les majeures comme dans les mineures. La seule différence réside dans le nombre de joueurs à notre disposition. Je croyais qu'on n'avait rien à enseigner aux joueurs des Majeures."

Loes est heureux

Brooklyn (AP). — Billy Loes se dit heureux de ne plus jouer pour Brooklyn où il était toujours nerveux. "Je demande depuis deux ans à être échangé; je ne pouvais m'acclimater à Brooklyn." Il espère pouvoir lancer plus souvent à Baltimore et se dit en bonne santé, ajoutant que son bras se rétablit rapidement.

Greenberg proteste

Cleveland (AP). — Hank Greenberg, gérant général des Indiens de Cleveland, accuse les Yankees de New-York d'utiliser la liste

Lanceurs probables
pour aujourd'hui

New-York (AP). — Voici la liste des lanceurs probables pour aujourd'hui dans les Ligues Majeures.
LIGUE NATIONALE
St-Louis vs Brooklyn à Jersey City (8)
Wehmer (0-2) vs Craig (3-2)
Chicago à New-York
Rush (2-1) vs Worthington (1-3) ou Liddle (0-0)
Cincinnati à Pittsburgh
Lawrence (4-0) vs Friend (4-2)
Milwaukee à Philadelphie (soir)
Buhl (2-1) vs Roberts (2-3)
LIGUE AMERICAINE
Boston à Detroit
Parnell (1-1) vs Lary (1-4)
New-York à Cleveland
Coleman (1-0) vs Wynn (4-1)
Washington à Chicago
Ramón (1-1), Stone (1-0), Griggs (0-0) ou Grobe (1-2) vs Donovan (1-4)
Baltimore à Kansas City
Palica (1-4) vs Herridge (0-1)

Villeray gagne

Le club Villeray, de la Ligue Royale Junior, a fait hier soir le club Maisonneuve au compte de 5-4. R. Benoist fut le héros des vainqueurs avec un simple qui a fait compter le point décisif à la sixième manche. Rabinovitch fut le lanceur gagnant et Galarneau, le perdant.
Maisonneuve... 200 110-4 3 1
Villeray... 010 301-5 7 1
Galarneau et Page; E. Binda, Rabinovitch (5) et Campbell.

Personnel réduit

Washington (AP). — Les Senateurs de Washington, de la Ligue Américaine, ont réduit leur personnel de joueurs en cédant l'arrêt-court Jose Valdivielso et le lanceur Dick Brodowski au club Louisville, de la Ligue Association Américaine.

Le receveur Bob Oldis a été vendu au club Chattanooga, de la Ligue Southern Association et le voltigeur Dick Tettelbach fut envoyé sous option au club Denver. Le voltigeur Tom Wright a été vendu au club Louisville.

La purge dans
les Majeures

BOB LENNON, des Giants, passe sous option au club Minneapolis de l'Association Américaine. Il y cogna 31 circuits l'an dernier.

HARRY BYRD, 31 ans, lanceur, va des White Sox de Chicago au club Charleston de l'Association Américaine.

GALE WADE, voltigeur, est cédé par les Cubs de Chicago au club Los Angeles.

ELVIN TAPPE, receveur, envoyé sous option par les Cubs à Los Angeles.

AL SILVERA, joueur à boni, offert au repêchage par les Redlegs, en vue de lui offrir son congé sans condition.

ED MCGHEE, voltigeur, a vu son contrat acheté par le club Charleston au club Toronto de la Ligue Internationale.

JIM DELSING et FRED HATFIELD, des Tigers de Detroit, échangés aux White Sox de Chicago, pour Bob Kennedy et Jim Brideweser.

des blessés et des malades pour cacher un joueur auquel ils n'ont pas droit en vertu de la limite réglementaire. Ils ont placé Billy Hunter sur cette liste pour ne pas s'en priver, ce soir, à minuit, date-limite des majeures pour réduction de personnel.

Bons arbitres

Cincinnati (AP). — Warren Giles, président de la Ligue Nationale, a déclaré que son circuit possède un bon personnel d'arbitres. Cette déclaration répondait à une accusation de Gabe Paul, des Redlegs de Cincinnati, qui a qualifié l'arbitre Vic Delmore d'incompétent. Ce dernier a expulsé le gérant Birdie Tebbetts au cours des parties de vendredi et de dimanche. "Tout le monde fait des erreurs, a-t-il dit, même les gérants."

Woodstock (AP). — Jack Melbacher, arbitre de la Ligue Nationale de hockey, a dû se faire amputer l'annulaire de la main gauche, à la suite d'un accident. Il se prit le doigt dans un crochet alors qu'il voulait sauter à bas de son camion-remorque.

Vote de confiance

Chicago (AP). — Le propriétaire P. K. Wrigley, des Cubs de Chicago, a réitéré sa confiance envers Wid Matthews, le directeur du personnel des Cubs et il a déclaré que son club n'est pas à vendre. "Matthews garde son poste", dit-il. Il a seulement l'intention de céder sa place à son fils, Bill, qui est sur le point de recevoir son licenciement de l'Armée. Matthews avait offert de démissionner en février, mais tout a été oublié.

Sal Maglie passe aux Dodgers
et Jim Hughes va aux Cubs

BROOKLYN (PA). — Les Dodgers de Brooklyn ont acheté hier le vétéran droitier Sal The Barber Maglie, leur bête noire au temps où il jouait pour les Giants de New-York, et ont vendu Jim Hughes aux Cubs de Chicago. Maglie a été acheté des Indiens de Cleveland. Les deux transactions se sont effectuées pour de l'argent comptant; aucune somme n'a cependant été divulguée.

Maglie, un vétéran de 39 ans, a un record de 95 victoires contre 44 défaites pour sa carrière dans les majeures. Vingt-trois de ces victoires ont été remportées aux dépens des Dodgers de Brooklyn.

Les Indiens l'ont acheté des Giants en juillet dernier mais il n'a que très peu joué pour eux. Hughes, qui a passé une bonne partie de la saison dernière avec les Saints de St-Paul, dans l'Association américaine, est âgé de

33 ans. Il a été plus ou moins régulièrement avec les Dodgers depuis 1952. Il a établi un record pour les Dodgers en 1954, alors qu'il a participé à 60 parties, conservant un record de huit victoires contre quatre défaites. Son record de la saison dernière, tout comme celui de Maglie, a été de 0-2. Il n'a pas encore gagné une seule partie cette année.

De 1950 à 1954, Maglie a battu les Dodgers 11 fois à Ebbets Field. Les Dodgers ne l'ont alors battu qu'une seule fois. Avant de revenir dans les majeures, vers 1950, il a joué dans la Ligue Provinciale de la province de Québec — à Drummondville — et dans la Ligue du Mexique.

En deux parties cette saison, il a lancé cinq manches et a accordé cinq coups sûrs et un point. Hughes a accordé 10 coups sûrs et sept points en 12 manches.

Bel héritage

LOS ANGELES (PA). — Jimmy McLarnin, l'ancien champion mi-moyen du monde, et sa famille se sont vu léguer à peu près toute la succession de \$200,000 laissée par Charles (Pop) Foster, l'ancien gérant du fameux boxeur d'origine canadienne.

Foster est mort il y a une dizaine de jours, à l'âge de 63 ans.

Il est mentionné dans le testament de Foster que McLarnin et son épouse toucheront les deux tiers de la succession. Un autre tiers a été réservé aux quatre enfants des McLarnin. La succession consiste surtout en de l'argent comptant et des obligations.

Gain du Laval

La Laval a difficilement battu hier soir le club Ville-Mont-Royal par 2-1 dans une partie de cinq manches. Doyle, le lanceur gagnant, a retiré quatre frappeurs au bâton et n'a donné aucun but sur balles.
VILLE MT-ROYAL 001 00-1-4-1
LAVAIL 100 10-2-3-1
Copp et Chaudick; Doyle et Allard.

Les avantages
exclusifs
de TCP sont
officiellement
reconnus

En 1953, après des recherches approfondies de la part des ingénieurs et techniciens Shell, TCP fut présenté aux automobilistes canadiens.

Maintenant, Shell vient d'obtenir un brevet pour TCP*. En d'autres termes, les avantages offerts par cet additif découvert dans les laboratoires Shell viennent d'être officiellement reconnus.

L'octroi de ce brevet signifie que les essences Shell continueront d'être les seules à vous offrir les avantages additionnels de TCP.

Aujourd'hui, avec les nouvelles essences dont l'indice d'octane est encore plus élevé, TCP est plus nécessaire que jamais. Sans cet additif spécial, impossible d'obtenir toute la puissance de l'essence à haut indice d'octane; or, seule l'essence Shell premium vous offre TCP et un haut indice d'octane.



SHELL OIL COMPANY OF CANADA, LIMITED

*Breveté en 1955

"UNE CROWN S'IMPOSE"

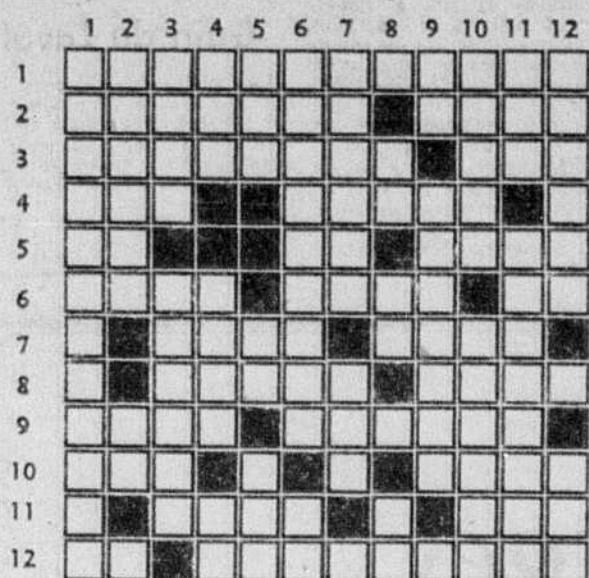
Voici la bière de riz parfaite... légère, pétillante et rafraîchissante. C'est la bière blonde dont vous direz: "C'est MA bière"... et c'est

un produit

MOLSON'S



Les mots croisés du "Devoir"



AVIS DE DECES

A Montréal, au pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, le 12 mai 1956, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Arthur Letondal, époux de feu Ludvine Rolland et père du Docteur Paul Letondal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 16, Le convoi funéraire partira de l'Institut de Nazareth, No 1460, Côte St-Michel, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Gesù où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Pas de ralliement.

Downs. — A la maison-mère des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, le 15 mai 1956, à l'âge de 57 ans, est décédée Soeur Sainte-Marthe de la Sion, née Anne-Eva Downs. Les funérailles auront lieu vendredi à 8 h. 30, à la chapelle de la maison-mère, 3040, rue Sherbrooke, Inhumation au cimetière de la communauté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COUTURE — A Montréal, le 14 mai 1956, à l'âge de 79 ans, 4 mois, est décédée Lucille Dorion, épouse de Louis Couture. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons J.S. Vallée Limitée No 2548, rue Beaubien est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Marc où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HORIZONTELEMENT
1—Deux jours après
2—Découvrir — Surface
3—Faire le siège — Rare en été
4—Supprime — Pour faire des paniers
5—Pronom — Se suivent — Refus dans un vote
6—Il faut le casser pour l'utiliser — En Allemagne — Dans
7—Rendit moins fade — Saint
8—Image religieuse — Vase
9—Pronom féminin — Aptitude
10—Entourée d'eau — Sans compagnie
11—Tombée du jour — Epoque
12—Ajoute — Engagements

VERTICALEMENT
1—Qui ne varie pas
2—Pronom masculin — Sur un calendrier
3—Fleur — Manufactures
4—Pas elle — Visage — Se suivent
5—Ancêtre commune — En loi
6—Exercice d'adresse
7—Commerçant — Lettre grecque

Solution d'hier

Horizontalement:
1— TECHNOLOGIE; 2— EN-ROULERA — CH. 3— INONDE — NICHE; 4— NUIT — RIEN — AN; 5— TIRE — ORME — FA; 6— USE — ENNE; 7— ON — NAMUR; 8— AUTOSTRADA; 9— RETIRE — AIDA; 10— IL — EAU — LARGE; 11— EVE — IF — EES; 12— SERINS — LEST.

Verticalement:
1— TEINTURERIE; 2— EN-NUIS — ELUE; 3— CROIRE — AT — EI; 4— HONTE — OUE; 5— NUD — ENTRAIN; 6— OLE-IRON — OUEFS; 7— LE — IRE — 8— ORNEMENTAL; 9— GAINÉ — ANIA; 10— MADREE; 11— ECHAPAUDAGES; 12— IENA — RE — EST.

Supériorité
aérienne des
Etats-Unis

Washington (PA) — M. Charles Wilson, secrétaire américain à la Défense, a déclaré lundi que la puissance aérienne des Etats-Unis était supérieure à celle de la Russie et pouvait le durer.

La même opinion est partagée par l'amiral Arthur Radford, président des états-majors conjoints, qui a déclaré au comité des relations étrangères du Sénat: "Je crois que nous pouvons rester en

avance sur eux". Ces déclarations sont plus optimistes que celles émises récemment par des généraux de l'Armée américaine. Elles reflètent ce que le président Eisen-

hower avait à l'esprit lorsqu'il a dit à une conférence de presse du 4 mai que le pays serait réconforté lorsqu'il connaîtrait la puissance de l'aviation américaine.

"Lisez
et faites lire
Le Devoir"



HEURES D'AFFAIRES :

9h.30 à 5h.30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h.30 — le samedi 5h.30

mois historique

Chez Dupuis Frères

aubaines historiques
par tout le magasin
durant MAI

UN SEUL BAS PRIX...

1.88

chacun

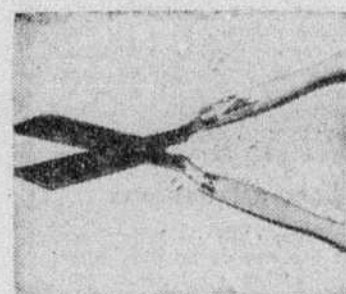
commandes
téléphoniques
acceptées....

Commandes téléphoniques
acceptées
des 9h. du matin
PL. 5151
local 300

4 verges 1.88
PLASTIQUE DE 54"

Faites des housses... protégez une nappe, un meuble, faites-en des rideaux et des nappes d'été. Plastique à fleurs ou rayures dans les tons bleu, vert, rouge, jaune sur fond pâle.

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



1.88 (ord. 2.49)

CISAILLES 8"

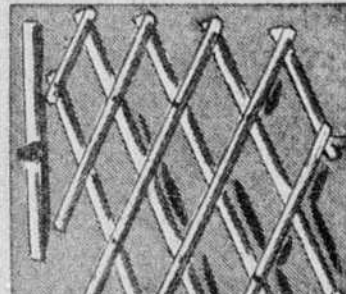
Pour couper le gazon, petites branches etc. Poignées de 9", lames de 8" en acier trempé.



1.88 (ord. 3.65)

EMAIL-PINCEAU

lustré de première qualité pour intérieur, extérieur: vert, rose, rouge, bleu, acajou, primrose, jade, nil, crème, bleu, royal, carmin — avec UN PINCEAU DE 2".



1.88 (ord. 2.19)

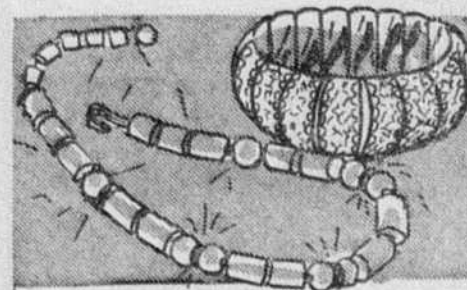
BARRIERES EXTENSIBLES

... pour protéger les tout petits. Posez-la entre deux pièces ou dans le haut, le bas d'un escalier intérieur ou extérieur. Bois franc verni, fermeture de sûreté.

DUPUIS — QUATRIEME (RAYON 788)

QUATRIEME — RAYON 782

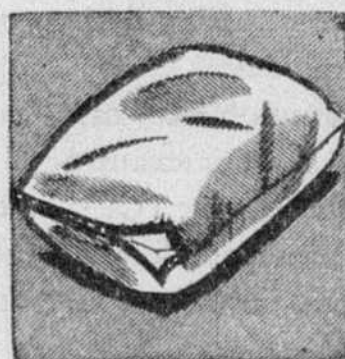
DUPUIS — QUATRIEME (RAYON 910)



1.88 (prix ord. 2.50 à 3.00)
BIJOUX POUR L'ETE

Quel beau choix mesdames dans ces séries nouvelles de colliers, bracelets, boucles d'oreilles en métal blanc ou jaune or avec fleurs. Teintes pastel ou foncées en vogue

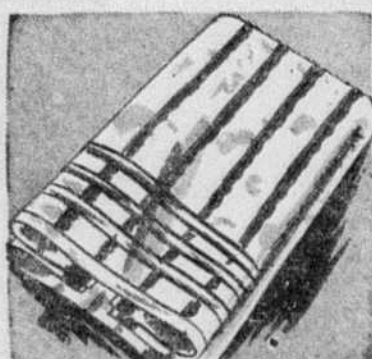
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 251



4 pour 1.88
POUR OREILLERS

Housses de plastique VINYL à glissière, format standard de 42 pouces. Qualité lavable — protection pour des années.

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 150



1.88 — 36x60"
SERVIETTES DE PLAGE

Pour la plage — pour faire un fond de baignoire, à l'hôtel, motel... Extra grandes, ces serviettes sont en ratine absorbante, rayures multicolores bon teint.

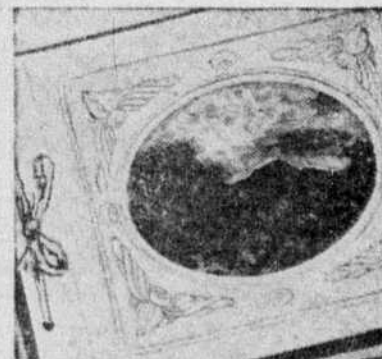
DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140



1.88 (ord. 2.50)
BRIQUETS "CLIPPER"

Pour fumeur de pipe. Métal tout chromé. Fabrication solide et durable. (Gentil cadeau à faire le jour de la fête des pères)

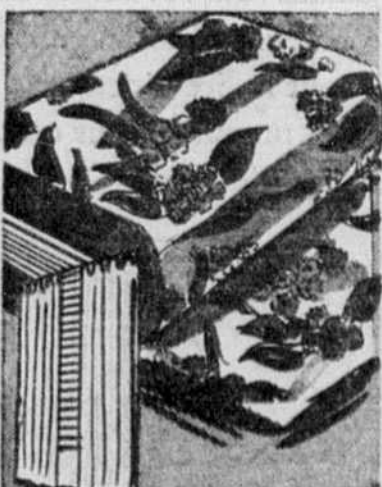
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 970)



1.88 (ord. 2.50)
ALBUMS A "PHOTOS"

Environ 10 x 13 pouces. Conservez les photos de mariages, des vacances intactes. Album couverture similicuir, motifs en relief.

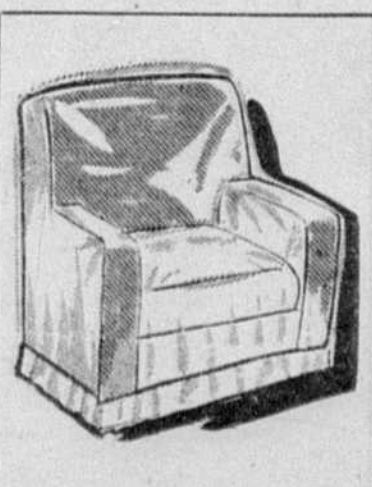
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 280)



2 verges 1.88
CRETONNE

Imprimés frais et jolis pour draperies. Coupons de 2 à 5 verges. Prix ord. 1.69 à 2.50 la verge. Largeurs 45" et 48".

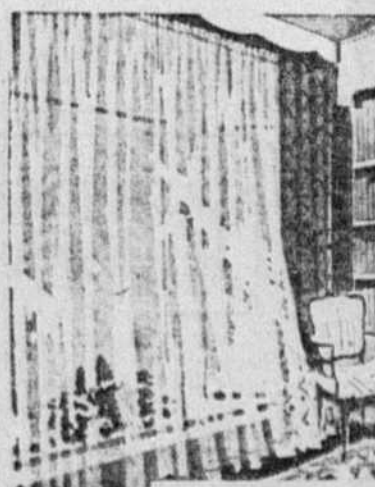
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 140



1.88 ch. (ord. 2.29)
HOUSSES PLASTIQUE

Pour les fauteuils modernes à riche couverture, pour masquer un modèle usagé. Plastique transparent. Pour fauteuil ordinaire, semi-moderne ou moderne.

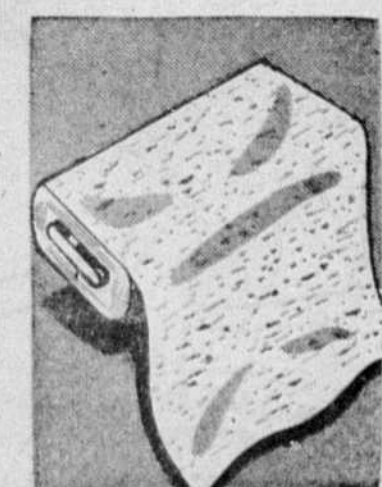
DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 140



1.88 ch. (ord. 2.39-2.49)
63x81 ou 63x90"
RIDEAUX

Marquissite acétate. Rideaux légèrement imparfaits blanc-ivoire seulement. Closures doubles, chaque côté ourlet de 5" au bas.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 140



3 verges 1.88
MARQUISSETTE (ord. 3 vgs 2.85)

Marquissite de coton bouclée et lavable pour rideaux, draperies, rideaux sur vitre "café" pour le chalet. 45" blanc, bleu, rose, vert, jaune.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 140

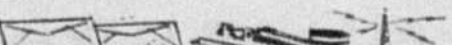
RIEN ne doit être PERDU

Ne risquez pas de perdre de l'argent au cours d'un voyage d'affaires ou d'agrément. Employez des chèques de voyage chaque fois qu'il vous faut emporter des sommes importantes. Vous pouvez les encaisser partout et ils vous offrent le maximum de protection. Mieux vaut sécurité que regrets, surtout quand la sécurité coûte si peu. On peut se procurer des chèques de voyage à toute succursale de La Banque Canadienne de Commerce.



ÉGARE

Vous courez le risque coûteux de voir votre argent s'égarer quand vous l'envoyez tel quel par courrier ordinaire. Pour envoyer de l'argent en dehors de la ville ou à l'étranger, servez-vous de mandats ou de remises étrangères. Que vous envoyiez un dollar ou un millier de dollars — par la poste, par télégraphe ou par câble — vos demandes seront toujours l'objet de l'attention la plus prompte et la plus courtoise dans toute succursale de La Banque Canadienne de Commerce.



OU VOLE

Si vous gardez des objets de prix ou des papiers importants à la maison ou au bureau, vous vous exposez constamment à les perdre ou à les faire voler. Pourant un coffret de sûreté vous coûte moins de 2¢ par jour. Loyer annuel à compter de \$5. Demandez des détails à votre succursale la plus proche de La Banque Canadienne de Commerce.



Vous trouverez un accueil sympathique dans toutes nos succursales — il y en a plus de 700 à votre service. Pourquoi ne pas passer aujourd'hui même à notre succursale la plus proche.

**LA BANQUE CANADIENNE
DE COMMERCE**

B-1845F

magasin à rayons: 865 est, rue sainte-catherine, montréal-PLATEAU 5151